

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Aperçu de la situation économique de la Belgique à fin septembre 1947 -- Informations industrielles et commerciales -- Législation économique -- Statistiques

APERÇU DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE A FIN SEPTEMBRE 1947

INDUSTRIE

Deux éléments nouveaux ont exercé une influence prépondérante sur l'évolution de l'industrie charbonnière au cours de la période étudiée : l'application du système de compensation intégrale des pertes et des bénéfices selon la formule adoptée en mars dernier, lors du relèvement des prix des combustibles, et l'exécution du plan de libération des prisonniers de guerre allemands.

Ce deuxième élément figure d'ailleurs -- nous aurons l'occasion de nous étendre davantage sur ce point lorsque nous aborderons l'examen de ses répercussions sur les conditions d'exploitation des charbonnages -- au nombre des facteurs qui ont contribué à l'échec auquel a abouti le premier.

Les opérations de rapatriement ont commencé pendant la seconde moitié du mois de mai. Elles se sont déroulées au rythme rapide de 1.500 à 2.000 unités par semaine qui avait été prévu. A fin septembre, elles avaient atteint déjà plus de 30.000 bénéficiaires et réduit le nombre des prisonniers de guerre encore inscrits dans les charbonnages à 4.700 unités. Un tiers environ des départs avaient été compensés et le total des ouvriers inscrits, affecté également, quoique dans une mesure beaucoup plus modeste, par la contraction, ininterrompue depuis le mois de février, des effectifs de travailleurs inciviques, accusait, par rapport à son niveau de mai, une perte nette de plus de 12.000 unités.

Le mouvement de résorption n'a atteint que les effectifs de fond, ceux de la surface s'étant, au contraire, légèrement accrus au cours de l'année. Le volume de la main-d'œuvre belge ne manifeste aucune

tendance au redressement. Abstraction faite des variations saisonnières dont l'influence a d'ailleurs été faible, il est resté à peu près inchangé. Celui des ouvriers étrangers, par contre, a progressé dans des proportions appréciables, encore que nettement insuffisantes eu égard aux besoins.

Les personnes déplacées, recrutées dans les zones américaine et britannique d'occupation en Allemagne, ont fourni l'essentiel de l'apport nouveau. Rappelons que les accords conclus à leur sujet les 23 janvier et 21 mai 1947 avec les autorités responsables de chacune des deux zones sont entrés dans leur phase d'application pratique à partir du mois d'avril. Ils devaient, dans l'esprit de leurs promoteurs, permettre de remédier à l'insuffisance des résultats obtenus par nos appels aux travailleurs italiens et portaient sur un contingent global de 35.000 mineurs.

Etant donné le ralentissement de la cadence des arrivages que traduisent les chiffres des deux derniers mois, il semble d'ores et déjà acquis que ce chiffre ne sera pas davantage atteint que ne l'a été le plafond déterminé par le protocole de Rome.

Les 3.275 prisonniers de guerre, qui, à la date du 15 septembre, avaient accepté de continuer à travailler dans les mines en qualité d'ouvriers libres, constituent le deuxième facteur d'augmentation des effectifs. Quant aux travailleurs italiens, ils n'ont exercé sur le mouvement qu'une influence dérisoire puisque leur total ne s'était, malgré les efforts tentés pour le renforcer, accru que de quelques centaines d'unités au cours des derniers mois. (A la fin de la période étudiée, il se composait de 25.500 hommes environ).

TABLEAU I

Nombre d'ouvriers inscrits en fin de mois dans les charbonnages

(en milliers)

Source : Fédération des Associations charbonnières.

PÉRIODE	Fond et surface réunis					Ouvriers de fond				Ouvriers de surface
	Total	Ouvriers libres		Prisonniers de guerre	Inciviques	Toutes catégories		Ouvriers à veine		
		Belges	Etrangers			Total	Prisonniers de guerre	Total	Prisonniers de guerre	
1936-1938 Moyenne mensuelle ..	140,3			—	—	97,9	—	—	—	42,5
1947 Janvier	165,6	95,6	31,3	35,8	3,0	119,1	35,4	23,7	7,2	46,5
Février	168,2	96,2	33,3	35,5	3,1	121,3	35,0	24,3	7,0	48,9
Mars	167,8	96,4	33,3	35,1	3,0	120,6	34,6	24,4	6,8	47,2
Avril	167,8	96,2	33,9	34,8	2,9	120,3	34,4	24,1	6,6	47,5
Mai { 14	168,8	—	—	34,7	2,9	121,3	34,1	24,6	6,4	47,5
fin de mois	163,7	95,2	38,4	27,2	2,8	116,2	26,7	23,0	4,7	47,5
Juin	163,3	94,9	46,0	19,8	2,6	115,6	19,3	22,9	3,4	47,7
Juillet	162,3	95,0	51,1	13,8	2,4	114,4	13,4	22,4	2,4	47,9
Août	158,4	95,2	52,7	8,3	2,3	110,5	8,0	21,7	1,3	48,0
Septembre	155,6	95,4	53,4	4,7	2,0	107,4	4,5	21,1	0,7	48,1

Les constatations auxquelles donne lieu ce rapide tour d'horizon démontrent le bien-fondé des doutes que nous exprimions dans notre dernier « Aperçu de la situation économique de la Belgique » — *Bulletin* d'avril 1947 — au sujet des possibilités de remplacement intégral des prisonniers de guerre et des résultats pratiques à attendre des efforts tentés tant du côté des ex-prisonniers allemands eux-mêmes que du côté des travailleurs libres, pour intensifier le recrutement.

Heureusement, l'évolution de la productivité moyenne des ouvriers mineurs se présente sous un jour moins défavorable.

La substitution aux éléments de formation déjà ancienne que constituaient les prisonniers de guerre, de travailleurs dépourvus généralement de toute expérience des choses de la mine et dont les facultés d'adaptation sont très inégales, n'a pas eu sur elle les répercussions profondes que l'on avait appréhendées.

TABLEAU II

Production moyenne par ouvrier et par jour de présence

(en kg.)

PÉRIODE	Ouvriers fond et surface réunis		Ouvriers de fond (Y compris les ouvriers à veine)				Ouvriers à veine				
	Chiffres absolus	Indices	Total		Ouvriers libres	Prisonniers de guerre	Total		Ouvriers libres	Prisonniers de guerre	Inciviques
			Chiffres absolus	Indices			Chiffres absolus	Indices			
1936-1938 Moy. mens..	777	100,0	1.132	100,0	1.132	—	5.576	100,0	5.576	—	—
1947 Janvier	578	74,4	823	72,7	858	702	4.378	78,5	4.734	3.712	3.674
Février	587	75,5	838	74,0	874	718	4.423	79,3	4.738	3.841	3.634
Mars	591	76,1	848	74,9	885	721	4.466	80,1	4.721	3.969	3.678
Avril	600	77,2	866	76,5	920	708	4.530	81,2	4.741	4.085	3.734
Mai	593	76,3	860	76,0	914	689	4.495	80,7	4.690	4.024	3.770
Juin	582	74,9	855	75,5	897	666	4.504	80,8	4.620	4.130	3.803
Juillet	568	73,1	842	74,4	872	631	4.526	81,2	4.626	3.993	3.966
Août	565	72,7	838	74,0	857	618	4.435	79,9	4.507	3.986	4.197
Septembre	583	75,0	874	77,2	885	606	4.641	83,2	4.877	4.089	4.244

Compte non tenu du mois d'août où il s'est accentué sous l'effet des congés payés, le fléchissement du rendement individuel moyen des ouvriers libres considérés isolément, c'est-à-dire de la catégorie de travailleurs sur lesquels l'introduction des mineurs étrangers a eu une influence directe, est resté modéré. Il s'est assez rapidement arrêté pour faire place à un mouvement de redressement.

La moyenne atteinte par le total des effectifs à veine : ouvriers libres + prisonniers de guerre + inciviques, s'est à peine contractée, la régression de la productivité moyenne des ouvriers libres ayant été compensée à la fois par l'amélioration du rendement des inciviques et par l'élimination des prisonniers de guerre. Dès septembre, elle atteignait un niveau supérieur au maximum enregistré au mois d'avril. L'aug-

mentation n'était cependant pas encore suffisante pour pallier entièrement les effets de la contraction de la main-d'œuvre occupée aux travaux à veine.

La productivité moyenne de l'ensemble du personnel minier : fond et surface réunis, a été davantage atteinte et elle se redresse plus lentement car son

évolution, étroitement dépendante de l'activité des abatteurs, a été affectée par la réduction du nombre de ceux-ci par rapport au total général.

Ces divers mouvements de main-d'œuvre se sont finalement traduits par un recul assez prononcé du tonnage global d'extraction.

TABEAU III

Production de houille

Source : Administration des Mines.

PÉRIODE	Production mensuelle		Nombre de jours ouvrables	Production moyenne par jour ouvrable		Nombre de jours d'extraction	Production moyenne par jour d'extraction	
	Chiffres absolus (1.000 T.)	Indices		Chiffres absolus (tonnes)	Indices		Chiffres absolus (tonnes)	Indices
1936-1938 Moy. mens.	2.425	100,0	25,3	95.947	100,0	24	101.042	100,0
1947 Janvier	2.146	88,5	26	82.547	86,0	25,9	82.857	82,0
Février	1.954	80,7	24	81.408	84,8	23,5	83.149	82,3
Mars	2.198	90,6	26	84.523	88,1	25,8	85.194	84,3
Avril	2.184	90,1	25	87.377	91,1	24,9	87.728	86,8
Mai	2.081	86,0	24	86.722	90,4	23,9	87.071	86,2
Juin	2.011	83,1	25	80.428	83,8	24,5	82.082	81,2
Juillet	1.860	76,8	26	71.546	74,6	22,6	82.301	81,5
Août	1.827	75,5	25	73.099	76,2	23,4	78.077	77,3
Septembre ..	2.006	82,9	26	77.160	80,4	25,6	78.359	77,6

D'avril à septembre, le volume moyen de charbon produit par jour d'extraction s'est réduit de plus de 9.000 tonnes.

La moyenne par jour ouvrable et la production mensuelle ont subi, en juillet-août, une chute beaucoup plus accentuée, mais dont l'ampleur résulte de l'intervention de facteurs indépendants de celui dont nous essayons de dégager les effets; elle est consécutive aux congés payés et aux exodes saisonniers de mineurs vers les travaux agricoles.

Si appréciable qu'ait été le mouvement général de régression par rapport aux progrès du début de l'année et aux résultats maxima d'avril-mai, le niveau d'extraction n'en est pas moins resté, dans l'ensemble, supérieur à celui qui avait été atteint au cours de la période correspondante de l'année dernière.

Les situations respectives du bassin du Sud et du bassin de la Campine présentent d'ailleurs à cet égard

certaines divergences qui méritent de retenir notre attention car elles permettent d'apprécier plus exactement le rôle qu'ont joué les prisonniers de guerre dans le redressement de la production charbonnière et les perturbations qu'a entraînées leur retrait.

Dans le bassin du Sud, volume de production et effectifs ouvriers ont continué, en dépit des libérations de prisonniers allemands, à excéder régulièrement le niveau de mai-septembre 1946.

Dans le bassin de Campine, au contraire, ils sont tombés légèrement en dessous de celui-ci. La production quotidienne moyenne par ouvrier à veine y progresse, d'autre part, d'une façon très nette, s'élevant résolument à partir d'août au-dessus de sa moyenne de 1946, alors que dans le Sud elle plafonne depuis mai et que son progrès par rapport à sa situation des mois correspondants de l'année dernière reste modéré.

TABEAU IV

PÉRIODE	Production mensuelle (milliers de tonnes)			Effectifs présents par jour d'extraction (milliers d'unités)						Production moyenne par ouvrier et par jour de présence (en kg.)							
	Royaume	Sud	Campine	Royaume		Sud		Campine		Royaume		Sud		Campine			
				Total	Ouvr. à veine	Total	Ouvr. à veine	Total	Ouvr. à veine	Ouvr. fond et surface réunis	Ouvr. à veine	Ouvr. fond et surface réunis	Ouvr. à veine	Ouvr. fond et surface réunis	Ouvr. à veine		
1936-1938 Moyenne mens. ...	2.425	1.885	540	125,8	18,1	94,7			20,0			777	5.576	718	5.165	1.083	7.790
1946 Mai	1.893	1.255	638	129,1	17,9	96,8	12,3	34,5	5,6	579	4.327	530	4.279	710	4.426		
Juin	1.822	1.225	597	131,1	17,4	94,8	12,2	34,3	5,2	576	4.459	525	4.332	718	4.746		
Juillet	1.828	1.105	633	128,8	16,9	94,8	11,8	34,0	5,1	564	4.443	509	4.313	705	4.712		
Août	1.838	1.210	628	128,5	17,3	94,4	12,1	34,0	5,2	570	4.381	519	4.254	707	4.648		
Septembre	1.887	1.312	575	130,0	17,5	96,2	12,4	33,8	5,1	572	4.354	536	4.221	677	4.545		
1947 Janvier	2.146	1.510	636	140,7	19,0	105,4	13,6	35,3	5,4	578	4.378	556	4.313	687	4.539		
Février	1.954	1.364	500	138,4	18,8	103,4	13,4	35,0	5,4	587	4.423	549	4.368	696	4.555		
Mars	2.198	1.522	676	141,0	19,1	105,1	13,5	36,0	5,6	591	4.466	565	4.390	716	4.645		
Avril	2.184	1.526	658	143,1	19,4	106,7	13,7	36,4	5,6	600	4.530	560	4.473	717	4.667		
Mai	2.081	1.466	615	143,3	19,4	107,1	13,8	36,2	5,5	593	4.498	557	4.447	700	4.623		
Juin	2.011	1.412	599	137,3	18,2	102,9	13,2	34,5	5,0	582	4.504	547	4.407	688	4.751		
Juillet	1.860	1.270	590	138,3	18,1	104,7	13,3	33,6	4,9	568	4.526	527	4.440	682	4.721		
Août	1.827	1.293	534	133,4	17,6	100,6	12,9	33,9	4,6	565	4.455	530	4.317	671	4.829		
Septembre	2.006	1.443	563	131,4	16,9	99,4	12,6	32,0	4,3	593	4.641	554	4.489	673	5.083		

Enfin, le rendement individuel moyen du total des ouvriers de chaque bassin, défavorablement influencé par la régression numérique des effectifs à veine, évolue dans le même sens dans le bassin du Sud et dans celui de Campine, mais son mouvement de baisse est plus profond dans le second que dans le premier.

Ces divers phénomènes s'expliquent aisément lorsqu'on se rappelle la place considérable qu'ont tenue les prisonniers de guerre allemands dans l'économie du bassin du Nord. Pendant les neuf premiers mois de 1946, ils représentaient en moyenne plus de 40 p. c. du personnel de fond et plus de 50 p. c. du total des travailleurs à veine. Leur participation dans la production mensuelle oscillait aux environs de 280.000 t. Leurs effectifs s'étaient déjà lentement réduits par la suite, mais ils constituaient encore, à la veille de l'entrée en vigueur du plan de libération et malgré l'augmentation du nombre de mineurs libres engendrée par les embauchages d'ouvriers italiens, un tiers environ des effectifs de fond et un peu plus du tiers du personnel d'abattage. Ils produisaient une moyenne globale de 200.000 tonnes de charbon par mois.

Cette proportion élevée — accrue encore par la présence des inciviques, tous occupés dans les mines flamandes — d'ouvriers de fond dont la productivité n'a jamais rejoint celle des travailleurs libres, devait maintenir le rendement individuel moyen du bassin à un niveau constamment plus déprimé par rapport à son volume moyen de 1936-1938, que celui du bassin wallon.

Rappelons que la production quotidienne moyenne de l'ouvrier à veine campinois dépassait légèrement les 6.000 kg. en avril 1945. L'introduction des prisonniers de guerre l'avait fait tomber, dès le mois suivant, en dessous des 4.000 kg. Les progrès réalisés ultérieurement par les Allemands lui avaient permis de se redresser progressivement jusqu'en juillet-août 1946 où elle se situait aux environs des 4.700 kg. La mise au travail des ouvriers italiens lui avait fait subir à ce moment une nouvelle dépression dont elle a commencé à se dégager lentement en février-mars 1947.

Le retrait rapide des prisonniers de guerre (à fin septembre, il n'en restait plus, pour tout le bassin, que 1.600 dont 350 à veine, environ) a imprimé au mouvement de redressement, à partir du mois de mai, une impulsion plus vigoureuse qui lui a permis de franchir bientôt le cap des 5.000 kg. Le rythme du progrès est d'ailleurs partiellement imputable à l'insuffisance numérique de la main-d'œuvre de remplacement des prisonniers de guerre. Il résulte, en effet, de deux mouvements en sens opposé : progression du rendement engendrée par l'élimination progressive des éléments à productivité la plus basse et diminution de ce même rendement sous l'action de l'inexpérience professionnelle des travailleurs libres nouvellement embauchés.

A fin septembre, les effectifs à veine du bassin de la Campine se trouvaient diminués d'un cinquième

par rapport à leur volume de mai. Ils ne comptaient plus que 350 Allemands environ. Cette résorption est à l'origine du fléchissement du tonnage global d'extraction que nous avons signalé plus haut. En effet, la présence d'un nombre important de prisonniers de guerre, si elle avait accentué la détérioration du rendement du bassin du Nord, avait, d'autre part, permis une sérieuse expansion du nombre des travailleurs et, partant, du volume total de la production.

Les variations auxquelles a été soumise la production du bassin du Sud sont, dans l'ensemble, parallèles à celles que nous venons de décrire. Mais elles ont été maintenues dans des limites plus rapprochées, car le recours aux travailleurs forcés n'y a pas pris des proportions aussi amples.

La main-d'œuvre prisonnière était surtout intéressante par la modicité de son coût, sa rémunération moyenne étant inférieure à celle des travailleurs libres et le bénéfice des avantages sociaux accordés à ces derniers ne lui ayant pas été étendu. Son remplacement n'a donc pas seulement posé un problème de recrutement et de production, il a également eu ses répercussions sur celui de l'équilibre financier de l'industrie houillère.

Lors du relèvement considérable des prix des combustibles consenti en mai dernier, il avait été décidé, les subsides gouvernementaux à la production charbonnière étant entièrement supprimés, d'expérimenter, pendant une période de quatre mois, un système selon lequel les pertes subies par les entreprises déficitaires devraient être entièrement couvertes par le seul moyen de prélèvements opérés sur les bénéfices des entreprises en boni. Ce procédé qui, en fait, est resté d'application jusqu'à la fin du mois d'août, n'a réalisé son objectif que pendant les deux premiers mois de son fonctionnement.

Par la suite, les prélèvements sur les bénéfices, bien qu'ils aient été portés à leur maximum conventionnel de 85 p. c., n'ont plus permis la compensation intégrale du déficit, celui-ci s'étant accru sous l'influence de divers facteurs nouveaux qui sont venus alourdir le coût d'exploitation des charbonnages : remplacement rapide des prisonniers de guerre, doublement du pécule de vacances décidé par la Conférence nationale du Travail des 16 et 17 juin 1947, octroi, rendu obligatoire par l'arrêté du 20 juillet 1947, de deux jours fériés supplémentaires par an, relèvement du taux des salaires les plus bas de l'industrie minière, à partir du 1^{er} septembre 1947.

L'application de cette dernière disposition n'a cependant pas entraîné de décaissements supplémentaires effectifs de la part des charbonnages au cours du mois de septembre, les fonds nécessaires au paiement des compléments de salaires ayant été procurés par le Gouvernement.

Précisons que l'intervention de l'Etat ne constitue pas un subside; elle consiste, en dernière analyse, dans la mise à la disposition de l'industrie extractive nationale, de ressources que doit fournir la vente, à

prix taxé et réservée aux usagers du chauffage central, d'un certain contingent de charbon anthraciteux américain.

Le rajustement a été limité aux rémunérations des catégories d'ouvriers les moins favorisées : groupes professionnels de 1 à 5 du fond, de 1 à 3 de la surface, jeunes hommes de moins de vingt et un ans, femmes et jeunes filles, les revendications ouvrières s'étant situées dans le cadre de la politique officielle des prix et salaires et ayant essentiellement visé l'adaptation des rémunérations anormalement basses à l'augmentation du coût de la vie.

Les majorations ont varié, d'après les catégories professionnelles, de 10 à 5 francs pour les ouvriers du fond, de 8 francs à fr. 2,60 pour ceux de la surface, les groupes inférieurs ayant joui de l'augmentation la plus considérable.

Celles dont ont bénéficié les jeunes ouvriers et les ouvrières correspondent à des classes d'âge déterminées et s'échelonnent, en ce qui concerne les premiers, de 5 à 10 francs pour les travailleurs du fond, de 4 à 8 francs pour les travailleurs de la surface, et en ce qui concerne les secondes, de fr. 3,50 à fr. 5,10.

Les minima de salaires atteignent, après ces relèvements, les taux respectifs de 150 francs par jour pour les manœuvres adultes du fond, de 120 francs pour ceux de la surface.

Les rémunérations des jeunes ouvriers du fond s'étagent entre le taux de 75 francs accordé à l'ouvrier âgé de quatorze à quinze ans et celui de 150 fr. accordé à partir de vingt et un ans; celles des jeunes

ouvriers de surface progressent, selon un mouvement parallèle, de 60 à 120 francs.

Enfin les minima, octroyés au personnel féminin, varient pour les ouvrières de moins de vingt et un ans, de fr. 58,78 à 114 francs d'après l'âge, la rémunération de base des femmes adultes étant portée à fr. 90,10.

Lorsque l'ouvrier de moins de vingt et un ans ou l'ouvrière font partie d'une catégorie professionnelle classée, le salaire correspondant à leur âge est d'autre part multiplié par l'indice de qualification du groupe. Le rajustement n'a porté aucune atteinte au principe de la hiérarchisation des travaux et des rémunérations qui conditionne tout le système des salaires des ouvriers mineurs depuis le remaniement du mois d'août 1946. Il laisse inchangés la classification professionnelle qui en était issue et le rapport qui avait été établi entre le salaire de base des ouvriers de fond et le salaire de base des ouvriers de la surface : le premier représente toujours 125 p. c. de la valeur du second. Il a toutefois, en excluant de son bénéfice les groupes les plus qualifiés d'ouvriers, entraîné la modification des indices de classification et provoqué, à l'intérieur de chacune des deux catégories, fond et surface, un léger resserrement de l'éventail des salaires.

Les importations de charbon ont évolué, depuis mai, dans un sens favorable.

Des dépassements, parfois importants, des contingents déterminés par les programmes ont assez régulièrement conjugué leurs effets à ceux des relèvements dont ont bénéficié, à plusieurs reprises, les allocations consenties par l'European Coal Organisation.

TABLEAU V

Importations de combustibles sous régime « European Coal Organisation »,
de mai à septembre 1947

(en milliers de tonnes)

Source : Comptoir belge des Charbons.

MOIS	Total		Allemagne				Pologne		Etats-Unis	
	Alloca-tions	Expédi-tions	Charbon Ruhr		Briquettes de lignite		Alloca-tions	Expédi-tions	Alloca-tions	Expédi-tions
			Alloca-tions	Expédi-tions	Alloca-tions	Expédi-tions				
1947 Mai	347,6	446,5	58,4	46,3	12,3	16,1	20,0	16,5	256	367,0
Juin	347,6	518,3	58,4	60,7	13,3	13,4	20,0	33,2	256	411,2
Juillet	531,8	401,8	57,5	60,2	14,3	16,7	60,0	36,2	400	289,7
Août	484,4	605,2	71,9	89,0	12,9	16,3	40,0	75,9	360	424,0
Septembre	484,4	518,7	71,9	62,7	12,9	15,2	40,0	22,7	360	418,1
Total...	2.195,8	2.490,5	318,1	318,9	63,7	77,7	180,0	184,6	1.632	1.900,0

Pour l'ensemble de la période étudiée, les expéditions se soldent, grâce aux livraisons supplémentaires des Etats-Unis et nonobstant le déficit de juillet, par un excédent global de près de 300.000 tonnes.

Les fournitures de combustibles en provenance de

l'Allemagne et de la Pologne ont, elles aussi, largement répondu aux prévisions.

Le volume moyen des importations de charbon s'est accru de 200.000 tonnes par rapport au chiffre qu'il avait atteint pendant les quatre premiers mois de

l'année. Cet élargissement de notre approvisionnement extérieur a heureusement compensé ou atténué les effets de la régression de la production nationale; il a permis le maintien presque constant des disponibilités globales du pays à son niveau antérieur.

Les programmes de répartition du charbon n'ont guère subi que les modifications saisonnières normales : diminution des contingents attribués aux chemins de fer et aux centrales électriques, relèvement de la quote-part allouée aux industries diverses. Abstraction faite du mois de juillet et du secteur domestique, qui reste généralement déficitaire, ils ont été, dans l'ensemble, assez fidèlement respectés.

* * *

L'activité de l'industrie sidérurgique belge a évolué assez favorablement au cours de la période sous revue.

La production de fonte a progressé régulièrement en avril et en mai et, après une légère diminution pendant le mois de juin, elle a atteint en juillet le chiffre de 235.720 tonnes, qui représente 74,4 p. c. de la production mensuelle moyenne de 1937 et n'avait jamais été observé depuis la libération. En août, la production de fonte est retombée à 220.550 tonnes, soit 69,6 p. c. de la production mensuelle moyenne de 1937.

La production d'acier brut, après s'être maintenue

de mars à juin aux environs de 225.000 tonnes, s'est élevée en juillet à 235.560 tonnes, dépassant ainsi de près de 5.000 tonnes le chiffre de production le plus favorable enregistré jusqu'alors depuis la libération, soit celui d'octobre 1946. Le tonnage d'acier brut produit en juillet équivalait à 74,81 p. c. du tonnage mensuel moyen de 1937, année de conjoncture favorable et dépasse de plus de 50.000 tonnes la production mensuelle moyenne de 1938.

En août, la production atteignit 222.400 tonnes, soit 70,7 p. c. de la production mensuelle moyenne de 1937.

En ce qui concerne l'acier fini, les statistiques des mois sous revue sont moins favorables et on observe une régression continue de la production depuis le mois de mars jusqu'au mois de juillet; un redressement a toutefois été effectué en août, ramenant la production aux environs du niveau qu'elle atteignait en mai.

La production de pièces moulées en première fusion et de fer fini, assez irrégulière, et d'une importance quantitative d'ailleurs secondaire, est demeurée, pendant les cinq mois sous revue, assez proche du niveau atteint au cours du premier trimestre de l'année, avec toutefois un certain accroissement en ce qui concerne les pièces moulées en première fusion et, au contraire, une tendance à la régression en ce qui concerne le fer fini.

TABLEAU VI

Production de la sidérurgie belge
(en tonnes)

Indice : base 1937 = 100

Source : Administration des Mines.

Période	Production de fonte		Production d'acier						Production de fer fini	
			Acier brut		Pièces moulées en première fusion		Acier fini			
	Chiffres absolus	Indice	Chiffres absolus	Indice	Chiffres absolus	Indice	Chiffres absolus	Indice	Chiffres absolus	Indice
1936 Moyenne mensuelle	263.445	83,1	258.676	82,2	5.355	75,3	205.796	85,5	3.435	85,6
1937 Moyenne mensuelle	316.979	100,0	314.772	100,0	7.110	100,0	240.831	100,0	4.014	100,0
1938 Moyenne mensuelle	202.178	63,8	184.369	58,6	5.565	78,3	146.852	61,0	3.748	93,4
1946 Moyenne mensuelle	180.899	57,1	185.554	58,9	4.706	66,2	148.471	61,6	2.754	68,6
1947 Janvier	223.270	70,4	226.270	71,9	4.900	68,9	201.020	83,5	3.680	91,7
Février	201.400	63,5	201.530	64,0	4.530	63,7	168.340	69,9	2.140	53,3
Mars	223.260	70,4	223.920	71,1	5.080	71,4	188.410	78,4	2.510	62,5
Avril	224.750	70,9	228.470	72,6	5.210	73,2	191.360	79,5	3.100	77,2
Mai	228.600	72,1	223.220	70,9	5.100	71,7	182.430	75,7	2.410	60,0
Juin	227.840	71,9	227.630	72,3	4.520	63,6	176.180	73,2	2.440	60,8
Juillet	235.720	74,4	235.560	74,8	5.160	72,6	173.520	72,0	1.990	49,6
Août	220.550	69,6	222.400	70,7	5.070	71,3	181.380	75,3	1.890	47,1

Les progrès de la production de fonte et d'acier brut doivent être attribués à l'amélioration des contingents de coke octroyés à la sidérurgie.

Ceux-ci sont passés, en effet, de 162.566 tonnes en avril, à 168.593 tonnes en mai, 181.563 tonnes en juin, 187.940 tonnes en juillet et 189.350 tonnes en août.

Il faut noter toutefois que, en dépit des progrès réalisés, l'approvisionnement en coke, de l'industrie

sidérurgique, demeure nettement inférieur aux quantités consommées au cours des années favorables d'avant-guerre. Indépendamment des difficultés que suscite le recrutement de la main-d'œuvre indispensable au développement de l'activité, ce fait suffit à expliquer que, malgré l'ampleur de la demande mondiale, le niveau de production de l'industrie sidérurgique n'a pu rejoindre jusqu'ici celui atteint pendant

les années de haute conjoncture de la période antérieure aux hostilités.

Les arrivages de minerais se sont poursuivis régulièrement au cours du second trimestre et ont atteint un total de 1.028 milliers de tonnes contre 1.019 milliers de tonnes pendant le premier trimestre.

Au cours de ces trois mois, les fournitures de minerai suédois ont pris une importance relative plus grande, tandis que les livraisons en provenance du bassin de Briey, du Calvados, du Luxembourg et de l'Alsace diminuaient légèrement. C'est là, dans les circonstances actuelles, une évolution favorable, en raison de la teneur en métal plus élevée du minerai suédois, dont la fusion requiert par conséquent moins de combustible par tonne d'acier produit. En juillet et en août, les arrivages de minerai ont atteint un niveau particulièrement élevé, grâce au développement parallèle des fournitures françaises, luxembourgeoises et suédoises.

La production de fonte et d'acier brut de la sidérurgie luxembourgeoise s'est également accrue au cours de la période sous revue, si bien que la production totale de l'Union économique a évolué comme il est indiqué dans le tableau ci-contre.

TABLEAU VII

Arrivages de minerais destinés à la sidérurgie belge
(en tonnes)

Epoques	Région d'origine				
	Briey et Calvados	Luxembourg et Alsace	Suède	Divers	Total
1947 Premier trimestre...	550.966	205.565	261.100	1.369	1.019.000
Moyenne mensuelle	183.655	68.522	87.033	456	339.666
Avril	188.700	63.840	91.360	—	343.900
Mai	170.110	61.230	118.860	1.400	351.600
Juin	158.590	65.500	107.800	310	332.200
Second trimestre ..	517.400	190.570	318.020	1.710	1.027.700
Moyenne mensuelle	172.467	63.523	106.007	570	342.567
Juillet	198.120	78.510	103.100	100	379.830
Août	198.510	75.160	132.810	40	406.520

TABLEAU VIII

Production de fonte et d'acier brut
de la sidérurgie belgo-luxembourgeoise
(en tonnes)

	Production de fonte	Production d'acier brut
1946 Moyenne mensuelle	294.617	293.495
1947 Janvier	328.270	323.057
Février	313.978	307.756
Mars	348.689	341.778
Avril	356.751	355.593
Mai	369.311	356.616
Juin	385.905	373.897
Juillet	407.156	397.563
Août	392.462	380.820

TABLEAU IX

Expéditions de produits finis de la sidérurgie belgo-luxembourgeoise sur le marché intérieur et à l'exportation (1)

(en tonnes)

Source : Sybelac.

	GROUPE BELGE				GROUPE LUXEMBOURGEOIS				LES DEUX GROUPE			
	Marché intérieur		Exportation		Marché intérieur		Exportation		Marché intérieur		Exportation	
	Quantités	P. c. du total	Quantités	P. c. du total	Quantités	P. c. du total	Quantités	P. c. du total	Quantités	P. c. du total	Quantités	P. c. du total
1946 1 ^{er} trimestre (moy. mens.)...	75.045	60,2	49.653	39,8	19.032	32,3	39.902	67,7	94.077	51,2	89.555	48,8
2 ^e trimestre (moy. mens.)...	81.832	56,4	63.290	43,6	25.480	32,7	52.450	67,3	107.312	48,1	115.740	51,9
3 ^e trimestre (moy. mens.)...	76.747	51,2	73.067	48,8	33.956	37,9	55.676	62,1	110.703	46,2	128.743	53,8
4 ^e trimestre (moy. mens.)...	89.909	52,5	81.500	47,5	30.821	31,8	66.155	68,2	120.730	45,0	147.655	55,0
1947 Janvier	92.370	48,1	99.722	51,9	20.333	26,8	55.653	73,2	112.703	42,0	155.375	58,0
Février	77.124	47,8	84.090	52,2	28.446	33,3	45.853	61,7	105.570	44,8	129.943	55,2
Mars	103.479	50,1	103.123	49,9	31.215	33,7	61.343	66,3	134.694	45,0	164.466	55,0
1 ^{er} trimestre (moy. mens.)...	90.991	48,8	95.645	51,2	26.665	32,9	54.283	67,1	117.656	44,0	149.928	56,0
Avril	96.846	48,3	103.523	51,7	33.233	32,7	68.431	67,3	130.079	43,1	171.954	56,9
Mai	93.137	46,6	106.719	53,4	29.857	29,4	71.863	70,6	122.994	40,8	178.582	59,2
Juin	100.529	43,9	128.625	56,1	44.736	37,9	73.148	62,1	145.265	41,9	201.773	58,1
2 ^e trimestre (moy. mens.)...	96.837	46,2	112.956	53,8	35.942	33,6	71.147	66,4	132.779	41,9	184.103	58,1
Juillet	89.785	57,9	65.154	42,1	45.056	42,9	59.964	57,1	134.841	51,9	125.118	48,1
Août	81.954	43,4	106.669	56,6	43.333	36,7	74.748	63,3	125.202	40,9	181.417	59,1
Moyenne mens. juillet-août ..	85.870	50,—	85.912	50,—	44.197	39,6	67.356	60,4	130.067	45,9	153.268	54,1

(1) On notera que le tonnage des expéditions de l'année 1946 et des trois premiers mois de 1947 s'écarte sensiblement des données reproduites dans notre Bulletin d'avril 1947 (tableau XII de la page 205). Les doubles emplois que nous signalions à l'époque ont pu en effet être éliminés, ce qui nous permet de présenter des chiffres rectifiés.

Les progrès ont donc été continus au cours des mois de mars, avril et mai, et se sont accentués à partir de juin si bien que, en juillet, la production de fonte a dépassé 400.000 tonnes, tandis que la production d'acier brut approchait de ce tonnage. Les chiffres du mois d'août ont été légèrement moins favorables.

La production de produits finis de la sidérurgie belge et de la sidérurgie luxembourgeoise a été écoulée pendant les derniers mois à raison de 40 à 45 p. c. environ du total sur le marché intérieur et de 55 à 60 p. c. sur les marchés étrangers. Le marché intérieur, toujours contingenté, a pu être approvisionné de manière satisfaisante, sauf en ce qui concerne les tôles fines, dont la production s'est avérée insuffisante.

A l'exportation, la situation demeure favorable, les livraisons belgo-luxembourgeoises d'aciers bruts et laminés ayant atteint, au cours des huit premiers mois de 1947, 1.262 milliers de tonnes valant 6.801 millions de francs.

TABLEAU X

**Exportations des produits sidérurgiques
par principaux pays de destination**

(Premier semestre de 1947)

Aciers bruts et laminés,

à l'exclusion des produits des aciéries de moulage

Source : Sybelac et Institut national de Statistique.

Continents et pays	1 ^{er} semestre de 1947			
	Quantités		Valeurs	
	Chiffres absolus (tonnes)	P. c. du total	Chiffres absolus (milliers de francs)	P. c. du total
EUROPE :				
<i>Europe septentrionale</i> (Danemark, Suède, Norvège Finlande, Islande, îles Féroé) dont Danemark Suède Norvège	237.508 59.191 82.512 60.630	25,1 6,3 8,7 6,4	1.073.004 263.755 363.707 283.683	21,2 5,2 7,2 5,6
<i>Europe orientale et Balkans</i> . (U. R. S. S., Pays baltes, Pologne, Roumanie, Hongrie, Yougoslavie, Bulgarie, Tché- coslovaquie).	203	—	1.215	—
<i>Allemagne et Autriche</i>	1.269	0,2	5.368	0,1
<i>Europe occidentale</i> (Pays-Bas, Royaume-Uni, Irlande, France, Suisse) dont Pays-Bas Suisse	383.293 182.778 159.414	40,5 19,3 16,8	1.968.544 870.342 880.397	39,0 17,2 17,4
<i>Europe méridionale</i> (Espagne et îles Canaries, Portugal, Grèce, Italie, Malte)	49.028	5,2	282.700	5,6
<i>Turquie</i>	5.676	0,6	33.026	0,7
Total pour l'Europe	676.977	71,6	3.363.857	66,6
ASIE	73.522	7,8	500.045	9,9
AFRIQUE	74.885	7,9	448.304	8,9
AMÉRIQUE	120.476	12,7	740.180	14,6
dont Argentine	72.003	7,6	406.841	8,0
Océanie	188	—	1.113	—
TOTAL GÉNÉRAL	946.048	100,0	5.053.499	100,0

Pendant le premier semestre de 1947, l'Europe a absorbé 71,6 p. c. en tonnage et 66,6 p. c. en valeur des exportations de produits sidérurgiques de l'Union économique, les Pays-Bas, la Suisse, la Suède, la Norvège et le Danemark étant dans l'ordre les principaux acheteurs européens des aciers belges et luxembourgeois.

Quant aux exportations vers les pays d'outre-mer, elles ont représenté, pendant le premier semestre, 28,4 p. c. en tonnage et, en valeur, 33,3 p. c. des exportations globales. L'Argentine fut le client le plus important de la sidérurgie belgo-luxembourgeoise sur les marchés transocéaniques et absorba le quart environ des exportations effectuées sur ces marchés.

* * *

Dans l'industrie des métaux non ferreux, les allocations de houille et de coke ont été sensiblement majorées. Alors qu'elles ne représentaient, pendant le premier trimestre, que 45 p. c. environ de la consommation mensuelle moyenne des années 1936-1938, elles ont atteint, depuis le mois d'avril, 60 p. c. environ de cette même consommation.

La main-d'œuvre a été également renforcée, le nombre des travailleurs manuels employés dans l'industrie étant passé de 15.391 en mars à 15.542 en avril, 15.556 en mai, 15.592 en juin et 16.004 en juillet. Ce dernier chiffre représente plus de 95 p. c. des effectifs d'avant-guerre.

Enfin, l'approvisionnement en matières premières fut assuré sans difficulté, sauf en ce qui concerne le minerai de plomb.

Le niveau d'activité est particulièrement satisfaisant dans les secteurs du cuivre et de l'étain.

En métallurgie du cuivre, la production mensuelle moyenne de métal brut est passée de 10.235 tonnes pendant le premier trimestre à 11.175 tonnes au cours du second trimestre. Ce dernier chiffre est supérieur à la production mensuelle moyenne de 1938, et n'avait jamais été observé depuis la libération. En juillet-août, période pendant laquelle l'activité industrielle se contracte normalement en raison des congés payés, la production a atteint la moyenne mensuelle encore très satisfaisante de 10.205 tonnes.

En ce qui concerne les demi-produits du cuivre, la contraction des exportations de cuivre brut, par rapport à la période d'avant-guerre, a permis à la production de dépasser, dès le second trimestre de 1946, le niveau de 1938. Le tonnage produit au cours des derniers mois s'est maintenu loin au-dessus de ce niveau, mais l'évolution la plus récente est apparemment moins favorable qu'en ce qui concerne les produits bruts. La production mensuelle est tombée, en effet, de 8.017 tonnes pendant le premier trimestre à 7.305 tonnes pendant le second trimestre et s'établit à une moyenne de 6.890 tonnes pour les mois de juillet et août. Il convient toutefois d'interpréter ces chiffres avec réserve, car la diminution de la produc-

tion en poids ne signifie pas nécessairement qu'elle se réduise en valeur, mais peut indiquer également que la fabrication s'oriente vers des demi-produits exigeant un traitement plus complexe.

Il faut d'ailleurs s'attendre à ce que la production de demi-produits du cuivre ne suive pas une progression exactement parallèle à celle de la production de métal brut, des quantités importantes et variables de cuivre étant raffinées à façon pour compte de l'étranger.

Les exportations de cuivre brut ont atteint, pendant le premier semestre de 1947, 47.960 tonnes valant 1.195 millions de francs, alors qu'en 1938, la moyenne semestrielle des exportations s'établissait à 58.837 tonnes valant 433 millions de francs.

Le Royaume-Uni et la France sont nos deux principaux clients actuels et absorbent ensemble plus de deux tiers de nos exportations.

En demi-produits du cuivre, nos ventes sur les marchés extérieurs se sont élevées à 15.660 tonnes valant 380 millions de francs au cours du premier semestre et ont été orientées principalement vers les Pays-Bas, l'Italie, la Tchécoslovaquie et la Suisse. En 1938, la moyenne semestrielle des exportations des produits de cette catégorie n'atteignait que 6.852 tonnes valant 61 millions de francs.

L'évolution du commerce extérieur des produits de la métallurgie du cuivre est donc satisfaisante, la régression enregistrée par rapport à 1938 en ce qui concerne le cuivre brut étant approximativement compensée en tonnage par l'accroissement des exportations de demi-produits, dont la valeur spécifique est par ailleurs supérieure à celle du métal brut.

TABLEAU XI

Métallurgie du cuivre

Production de métal brut et de demi-produits

Source : Secrétariat de l'Industrie des métaux non ferreux.

Moyennes mensuelles	Cuivre brut		Demi-produits du cuivre (laminés et pièces de fonderie)	
	Chiffres absolus (en tonnes)	Indices	Chiffres absolus (en tonnes)	Indices
1938	10.925	100	4.483	100
1946 1 ^{er} trimestre	4.429	40,5	4.467	99,6
2 ^e trimestre	6.970	63,8	4.733	105,6
3 ^e trimestre	8.769	80,3	5.283	117,8
4 ^e trimestre	8.939	81,8	6.352	141,7
1947 1 ^{er} trimestre	10.235	93,7	8.017	178,8
2 ^e trimestre	11.175	102,3	7.305	162,9

La production d'étain brut a fait de nouveaux progrès au cours des derniers mois. Elle est passée, en effet, d'une moyenne mensuelle de 949 tonnes pour le premier trimestre à une moyenne mensuelle de 1.068 tonnes pour le second trimestre, soit 136 p. c. de la production mensuelle moyenne de 1938. Pour juillet-août, la production fut en moyenne de 1.722 tonnes par mois.

La métallurgie de l'étain, largement alimentée en cassitérite par le Congo belge, a donc atteint un niveau d'activité très élevé.

Les exportations d'étain brut, orientées principalement vers la France, se sont élevées à 5.142 tonnes valant 355 millions de francs pendant le premier semestre de 1947, dépassant ainsi le niveau semestriel moyen de 1938 qui s'établissait à 4.205 tonnes valant 114 millions de francs.

Quant à la production de laminés et de pièces de fonderie en étain, elle est passée de 139 tonnes par mois au cours du premier trimestre à 138 tonnes au cours du second trimestre.

En juillet-août, la production a atteint une moyenne mensuelle de 143 tonnes, soit plus de 186 p. c. de la production mensuelle moyenne de 1938.

TABLEAU XII

Métallurgie de l'étain

Production de métal brut et de demi-produits

Source : Secrétariat de l'Industrie des métaux non ferreux

Moyennes mensuelles	Etain brut (1)		Demi-produits de de l'étain (laminés et pièces de fonderie)	
	Chiffres absolus (en tonnes)	Indices	Chiffres absolus (en tonnes)	Indices
1938	783	100	77	100
1946 1 ^{er} trimestre	93	11,9	106	137,7
2 ^e trimestre	74	9,5	296	384,4
3 ^e trimestre	182	23,2	280	363,6
4 ^e trimestre	624	79,7	165	214,3
1947 1 ^{er} trimestre	949	121,2	139	180,5
2 ^e trimestre	1.068	136,4	138	179,2

(1) Pour les trois premiers trimestres de 1946, les chiffres indiquent uniquement la production d'alliages en seconde fusion.

Dans le secteur du plomb, la situation reste dominée par la pénurie de minerai.

La production de plomb brut a atteint une moyenne mensuelle de 2.493 tonnes au cours du second trimestre de 1947, soit 29,2 p. c. seulement de la production mensuelle moyenne de 1938 contre 2.686 tonnes pendant le premier trimestre; en juillet-août, la production atteignit 3.954 tonnes, ce qui indique une amélioration sensible du niveau d'activité.

Les exportations de plomb brut, qui s'étaient élevées en 1938 à la moyenne semestrielle de 33.551 tonnes valant 77 millions de francs, ne furent, au cours du premier semestre de 1947, que de 2.352 tonnes valant 30 millions de francs.

La réduction des exportations et le maintien d'un courant d'importation de métal brut sensiblement égal à celui d'avant-guerre ont permis de porter la production des demi-produits de la métallurgie du plomb à un niveau assez proche de celui auquel elle s'établissait avant les hostilités.

La production, qui avait atteint la moyenne mensuelle de 2.195 tonnes au cours du premier trimestre, est tombée à la moyenne mensuelle de 2.128 tonnes

pendant le second trimestre et est évaluée à une moyenne de 2.063 tonnes pour les mois de juillet-août. La situation est donc pratiquement stationnaire, la production s'établissant à près de 90 p. c. de son niveau d'avant-guerre, mais tendra vraisemblablement à s'améliorer au cours des prochains mois à la suite du relèvement de la production de plomb brut observé en juillet-août.

Les exportations de demi-produits du plomb dirigées principalement vers la Suède, la Norvège et les Pays-Bas ont atteint au total, pour le premier semestre de 1947, 4.381 tonnes valant 71 millions de francs. En 1938, la moyenne semestrielle de ces exportations s'était élevée à 3.385 tonnes valant 10 millions de francs.

TABLEAU XIII

Métallurgie du plomb

Production de métal brut et de demi-produits

Source : Secrétariat de l'Industrie des métaux non ferreux.

Moyennes mensuelles	Plomb brut		Demi-produits du plomb (laminés et pièces de fonderie)	
	Chiffres absolus (en tonnes)	Indices	Chiffres absolus (en tonnes)	Indices
1938	8.517	100	2.467	100
1946 1 ^{er} trimestre	1.739	20,4	1.443	58,5
2 ^e trimestre	1.074	12,6	1.702	69,0
3 ^e trimestre	2.859	33,6	1.727	70,0
4 ^e trimestre	2.547	29,9	2.284	92,6
1947 1 ^{er} trimestre	2.686	31,5	2.190	88,8
2 ^e trimestre	2.493	29,3	2.128	86,2

Dans le secteur du zinc, l'amélioration de l'approvisionnement en combustible a permis de porter la production mensuelle moyenne de métal brut à 10.394 tonnes au cours du second trimestre, alors qu'elle n'atteignait que 9.159 tonnes pendant le premier trimestre. En juillet-août, la production mensuelle moyenne fut de 10.806 tonnes.

Malgré le progrès ainsi réalisé, la production de zinc brut n'atteint encore que 55 p. c. environ de la production mensuelle moyenne de 1938.

Les exportations de zinc brut orientées principalement vers la France et le Royaume-Uni ont été de 10.908 tonnes valant 113 millions de francs pendant le premier semestre de 1947, alors qu'elles avaient atteint en 1938 une moyenne semestrielle de 64.925 tonnes valant 150 millions de francs. Les importations de métal brut se sont élevées, par contre, au niveau très voisin de celui de 1938.

La production de laminés et de pièces de fonderie, dont les progrès continuent à être favorisés par la réduction des exportations de métal brut, a atteint 4.622 tonnes par mois pendant le second trimestre, contre 4.254 tonnes au cours du premier trimestre.

En juillet-août, la production ne s'est élevée qu'à 4.030 tonnes, la légère réduction enregistrée pouvant être imputée à l'incidence des congés payés.

Les exportations de demi-produits de la métallurgie du zinc furent, pendant le premier semestre de 1947, de 13.571 tonnes valant 223 millions de francs et ont été dirigées principalement vers la Chine, le Danemark, les pays de l'Amérique du Sud et la Suisse. La moyenne semestrielle des exportations avait été en 1938 de 21.758 tonnes valant 64 millions de francs.

TABLEAU XIV

Métallurgie du zinc

Production de métal brut et de demi-produits

Source : Secrétariat de l'Industrie des métaux non ferreux.

Moyennes mensuelles	Zinc brut		Demi-produits du zinc (laminés et pièces de fonderie)	
	Chiffres absolus (en tonnes)	Indices	Chiffres absolus (en tonnes)	Indices
1938	19.100	100	5.087	100
1946 1 ^{er} trimestre	4.215	22,1	2.803	55,3
2 ^e trimestre	6.189	32,4	3.205	63,3
3 ^e trimestre	8.742	45,8	3.708	73,2
4 ^e trimestre	9.384	49,1	4.526	89,3
1947 1 ^{er} trimestre	9.159	48,0	4.254	84,0
2 ^e trimestre	10.394	54,4	4.622	91,2

* * *

En fabrications métalliques, on note, depuis quelques mois, certains symptômes qui laissent entrevoir la possibilité d'une régression de l'activité. C'est ainsi que le volume mensuel des commandes inscrites diminue régulièrement depuis avril. Sans doute les commandes restent-elles supérieures aux expéditions totales, mais il convient de prendre en considération les annulations d'ordres, qui ne sont pas enregistrées dans la statistique. Compte tenu de ces annulations, il est fort probable que les commandes nouvelles effectivement maintenues se rapprochent du niveau des expéditions actuelles, ce qui pourrait entraîner, si le mouvement s'accroissait, un ralentissement du rythme de la production dans un avenir plus ou moins rapproché.

La diminution des commandes s'explique, en partie, par le fait qu'un certain nombre de pays étrangers ont été amenés à contingenter assez sévèrement leurs importations de produits achevés de l'industrie des fabrications métalliques en vue de sauvegarder leurs réserves de change. Si la situation de ces pays ne se modifie pas, une certaine diminution des exportations pourrait donc se produire à plus ou moins longue échéance.

Les facteurs défavorables qui paraissent conditionner l'évolution future de l'activité de l'industrie des fabrications métalliques n'ont toutefois exercé jusqu'à présent aucune influence sur le volume de la production qui demeure satisfaisant, et a même, dans l'ensemble, progressé depuis la fin du premier trimestre.

Les effectifs ouvriers ont été accrus progressivement et ont atteint, en juillet, un maximum de

184.032 unités. En août, ils sont retombés à 182.325 unités, un certain nombre de travailleurs de la construction navale ayant dû être temporairement licenciés. Les heures de travail prestées se sont accrues parallèlement au renforcement quantitatif de la main-d'œuvre, pour atteindre leur point culminant en mai, avec 33.661 millions d'heures. Une certaine régression s'est produite au cours des mois ultérieurs qui coïncident avec la période des congés payés. L'absentéisme continue par ailleurs à sévir, bien que l'assiduité au travail tende à s'améliorer tout au moins dans certains groupes, grâce aux efforts conjugués des milieux patronaux et des syndicats.

Pour les huit premiers mois de 1947, les expéditions totales (sous-entreprises déduites) ont atteint 865.233 tonnes valant 18.479,7 millions de francs. Si le rythme des livraisons peut être maintenu, les expéditions totales de l'année 1947 s'élèveront donc à près de 30 milliards de francs contre 20 milliards de francs environ en 1946.

Les exportations de janvier à août ont été de 258.062 tonnes valant 5.345 millions de francs, ce qui permet d'espérer que pour l'année entière, elles atteindront un chiffre voisin de 8 milliards de francs, alors qu'elles s'étaient établies à moins de 5 milliards de francs en 1946.

En ce qui concerne les expéditions totales, des niveaux très satisfaisants ont été atteints notamment en tréfilerie, étirage et laminage à froid, en travail de la tôle, en construction navale, dans l'industrie de

l'automobile, du cycle et de l'aéronautique, dans le secteur des machines motrices, pneumatiques et hydrauliques, dans celui des machines-outils et enfin en construction électrique.

La plupart de ces secteurs ainsi que celui des accessoires métalliques du bâtiment développèrent également leurs exportations.

Au cours du premier semestre de l'année en cours, l'Europe a absorbé environ la moitié des ventes effectuées sur les marchés extérieurs, tandis que l'Afrique, l'Amérique et l'Asie se partageaient la presque totalité du reste des fournitures à raison de 8,8 p. c. de l'ensemble en valeur pour l'Asie, 14,1 p. c. pour l'Afrique et 11,4 p. c. pour l'Amérique.

En Europe, nos principaux clients sont les Pays-Bas, la France, la Suisse et les pays scandinaves.

Sur les marchés d'outre-mer, la Chine, la Malaisie britannique, le Congo belge, l'Union Sud-Africaine, l'Argentine et le Brésil sont nos acheteurs les plus importants.

Les Pays-Bas, la France, qui absorbaient, en 1946, une partie anormalement élevée de nos exportations, ont reçu, depuis le début de l'année en cours, une part décroissante de nos livraisons totales.

Par contre, nos exportations vers les principaux marchés d'outre-mer, à l'exception de l'Argentine, ont été accrues en pourcentage au cours du premier semestre de 1947.

TABLEAU XV

Activité de l'industrie des fabrications métalliques

Source : *Fabrimétal*.

MOIS	Nombre d'ouvriers	Nombre d'heures de travail en 1.000 h.	Commandes inscrites (millions de francs) (*)	Expéditions totales (*)		Exportations (*)		Marché intérieur (*)	
				Valeur (millions de francs)	Poids (tonnes)	Valeur (millions de francs)	Poids (tonnes)	Valeur (millions de francs)	Poids (tonnes)
1947 Janvier	168.026	30.859	2.508,2	2.103,4	101.240	582,4	29.521	1.521,0	71.719
Février	169.828	30.289	2.687,5	1.984,4	93.045	556,4	27.519	1.428,0	66.126
Mars	176.890	31.801	3.140,8	2.307,6	106.894	704,9	33.700	1.602,7	73.194
Avril	178.880	33.637	3.332,6	2.549,3	129.480	724,8	35.567	1.824,5	93.913
Mai	179.484	33.661	3.010,4	2.319,7	106.747	682,4	32.171	1.637,3	74.576
Juin	181.475	33.253	2.899,7	2.515,7	111.920	720,1	35.480	1.795,6	76.440
Juillet	184.032	33.574	2.736,9	2.459,2	106.807	633,6	27.731	1.825,6	79.076
Août	182.325	33.248	2.600,2	2.240,4	108.500	740,4	36.373	1.500,0	72.127
Huit premiers mois	—	—	22.916,3	18.479,7	865.233	5.345,0	258.062	13.134,7	607.171

(*) Sous-entreprises déduites.

* * *

L'industrie textile s'est maintenue à un niveau d'activité très élevé jusqu'à l'été, moment où, en raison principalement de la période des congés payés, la production a légèrement fléchi. Comparée à l'avant-guerre, la situation reste très satisfaisante puisque dans certains secteurs on dépasse les productions de 1938. Certaines productions pourraient d'ailleurs être encore développées si l'on trouvait toute la main-d'œuvre qualifiée nécessaire et si l'absentéisme, qui

sévit un peu partout et particulièrement dans les filatures de la région gantoise, pouvait être supprimé. A l'entrée de l'automne, certains signes de tension se sont manifestés, dus à la saturation du marché intérieur pour quelques catégories de produits et à la difficulté d'accès à certains marchés intérieurs.

La situation varie, du reste, de branche à branche et, à côté d'un secteur en expansion, on en trouve un autre nettement stagnant. De façon générale, la situation des filatures est meilleure que celle des tis-

sages et les industries de la laine et du coton sont plus florissantes que celles du lin et du jute.

La production des *filatures de coton* s'est accrue au cours des quatre premiers mois de l'année. Elle a atteint en avril le chiffre très élevé de 7.126 tonnes, pour retomber ensuite, mais en raison des congés payés, à 5.953 tonnes en août.

La production de filés fins est de loin la plus importante et dépasse la production moyenne de l'année 1938. En revanche, celle de carde fileuse reste inférieure au niveau d'avant-guerre. Cela tient à ce qu'une modification importante a eu lieu dans la filature de coton. Celle-ci s'applique maintenant à filer des numéros très fins afin d'approvisionner nos tissages, qui, autrefois, étaient tributaires de l'étranger, en partie, pour cette catégorie de fil. Il en résulte que l'on délaisse les fils plus grossiers de la carde fileuse pour un produit de plus haute valeur.

Le rythme de la production déjà très satisfaisant pourra vraisemblablement être maintenu et même encore développé si l'on trouve les effectifs de main-d'œuvre nécessaires. Les stocks de matières premières sont, en effet, très élevés et suffisants pour alimenter la production actuelle pendant quatre à cinq mois. Ils comprennent à concurrence de 40 p. c. du coton d'Amérique, à concurrence de 25 p. c. du coton des Indes et de 13,5 p. c. du coton du Congo.

La demande de filés reste grande par suite de la pénurie mondiale, ce qui laisse des perspectives favorables pour les filateurs. Actuellement, la production est presque entièrement livrée au marché intérieur, 10 à 15 p. c. seulement étant exportés.

La production des *tissages* a suivi une évolution pareille à celle des filatures. Elle a atteint un maximum pendant le mois de mars; depuis, elle n'a cessé de baisser jusqu'au mois d'août. Outre la période des congés payés, on peut citer parmi les causes de cette baisse, les difficultés rencontrées par les exportateurs des tissus et tapis de coton sur les marchés européens et américains.

La production de tissus de coton a faiblement évolué au cours de ces mois. Elle se situe aux environs de 3.400 tonnes par mois, dont 75 p. c. sont livrés sur le marché intérieur et 25 p. c. sont exportés. Au cours des trois derniers mois, les exportations se sont élevées à 600 tonnes en juin, à 583 tonnes en juillet et à 583 tonnes en août. Ces résultats sont en nette progression sur les mois antérieurs. Cependant, on note une légère tendance saisonnière à l'augmentation des stocks de produits finis.

La production de tissus spéciaux, tissus d'ameublement, velours, etc., après avoir atteint le chiffre très élevé de 1.178 tonnes en mars, est tombée graduellement jusqu'à 781 tonnes en août. De même, les livraisons, dont 55 à 60 p. c. sont exportés, diminuent progressivement au cours de ces huit mois. En revanche, les stocks de produits finis s'accroissent pour atteindre le chiffre de 923 tonnes en août.

La production de tapis de coton et de couvertures a évolué parallèlement à celle des tissus spéciaux. Les livraisons de couvertures se font à concurrence de 55 à 60 p. c. au marché extérieur; quant aux exportations de tapis, elles ont diminué graduellement pour n'atteindre en août que la moitié du chiffre de février. La cause principale de cette diminution doit être trouvée dans la fermeture du marché des Etats-Unis, protégé par des droits de douane élevés. D'autre part, les difficultés de change dans de nombreux pays de l'Europe, qui absorbent 47 p. c. de la valeur de la production, leur imposent des mesures restrictives qui touchent gravement cette industrie considérée comme industrie de luxe.

Dans l'industrie cotonnière, l'activité générale est bonne dans les branches travaillant des produits de consommation courante, destinés principalement au marché intérieur. Elle est beaucoup moins favorable dans les secteurs qui fabriquent des produits finis de haute valeur, car ceux-ci dépendent des marchés d'exportation.

La production des lavoirs et des peignages de *laine*, qui avait diminué régulièrement jusqu'en juin, s'est relevée à la suite d'un meilleur approvisionnement.

Ces industries travaillent surtout à façon, spécialement pour l'étranger. Leur activité pourrait être accrue si les lavoirs disposaient d'un plus grand nombre d'ouvriers acideurs. D'autre part, la grande sécheresse de l'été a provoqué la baisse du niveau des eaux du barrage de la Gileppe et imposé aux lavoirs établis dans la région de Verviers un rationnement de l'eau qui n'a pas manqué de réduire leur activité.

Les *filatures de laine*, après avoir connu une période de très grande activité, ont, elles aussi, été moins favorisées vers le milieu de l'année, du moins en ce qui concerne les filés de laine peignée. La production pour compte propre avait atteint pour le mois de mars le chiffre très élevé de 1.970 tonnes. Depuis, elle n'a cessé de baisser et fut ramenée à 1.190 tonnes en août. Dans ce secteur, le travail à façon pour l'intérieur reste insignifiant, mais les ordres pour l'extérieur ont, après, gagné en importance.

Les stocks sont en diminution, les livraisons ayant excédé pendant plusieurs mois les quantités produites.

A l'inverse de la production de filés de laine peignée, celle des filés de laine cardée, après s'être contractée jusqu'au mois de mai, s'est brusquement développée au cours des mois de juin et de juillet. Au cours de ce dernier mois, elle monta de 1.458 tonnes. De cette production, 85 à 90 p. c. sont faits pour compte propre.

Les livraisons absorbent régulièrement la production et les stocks de produits finis sont très peu importants.

Les exportations de filés de laine peignée et cardée se sont accrues. Elles ne représentent cependant

qu'un faible pourcentage de la production totale : 10 à 15 p.c. Parmi celles-ci, plus des deux tiers sont formés de filés de laine peignée, qui jouissent d'une très grande faveur. Cependant, depuis le mois de mars, les exportations de laine cardée ont doublé, passant de 111 tonnes et de 15 millions de francs en mars à 223 tonnes et 31 millions de francs en juin.

Les stocks de matières premières sont encore importants et permettent le maintien du rythme actuel de production pendant au moins quatre mois.

L'activité des *tissages de laine*, importante en janvier et en mars, s'est progressivement réduite depuis pour atteindre un minimum en août. La production de tissus cardés a diminué régulièrement depuis le début de l'année, mais elle reste encore supérieure à celle des tissus peignés. En mars, elle s'élevait à 988 tonnes, en août à 819 tonnes. C'est le marché intérieur qui en a absorbé la plus grosse partie. Jusqu'en mai, on n'a exporté mensuellement que 6 à 7 p. c. de la production. Depuis, le pourcentage s'est élevé à 15 p. c. environ. En juillet, il atteignit exceptionnellement 30 p. c.

La production de tissus peignés vient au second rang, mais elle s'est maintenue à un niveau en général supérieur à 500 tonnes par mois, ne manifestant aucune tendance à la baisse. Elle a été également presque entièrement absorbée par le marché intérieur, moins de 10 p. c. allant à l'exportation.

La production des tissus de laine peignée et cardée constitue près de 72 p. c. de la production des tissages de laine. Les 28 p. c. restants comprennent, par ordre d'importance, la production des tapis de laine, des tissus mixtes et des couvertures. Cette dernière est encore peu importante, elle n'atteint pas 100 tonnes par mois dont rien n'est exporté par suite de la pénurie existant encore sur le marché intérieur. Il n'en est pas de même des tapis de laine, dont la production s'élève à quelque 300 tonnes par mois et dont les deux tiers vont à l'exportation.

Dans son ensemble, on peut dire que les perspectives de l'industrie de la laine sont meilleures que celles de l'industrie du coton, pour laquelle l'état de pénurie sur le marché intérieur a disparu.

Le développement normal de l'industrie du *lin* et du *jute* est entravée par l'insuffisance de matières premières et un manque de main-d'œuvre. Aussi, sur l'ensemble des broches existantes, la moitié seulement est en activité.

La pénurie de matières premières aura disparu pour l'industrie du lin quand l'Union Soviétique et les pays baltes auront repris leurs expéditions. Entretemps, la récolte belge de lin a été très déficitaire. Le rendement moyen à l'hectare est tombé de 60,7 q.m. en 1946 à 40,3 q.m. en 1947, à cause de la sécheresse, tandis que les surfaces emblavées en lin étaient réduites de 31.388 hectares en 1946 à 27.845 hectares en 1947. De ce fait, la production totale est tombée de 190.564 tonnes à 112.215 tonnes. D'autre part, les

rendements des récoltes françaises et néerlandaises ont aussi diminué et ces pays ne pourront fournir les importations nécessaires pour compenser le déficit de notre production. Aussi l'industrie du lin se trouvera-t-elle bientôt devant une sérieuse pénurie de matières premières.

Le manque de main-d'œuvre se fait aussi sentir, principalement dans les filatures où le travail fatigant et malpropre n'attire pas les jeunes gens. Néanmoins, la production des filatures de lin s'est maintenue au niveau des mois précédents. Après avoir atteint en avril le niveau très élevé de 856 tonnes, elle est tombée à 685 tonnes en mai et haussa à nouveau au cours des mois de juin et de juillet. Les livraisons diminuent régulièrement à partir du mois de mars. Il s'ensuit une augmentation des stocks de produits finis qui représente près de deux mois de production. Les deux tiers des livraisons sont destinés au marché intérieur, le reste est exporté. Parmi les principaux clients, on note les Pays-Bas et le Brésil. L'Angleterre, pourtant un client traditionnel, a suspendu ses importations de filés depuis le mois de juin.

Les *tissages de lin*, qui trouvent de faciles débouchés sur les marchés extérieurs, sont très actifs et maintiennent leur production au niveau de l'année 1938. Les livraisons à l'exportation, qui avaient atteint des chiffres très élevés en janvier et février, furent moins fortes en mars et avril, puis se relevèrent jusqu'au mois d'août.

L'*industrie du jute* avait accru dans de fortes proportions sa production de filés lorsque, brusquement, la réduction des allocations de jute indien l'a forcée à partir d'avril à restreindre son activité. De mars à juillet, les stocks de matières premières furent réduits de moitié.

Les tissages de jute, hormis peut-être la fabrication de tapis, n'ont pas ressenti tout de suite toutes les conséquences de la pénurie des matières premières. En effet, si la production de tapis de jute a sérieusement baissé dès le mois de mars, la production de tissus de jute s'est maintenue aux environs de 2.000 tonnes par mois, dont la moitié sont exportées.

La situation actuelle, assez peu favorable, ne s'améliorera pas au cours des prochains mois, étant donné que la pénurie mondiale du jute est encore très aiguë.

Dans son ensemble, la situation de l'industrie textile est bonne. Mais on peut déjà noter dans quelques branches, divers éléments défavorables, les uns concernent les approvisionnements en matières premières, les autres l'écoulement de la production.

La pénurie de matières premières frappe particulièrement les industries du lin et du jute. Celles-ci ne peuvent produire davantage, bien que leur production puisse facilement être écoulee sur les marchés intérieur et extérieur. Cette situation est encore la conséquence directe des dévastations de la guerre.

Pour les autres industries, l'approvisionnement en matières premières est suffisant et même abondant.

Mais les différentes branches de l'industrie cotonnière et lainière, selon qu'elles fabriquent un produit de plus en plus fini, souvent qualifié de luxueux, et qu'elles dépendent plus ou moins des marchés extérieurs, souffrent d'une mévente de leur production, d'autant plus grande que la part du marché intérieur est faible. Cette situation a été causée par les mesures de restriction aux importations, prises par de nombreux pays à court de devises fortes. Ces mesures sont très préjudiciables aux industries textiles belges spécialisées dans la fabrication d'articles fins de haute valeur. Aussi, les dirigeants de ces industries suivent avec beaucoup d'attention la rédaction des traités commerciaux et spécialement l'élaboration de la Charte du commerce mondial.

* * *

La production de l'industrie cimentière, qui avait fléchi nettement au cours des mois d'hiver, en raison de la diminution saisonnière de la demande et de la réduction des contingents de combustible accordés aux usines, s'est redressée à partir du mois d'avril pour atteindre en mai, puis en juillet et en août, des tonnages qui n'avaient pas été observés depuis la libération.

Juin fut par contre moins favorable, en raison des grèves qui réduisirent l'activité au cours de ce mois.

La demande nationale demeure sensiblement inférieure à son niveau d'avant-guerre. Par contre, les besoins étrangers sont considérables, si bien qu'une production accrue pourrait être écoulee sans difficulté. Malheureusement, la fabrication reste limitée par l'insuffisance des attributions de charbon, à laquelle les usines s'efforcent de remédier en consacrant une partie de leur activité à la production du ciment mixte, qui exige moins de combustible que celle du ciment Portland artificiel. Le ciment mixte a une résistance égale à celle du ciment Portland, mais la prise en est plus lente. Il est livré surtout au marché intérieur et n'est exporté en principe que vers des pays qui, comme les Pays-Bas et la France, produisent eux-mêmes du ciment de cette qualité et en font une consommation courante.

Les exportations de ciment, qui avaient diminué en janvier et février, parallèlement à la contraction de la production cimentière, ont repris plus d'ampleur à partir du mois de mars. Depuis ce moment jusqu'en juillet, elles ont dépassé constamment leur niveau de 1938.

L'orientation des courants d'exportation a fort évolué depuis avant-guerre. Avant le conflit mondial, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis absorbaient près des trois quarts de nos exportations de ciment. Le solde des exportations se répartissait entre une série de pays disséminés dans le monde entier.

De nos trois grands marchés d'exportations, seuls les Pays-Bas ont conservé à peu près leur importance, les livraisons faites à ce pays ayant atteint 120.152 tonnes au cours du premier semestre de 1947,

alors que la moyenne semestrielle de 1938 était de 142.643 tonnes.

Au contraire, les exportations vers la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont actuellement presque inexistantes, tandis que les ventes sur les marchés asiatiques, africains et sud-américains ont été considérablement majorées.

TABLEAU XVI

Production et exportations de ciment

Source : *Institut national de Statistique.*

	Production		Exportations	
	Chiffres absolus (tonnes)	p. c. de 1938	Chiffres absolus (tonnes)	p. c. de 1938
1938 Moyenne mensuelle	250.000	100	82.637	100
1948 Moyenne mensuelle	157.481	63,0	37.861	45,8
1947 Janvier	180.543	72,2	40.815	49,4
Février	122.926	49,2	58.794	71,1
Mars	144.553	57,8	93.897	113,6
Avril	216.699	86,7	97.400	117,9
Mai	236.296	94,5	102.545	124,1
Juin	198.040	79,2	85.830	103,9
Juillet	251.825	100,7	94.375	114,2
Août	239.543	95,8	75.652	91,5

Position tarifaire : 163a et b.

TABLEAU XVII

Exportations de ciment par principaux pays de destination

Source : *Institut national de Statistique.*

Continents et pays	Moyenne semestrielle de 1938		Premier semestre de 1947	
	Chiffres absolus (en tonnes)	p. c. de l'ensemble	Chiffres absolus (en tonnes)	p. c. de l'ensemble
<i>Europe :</i>				
Pays-Bas	142.643	28,7	120.153	25,1
Royaume-Uni	101.034	20,4	50	—
Autres pays	71.901	14,5	7.162	1,5
Total	315.578	63,6	127.365	26,6
<i>Asie :</i>				
Moyen-Orient	1.161	0,3	13.415	2,8
Autres pays	2.584	0,5	11.765	2,5
Total	3.745	0,8	25.180	5,3
<i>Afrique</i>	20.259	5,9	102.405	21,4
<i>Amérique du Nord :</i>				
Etats-Unis	85.254	17,2	953	0,2
Canada	2.561	0,5	4.731	1,0
Autres pays	—	—	1.241	0,2
Total	87.815	17,7	6.925	1,4
<i>Mexique, Amérique Centrale et Amérique du Sud :</i>				
Bésil	1.159	0,3	102.143	21,3
Autres pays	58.161	11,7	115.263	24,0
Total	59.320	12,0	217.406	45,3
<i>Océanie</i>	103	—	—	—
Total général	495.820	100	479.281	100

* * *

L'industrie du verre a continué, au cours des derniers mois, à développer progressivement ses fabrications.

En verres à vitres, à la fin de l'année 1946, cinq bassins étaient en activité : ceux de Lodelinsart et de Gilly dépendant de l'Union des Verreries mécaniques belges, deux bassins à Moll dépendant de Glaver et enfin celui des Verreries Gobbe, de Lodelinsart.

La production, limitée par la pénurie relative de charbon et de carbonate de soude, atteignait environ 2.000.000 m² de simple épaisseur par mois soit 80 p. c. environ de la production mensuelle moyenne des dernières années d'avant-guerre.

La demande demeurant pressante, surtout sur les marchés extérieurs, un effort soutenu fut accompli pendant les derniers mois de 1946 et pendant l'année en cours, en vue d'accroître la production.

L'approvisionnement en carbonate de soude put être amélioré, notamment à la suite de livraisons effectuées par la France; quant au problème du combustible, il fut partiellement résolu par l'utilisation du mazout en remplacement du charbon à gaz.

En avril, Glaver remit en activité sa division de Houdeng équipée au mazout, et l'Union des Verreries mécaniques belges fit de même fin juin pour sa division de Jemappes, tandis que les Verreries Gobbe-Hocquemiller équipaient également leur usine au mazout.

Grâce à la mise en marche du bassin de Houdeng, la production de verres à vitres put être portée à 2.600.000 m² de simple épaisseur environ en mai et à 2.700.000 m² en juin. La mise à feu du bassin de Jemappes permit, d'autre part, d'envisager pour juillet et les mois suivants une production mensuelle de l'ordre de 3.000.000 m² ou même davantage.

Les exportations de verres à vitres ont atteint au mois de mars un tonnage comparable à celui de l'année 1938 et se sont maintenues depuis aux environs de ce niveau, sauf en juin et en août, mois au cours desquels les statistiques douanières enregistrèrent une certaine régression. En valeur, le montant des exportations est favorablement influencé par la hausse des prix.

Le tableau XIX indique la répartition en tonnage, par continents et par principaux pays de destination, des exportations de verres à vitres réalisées en 1938 et au cours du premier semestre de 1947.

On notera que, dans l'ensemble, l'orientation des courants d'exportation est favorable. L'Europe n'absorbe plus que 25,7 p. c. du total, contre 48,1 p. c. en 1938, tandis que les parts de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie sont passées respectivement de 13,2 à 23,6 p. c., de 6,6 à 14,7 p. c., de 28,7 à 31,3 p. c. et de 3,4 à 4,7 p. c. Toutefois, les ventes au Canada et aux Etats-Unis ont subi une régression marquée.

En raison des conditions d'écoulement très favo-

rables des produits de l'industrie du verre à vitres, il était indispensable de veiller à ce que de nouveaux moyens de production ne soient pas créés dans ce secteur, où les installations existantes ont un potentiel supérieur au volume normal de la demande et sont d'ailleurs encore loin d'être utilisées à pleine capacité malgré l'ampleur des besoins actuels.

C'est pourquoi, à la suite d'une requête déposée en décembre 1945 par l'Association industrielle du verre à vitres, qui groupe l'unanimité des producteurs de cette catégorie de produits verriers, un arrêté du Régent du 5 mars 1947 (*Moniteur* du 19 mars 1947) mit sur pied un régime adéquat de réglementation de la production et de la distribution de verres à vitres.

En vertu de cet arrêté, il est interdit, sauf autorisation spéciale, d'installer, de mettre en activité ou d'utiliser pour la production de verres à vitres tout four de fusion ou machine à produire le verre qui n'existait pas à la date du 18 octobre 1940 ou qui n'était pas, à cette date, affecté uniquement à cette fabrication.

En *glaceries*, la production a également progressé depuis le début de l'année. Elle est actuellement de 180.000 m² par mois environ. De février à juillet, les exportations ont dépassé nettement leur niveau de 1938. Les chiffres du mois d'août furent, par contre, beaucoup moins favorables.

Comme en verres à vitres, l'orientation des courants d'exportation est favorable. L'Europe n'absorbe plus que 43,4 p. c. du total, contre 62,3 p. c. en 1938, alors que les parts de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique sont passées respectivement de 4,6 à 10,1 p. c., de 5,2 à 8,5 p. c. et de 15,2 à 27,3 p. c., tandis que celle de l'Océanie ne diminuait que légèrement (de 12,7 à 10,7 p. c.). Contrairement à l'évolution constatée dans le secteur du verre à vitres, les ventes sur le marché canadien et aux Etats-Unis ont progressé par rapport à l'avant-guerre.

En *gobeletterie*, les exportations se sont également fortement développées depuis février; elles ont rejoint dans l'ensemble leur niveau d'avant-guerre.

En *bouteillerie*, enfin, où la production est de plus de 5 millions de bouteilles par mois (2.600 tonnes), les exportations dépassent leur niveau d'avant-guerre, mais tendent à se réduire depuis mars-avril, mois au cours desquels elles avaient atteint un montant maximum.

On notera qu'en glacerie, gobeletterie et bouteille-rie, plus encore qu'en verres à vitres, la valeur des exportations est, compte tenu de la dépréciation du franc, nettement plus élevée qu'en 1938.

TABLEAU XVIII

Exportation des principaux produits des verreries, glaceries et cristalleries

Source : Institut national de Statistique.

Période	Quantités (tonnes)				Valeur (1.000 francs)			
	Verres à vitres	Glaces polies	Gobeletterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes	Verres à vitres	Glaces polies	Gobeletterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
1938 Année	122.939	28.946	11.404	5.243	177.749	177.022	74.562	5.960
Moyenne mensuelle	10.245	2.412	950	437	14.812	14.752	6.213	497
1947 Janvier	2.471	1.226	577	553	18.825	18.748	13.722	2.867
Février	8.249	3.221	983	661	63.133	56.703	33.867	4.247
Mars	10.762	4.126	942	977	82.837	68.982	40.113	4.291
Avril	10.169	2.718	807	915	78.334	44.714	33.107	5.052
Mai	11.004	3.908	942	768	89.037	62.693	35.967	4.667
Juin	8.801	2.850	929	637	69.133	46.382	33.738	4.226
Juillet	10.384	2.757	1.073	661	82.525	48.342	39.056	4.156
Août	6.470	1.337	608	435	50.813	21.876	22.228	3.088

Positions tarifaires :

- (1) Verres à vitres : nos 834-835.
 (2) Glaces polies : nos 832a, b, c-833.
 (3) Gobeletterie : nos 845-846-862.
 (4) Bouteilles, fioles, bonbonnes : nos 842-843-844.

TABLEAU XIX

Détail, par pays de destination, des exportations de verres à vitres et de glaces polies

Quantités en tonnes

Source : Institut national de Statistique.

	Verres à vitres				Glaces polies			
	Moyenne semestrielle 1938		1 ^{er} semestre 1947		Moyenne semestrielle 1938		1 ^{er} semestre 1947	
	Chiffres absolus	p. c. du total	Chiffres absolus	p. c. du total	Chiffres absolus	p. c. du total	Chiffres absolus	p. c. du total
Europe :								
France	82	0,1	82	0,2	470	3,2	2.409	13,4
Pays-Bas	9.253	15,1	2.206	4,3	666	4,6	1.282	7,1
Royaume-Uni	14.937	24,3	2.792	5,4	5.679	39,1	1.540	8,5
Divers	5.285	8,6	8.222	15,8	2.199	15,4	2.570	14,4
Total...	29.557	48,1	13.302	25,7	9.014	62,3	7.801	43,4
Asie	8.107	13,2	12.231	23,6	660	4,6	1.804	10,1
Afrique	4.030	6,6	7.610	14,7	752	5,2	1.523	8,5
Amérique du Nord :								
U. S. A.	3.222	5,2	4	—	411	2,8	582	3,3
Canada	5.737	9,3	3.344	6,5	411	2,8	1.658	9,2
Total...	8.959	14,5	3.348	6,5	822	5,6	2.240	12,5
Mexique, Amérique Centrale et Amérique du Sud	8.713	14,2	12.887	24,8	1.380	9,6	2.665	14,5
Océanie	2.103	3,4	2.455	4,7	1.844	12,7	1.922	10,7
Total général...	61.460	100,0	51.833	100,0	14.472	100,0	17.955	100,0

* * *

Dans le secteur de l'industrie diamantaire où la production continue à être volontairement limitée, la situation a évolué favorablement pendant la période sous revue.

Les exportations de diamants taillés progressèrent nettement en avril et en mai et atteignirent, au cours de ce dernier mois, un montant en carats supérieur à la moyenne mensuelle de l'année 1946. Les prix restaient toutefois assez déprimés.

En juin, un nouveau progrès très important fut réalisé.

Les exportations de pierres taillées furent, en effet, pendant ce mois de 42.140 carats valant 1.363.445 £.

En quantité, ce chiffre n'avait jamais été atteint depuis la libération, le maximum des exportations mensuelles s'établissant à 32.368,66 carats pour septembre 1946. En valeur, il n'avait été dépassé que deux fois, soit en mars et en septembre 1946 (avec respectivement 1.416.759 £ et 1.415.060 £.

Les chiffres du mois de mai et surtout ceux du mois de juin furent donc interprétés avec réserve. S'ils indiquaient un certain redressement de la situation, ils ne signifiaient pas que les conditions qui prévalaient sur le marché diamantaire au cours des mois de prospérité de 1946 étaient à nouveau réalisées.

En juillet, les exportations de diamants taillés retombèrent d'ailleurs à 21.927 carats valant 673.973 £, soit un chiffre inférieur à ceux d'avril et de mai et qui ne représente que 50 p. c. des quantités et valeurs exportées en juin.

Par contre, un nouveau redressement fut réalisé en août, mois au cours duquel les exportations de diamants taillés s'élevèrent à 30.224,23 carats valant 1.067.457 £.

L'évolution était cette fois nettement satisfaisante car l'accroissement des ventes n'était plus dû, comme en juin, à une demande exceptionnelle d'un caractère passager, mais à une reprise appréciable des importations américaines, qui atteignirent 660 milliers de livres, montant qui n'avait plus été relevé depuis octobre 1946.

Les exportations de diamants industriels ont pris un certain développement au cours des derniers mois, tant en poids qu'en valeur, la Grande-Bretagne demeurant notre principal client.

Les importations de diamants bruts destinés à la taille ont également pris plus d'ampleur.

TABLEAU XXII

Importations de diamants

Périodes	Diamants bruts destinés à la taille		Boarts et diamants industriels		Diamants taillés		Total	
	Quantité en carats	Valeur en £	Quantité en carats	Valeur en £	Quantité en carats	Valeur en £	Quantité en carats	Valeur en £
1946 Moyen. mens. . .	170.895	955.893	43.199	8.716	—	—	214.094	964.609
1947 Janvier	4.901	20.617	—	—	—	—	4.901	20.617
Février	26.970	195.284	7.740	3.037	—	—	34.710	198.321
Mars	47.647	117.952	15.090	7.738	—	—	62.737	125.690
Avril	96.026	316.235	10.685	7.105	1.008	27.033	107.719	350.373
Mai	103.735	456.613	11	77	248	8.978	103.994	465.668
Juin	134.827	473.534	1.586	3.093	2.112	75.487	138.525	552.114
Juillet	138.697	330.088	5.959	7.494	932	36.127	145.588	373.709
Août	109.199	575.516	3.686	4.341	2.201	74.666	115.086	654.523

On notera que les fournitures faites par la *Diamond Trading Company*, organisme de vente de la *Diamond Producers Association*, n'ont représenté qu'un pourcentage du total plus faible que pendant l'année 1946. En effet, la *Diamond Trading Company* poursuit une politique de stabilisation du prix du brut, tandis que les pierres brutes stockées aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne sont vendues à des prix qui se sont adaptés à la baisse de valeur du taillé.

Les importations de boart et de diamants industriels ont évolué de manière très irrégulière et sont restées constamment inférieures à la moyenne mensuelle de 1946.

Quant aux importations de diamants taillés qui ont repris en avril, elles ne représentent que de faibles montants.

Les ressources en devises provenant de l'activité de l'industrie et du commerce diamantaires (compte tenu des importations de taillés, de boart et de diamants industriels, ainsi que des exportations de diamants industriels), après une légère diminution en avril, due à l'augmentation des importations de brut, se sont accrues légèrement en mai et ont atteint en juin un niveau exceptionnellement élevé. En juillet,

le solde favorable en devises fut ramené à un montant sensiblement inférieur à celui des mois précédents, tandis que les résultats du mois d'août se révélaient à nouveau plus favorables.

TABLEAU XXIII

Ressources en devises provenant de l'activité de l'industrie et du commerce diamantaires

Périodes	En livres sterling
1946 Moyenne mensuelle	150.393
1947 Janvier	608.993
Février	513.040
Mars	510.242
Avril	463.868
Mai	498.398
Juin	895.860
Juillet	389.582
Août	513.180

Le régime de restriction volontaire de la production continua à être organisé pendant les mois d'avril et de mai et au début de juin sous la forme d'une limitation à trois jours de la semaine de travail. A partir du 9 juin, on fit alterner une semaine de travail et une semaine d'inaction. Ce système fut appliqué jus-

qu'à la fin du mois d'août; à ce moment, en raison de l'évolution favorable de la situation de l'industrie diamantaire, il a été décidé qu'à partir du mois de septembre, on travaillerait quatre semaines sur cinq au lieu d'une semaine sur deux.

Bien que les mesures de restriction de la production prises en Belgique n'aient été adoptées que dans un petit nombre de centres étrangers, l'industrie diamantaire anversoise a réussi à consolider sa situation de principal producteur mondial.

Ceci résulte notamment de l'examen du montant des importations de diamants taillés aux Etats-Unis pendant le premier trimestre de 1946 et le premier trimestre de 1947.

TABLEAU XXIV

Importations de diamants taillés aux U.S.A.

Pays de provenance	Premier trimestre de 1946		Premier trimestre de 1947	
	Valeur (1.000 \$)	p. c. du total	Valeur (1.000 \$)	p. c. du total
Belgique	14.307	41,8	4.449	48,9
Brésil	1.824	5,3	275	3,0
Cuba	3.482	10,2	300	3,3
France	269	0,8	127	1,4
Pays-Bas	2.391	7,0	790	8,7
Palestine	5.928	17,3	818	9,0
Afrique du Sud	3.874	11,3	1.493	16,4
Angleterre	1.685	5,0	322	3,5
Divers	495	1,4	520	5,7
	34.255	100	9.094	100

Bien que tous les pays exportateurs (sauf les « divers ») aient dû enregistrer une régression de leurs ventes, on constate que la position relative de la Belgique s'améliore au détriment de celle de la Palestine, de Cuba, du Brésil et de la Grande-Bretagne. Par contre, la France, les Pays-Bas et surtout l'Afrique du Sud ont consolidé leur situation, si bien que ce dernier pays apparaît de plus en plus nettement comme notre principal compétiteur.

* * *

TRANSPORTS

Il n'y a guère de faits notables à mentionner pendant les quatre derniers mois en ce qui concerne le matériel roulant des chemins de fer, si ce n'est l'envoi, à la fin du mois d'août, d'un bon nombre de wagons à l'atelier de réparation, en vue d'une révision complète et définitive.

Le nombre de locomotives présentes en Belgique a légèrement haussé. Il a atteint, fin août, le chiffre le plus élevé depuis la libération. L'accroissement est minime en regard des mois précédents. Celui du nombre de locomotives utilisables est, par contre, plus prononcé à cause d'une sérieuse diminution du nombre de locomotives se trouvant en réparation. La S.N.C.F.B. a, en effet, remis en état le plus grand nombre de locomotives constituant ses effectifs et elle dispose actuellement d'un parc de locomotives en état de marche qui comptait, à la fin du mois d'août,

244 unités en regard des 181 unités à la fin du mois d'août de l'année 1946.

Ceci constitue une sérieuse amélioration par rapport à l'année dernière et laisse supposer qu'il sera possible de faire face à toute éventualité au cours de l'hiver prochain. Dès maintenant, la S.N.C.F.B. peut consacrer toute son attention à la reconstitution et à la révision des effectifs de wagons.

Jusqu'à la fin du mois d'août, il y a peu de faits saillants à noter. Le nombre de wagons présents en Belgique s'est accru. En avril, 300 wagons neufs furent mis en service. De la commande de 10.000 wagons passée par la S.N.C.F.B. au Consortium des Constructions belges, 1.400 wagons ont été livrés. L'accroissement du nombre de wagons présents en Belgique va de pair avec la diminution du nombre de wagons étrangers circulant sur notre réseau. A la fin du mois d'août, leur nombre n'atteignait que 8 p. c. du total des wagons présents.

Parallèlement, le nombre de wagons disponibles s'est accru jusqu'au début du mois d'août. Dès ce mois, il est brusquement tombé par l'envoi de nombreux wagons aux ateliers de réparation en vue d'une révision complète et définitive.

En fait, la reconstitution des effectifs du matériel roulant est à peu près terminée. Actuellement, on s'attache à l'améliorer afin d'accroître son rendement et d'augmenter la sécurité des transports, ce qui est particulièrement heureux aux approches de l'hiver. Il en résultera nécessairement, grâce à une meilleure exploitation, une baisse des charges financières.

Néanmoins, au cours de la période étudiée, l'activité générale des chemins de fer a été entravée par la pénurie de wagons plats, qui persista pendant toute la période. Celle-ci retarda constamment les envois de produits métalliques longs, de produits de carrière et de bois en grume. Cette pénurie malencontreuse eut lieu au moment précis où de nombreuses industries reprenaient leur activité saisonnière. Aussi, la S.N.C.F.B. mit un certain retard à satisfaire la demande de wagons.

Pendant le mois de mars, celle-ci haussa de semaine en semaine. L'hiver, particulièrement long cette année, avait accumulé les demandes de transport par chemins de fer. Ces derniers devaient enlever un gros arriéré au moment précis où les industries saisonnières reprenaient leur production et faisaient appel au chemin de fer pour l'expédition de leurs produits. Enfin, l'activité toujours croissante du port d'Anvers, port ferroviaire, augmentait le nombre de demandes de wagons. En conséquence, la moyenne journalière de wagons demandés s'éleva de 13.000 unités au cours de la dernière semaine du mois de février à 14.100 au cours de la dernière semaine du mois de mars. Si la demande de wagons a fortement haussé, l'offre de wagons de la S.N.C.F.B. haussa plus rapidement encore, passant de la moyenne journalière de 10.500 wagons à la fin du mois de février à 12.200 wagons à la fin du mois de mars. Cette amélio-

ration de l'offre est la conséquence, d'une part, de l'accroissement du nombre de wagons disponibles et, d'autre part, de meilleures conditions atmosphériques qui influencèrent favorablement la durée de rotation des wagons. Celle-ci s'écourta, passant d'une durée moyenne de 6 jours à une moyenne de 5 jours.

En conséquence, le pourcentage de satisfaction des demandes de wagons, qui n'atteignait que 80 p. c. des demandes au début du mois de mars, s'éleva progressivement à 86 p. c. à la fin du mois. Cette amélioration devait se poursuivre au cours des prochains mois, jusqu'à la fin du mois de juillet.

La plus grande offre de wagons avait permis à la S.N.C.F.B. de résorber pendant le mois de mars les arriérés. Cette tâche fut rendue surtout plus aisée, parce que la navigation intérieure a pu reprendre son activité et qu'elle a acheminé une partie des marchandises qui, autrement, auraient dû être transportées par chemin de fer.

Ces deux facteurs ont contribué à abaisser légèrement les demandes journalières. Celles-ci s'élevaient en moyenne à 13.400 wagons par jour.

En regard de ces demandes, la S.N.C.F.B. offrait en moyenne 12.800 wagons par jour.

La baisse des demandes et l'accroissement de l'offre contribuèrent à élever le pourcentage de satisfaction qui s'éleva graduellement de 90 à 97 p. c. Ce pourcentage fut le meilleur de la période étudiée, car les mois de juillet et d'août furent caractérisés par de violents mouvements de demandes.

Au cours du mois de juillet, la demande baissa rapidement sous l'effet des congés payés octroyés pendant cette période et de la grève qui éclata au port d'Anvers au cours de la seconde quinzaine du mois. La demande se contracta brusquement et tomba de 13.479 wagons par jour au cours de la première semaine de juillet à 10.103 au cours de la dernière semaine.

L'offre évolua parallèlement à la demande, et même il fallut, au cours de la troisième semaine, garer de nombreux wagons. Cependant, la durée de rotation ne s'améliora pas, un grand nombre de wagons restant sur charge, immobilisés au port d'Anvers et dans bon nombre de gares. Au contraire, elle s'allongea et au cours de la troisième semaine du mois de juillet, elle atteignit même 5,62 jours.

Le pourcentage de satisfaction des demandes se maintint à 96 p. c. Si le mois de juillet fut caractérisé par une forte contraction, le mois d'août le fut par une forte expansion des demandes. En quatre semaines, elles passèrent de 12.281 wagons par jour au cours de la première semaine à 16.058 au cours de la dernière semaine. Trois facteurs contribuèrent à accroître les demandes. En premier lieu, la reprise du travail dans les mines après la période des congés payés; ensuite, la fin de la grève au port d'Anvers et la nécessité d'enlever les marchandises qui y étaient accumulées; enfin, il faut mentionner la forte sécheresse qui entrava la

navigation intérieure et imposa aux chemins de fer une partie des transports de marchandises normalement effectués par voie d'eau.

En présence d'un tel accroissement de demandes, qui dépassait nettement la capacité de transport des chemins de fer, l'offre haussa, mais dans une moindre mesure : elle passa de 11.826 wagons par jour pendant la première semaine du mois d'août à 13.180 wagons pendant la dernière semaine. Cette hausse est d'autant plus remarquable que le nombre de wagons disponibles était tombé entretemps, à cause des mesures prises en vue de leur révision complète et définitive.

Cette amélioration de l'offre est attribuable à l'accélération de la durée de rotation et à des mesures prises en vue d'accroître les disponibilités de wagons. En effet, les dirigeants ont imposé une surveillance dans les gares afin d'y réduire au minimum la durée de séjour de wagons vides. Afin de mettre le nombre maximum de wagons au service des expéditeurs, la Société Nationale des Chemins de fer a affrété des bateaux pour assurer, dans la mesure du possible, son propre approvisionnement en combustibles. Grâce à ces mesures, la durée de rotation, d'autre part, baissa, passant d'une moyenne de 5,04 jours au cours de la première semaine à 4,5 jours au cours de la dernière semaine du mois. Ainsi, la moyenne annuelle de l'année 1938 était atteinte pour la première fois depuis la libération.

Cependant, en dépit de ces efforts en vue d'accroître l'offre de wagons, celle-ci resta toujours très inférieure aux demandes. Aussi, le pourcentage de satisfaction des demandes tomba au cours du mois de 96 p. c. à 82 p. c.

Au cours de ces derniers mois, la S.N.C.F.B. s'est trouvée devant la lourde tâche d'effectuer seule le transport de la plus grande partie des produits. Par deux fois, les demandes excédèrent nettement la capacité de transport des chemins de fer belges. Si ceux-ci ont accru, grâce à des mesures exceptionnelles, leurs prestations dans les circonstances difficiles, il n'en reste pas moins que, pendant la période envisagée, ils ne purent retrouver leur situation normale d'avant-guerre. En effet, plusieurs éléments nouveaux, nés de la guerre, interviennent toujours pour retarder ce retour. En premier lieu, faute d'une durée de rotation normale, le nombre de wagons disponibles paraît encore trop restreint pour satisfaire à une forte demande. En particulier, l'absence des wagons tombereaux et plats s'est fait durement ressentir. La livraison des 10.000 wagons en construction et la remise en état de notre matériel roulant remédieront seules à cette situation. Ces deux facteurs amélioreront également la circulation des trains et le rendement, et accroîtront de ce fait le nombre journalier de wagons disponibles. Ensuite, la structure des expéditions de marchandises par chemin de fer s'est modifiée au lendemain de la libération, de sorte que le réseau ne répond pas toujours aux exigences

du moment. Ainsi, au port d'Anvers, le nombre de wagons chargés à destination de l'hinterland, dépasse sensiblement le niveau de 1938, tandis que le nombre de wagons chargés arrivés au port, est notablement inférieur au niveau d'avant-guerre. Actuellement, il existe un grand déséquilibre entre les entrées et les sorties de wagons, qui n'existait pas avant-guerre. Les installations ferroviaires du port ne sont pas adaptées aux mouvements actuels et des difficultés d'emmagasinage et d'expédition s'ensuivent.

D'autre part, le parcours moyen des marchandises transportées s'est allongé par rapport à l'avant-guerre. Aussi, les wagons sont indisponibles plus longtemps, tout en transportant moins de tonnes de marchandises. Ces difficultés entravent les mouvements de marchandises, surtout pendant les périodes très actives, particulièrement à la fin et au début de l'année.

Après avoir atteint un maximum pendant le mois de mars, le nombre de tonnes transportées et de tonnes-kilométriques baissa progressivement jusqu'au mois de juillet. A partir de ce mois, il s'est relevé et atteindra probablement un nouveau maximum pendant le mois d'octobre ou de novembre.

Ce mouvement est une variation saisonnière liée à la reprise de l'activité de la navigation fluviale, mais aussi à la structure même du mouvement des marchandises transportées, qui subit les fluctuations de la vie économique du pays.

Le transport de combustibles reste toujours de loin le plus important. Il intervient à concurrence de 37 p. c. du total des marchandises transportées. Le niveau atteint cette année est légèrement supérieur à celui de l'année précédente, mais ne représente que 80 p. c. du niveau atteint pendant l'année 1938. Ce transport varie fort peu au cours de l'année; tout au plus peut-on noter une légère baisse pendant la belle saison.

Les transports de produits alimentaires, chimiques, d'huiles et de graisse diminuent au cours de ces mois, tandis que les envois d'autres produits, tels que les produits des carrières, de la construction et, dans une moindre mesure, les produits métalliques, haussent consécutivement à la reprise saisonnière de ces industries. Toutefois, pour l'ensemble des produits, on n'a pas encore atteint le niveau d'avant-guerre, principalement à cause de la disparition du transit.

Mais les résultats obtenus au cours des derniers mois montrent qu'un réel progrès a été accompli dans nos relations avec l'étranger. Le trafic international et le transit ont haussé au cours des mois de mars et d'avril. Le nombre de tonnes transportées se rapproche du niveau atteint pendant l'année 1938. Cette amélioration reflète l'activité accrue des ports d'Anvers et de Gand, ainsi que les conséquences des basses eaux du Rhin et de la Meuse. Celles-ci, en effet, ont contraint de nombreux expéditeurs à faire appel aux chemins de fer plutôt qu'à la batellerie.

Cette situation favorable s'est maintenue jusqu'à la fin du mois d'août.

Néanmoins, un progrès substantiel ne pourra avoir lieu qu'avec la reprise du transit rhénan. Celle-ci exercerait une heureuse influence sur la situation générale des transports par chemin de fer.

Le mouvement des marchandises eut ses répercussions sur l'évolution des recettes. Celles-ci ont atteint en avril un maximum d'après-guerre avec 482 millions de francs. Ensuite, elles sont tombées à 405 millions de francs pendant le mois de juin pour s'accroître à nouveau jusqu'à 416,8 millions pendant le mois de juillet et 410 millions pendant le mois d'août. Ces chiffres sont supérieurs en moyenne de 10 p. c. à ceux des mois correspondants de l'année 1943. Cependant, les principales recettes provenaient du mouvement des voyageurs, qui est particulièrement important pendant ces mois en raison de la période des congés.

Le nombre de voyageurs kilométriques transportés haussa régulièrement à partir du mois de février, passant de 520 millions pendant ce dernier mois à 714 millions pendant le mois d'août. En 1946, les chiffres correspondants étaient de 518 millions et 612 millions. La hausse de cette année a en partie pour causes, l'extension des voyages à prix réduits accordés à certaines catégories d'habitants et également la propagande touristique faite par la S.N.C.F.B. Cependant, encore 60 à 70 p. c. des voyageurs transportés sont des abonnés et plus de 40 p. c. des voyageurs transportés bénéficient d'un abonnement ouvrier. Les chemins de fer belges assurent toujours les « mouvements alternants », une des grandes particularités sociales de notre pays.

Sauf une courte baisse en avril, qui les ramena à 180 millions contre 224 millions en mars, les recettes ont également haussé au cours de ces derniers mois, atteignant 315 millions pendant le mois d'août.

Ces résultats sont très favorables en regard de l'année précédente, où les plus grosses recettes — celles du mois d'août — ne montèrent qu'à 259 millions de francs, tandis que la moyenne mensuelle s'élevait à peine à 228,3 millions de francs. Il est heureux que les chemins de fer aient pu accroître les recettes en provenance des mouvements de voyageurs. Celles-ci ont influé favorablement sur les résultats généraux d'exploitation puisque, au cours du mois d'août, ils enregistrent un excédent des recettes sur les dépenses de 8,9 millions de francs. Aussi, ce mois-là, le coefficient d'exploitation est-il tombé en dessous de 100. Ce coefficient s'abaissa au cours de cette période, traduisant une meilleure situation financière, compte tenu néanmoins des subventions accordées par l'Etat, subventions qui peuvent être justifiées dans les circonstances actuelles et ne sont pas la conséquence d'une mauvaise gestion.

Au contraire, l'activité des chemins de fer, pendant la période allant du mois de mars à la fin d'août, a

montré que l'organisation générale était bonne. En dépit des difficultés et de la situation exceptionnelles, les chemins de fer ont pu accroître leurs prestations.

Cependant, le rendement de notre matériel roulant pourrait être amélioré, en particulier la durée de rotation des wagons. La reconstitution du parc de locomotives et la revision d'un grand nombre de wagons sont des indices favorables. Ces mesures accroîtront le rendement sans nuire à la sécurité des convois et contribueront à faciliter les transports de marchandises. Cette amélioration du rendement aura, à brève échéance, une répercussion favorable sur les charges financières des chemins de fer et sur l'économie belge en général.

* * *

Le développement important des transports de marchandises par camions a influé défavorablement sur l'activité des *chemins de fer vicinaux*. La comparaison entre le nombre de tonnes transportées au cours de 1946 et de 1947 indique une baisse de 27 p. c. En effet, au cours des sept premiers mois de l'année 1946, les chemins de fer vicinaux ont transporté en moyenne, par mois, 5,6 millions de tonnes-kilométriques de marchandises, et en 1947 seulement 4,1 millions de tonnes-kilométriques. La concurrence de la route apparaît donc très forte. Cette évolution est cependant inévitable. En effet, ce ne sont pas tant les transporteurs routiers qui font la concurrence, mais bien les industriels et commerçants qui, en achetant leurs propres moyens de transport, spécialement en provenance des stocks militaires, ne font plus appel aux chemins de fer vicinaux pour transporter leurs marchandises.

Le transport de voyageurs, au contraire, s'est développé et atteint mensuellement plus de 5,2 millions de kilomètres parcourus.

Les recettes des chemins de fer vicinaux se sont élevées à une moyenne mensuelle de 87,4 millions de francs au cours des sept premiers mois de l'année. Les recettes les plus élevées furent celles du mois de juillet, qui s'élevèrent à 94,8 millions. Les recettes en provenance des mouvements de marchandises représentent seulement 9 à 10 p. c. du total des recettes.

Ainsi, les chemins de fer vicinaux effectuent principalement le transport des voyageurs.

* * *

Après un arrêt prolongé, la *navigation fluviale* reprit son activité dès le mois de mars. Celle-ci haussa rapidement jusqu'au mois de juin, pendant lequel elle atteignit un sommet d'après-guerre. Cette brusque expansion des transports par voie fluviale est attribuable en premier lieu au haut niveau d'activité de notre industrie et au fort développement de l'activité au port d'Anvers, mais aussi au relèvement des industries des pays voisins, particulièrement de la France.

Enfin, la navigation rhénane s'est bien développée au cours de ces mois. Malheureusement, cette expansion fut freinée par la sécheresse et dès le mois de juillet, l'activité de la navigation fluviale baissa en comparaison des mois précédents, tout en se maintenant à un niveau très supérieur au maximum atteint en 1946.

TABLEAU XXV

Transports par eau

Source : Institut national de Statistique.

Mois	Tonnage transporté (milliers de tonnes)	Tonnage kilométrique (millions de tonnes-km.)	Bâteaux utilisés
1946 Octobre	1.807	167	7.363
Novembre	1.726	157	6.930
Décembre	1.236	114	4.972
1947 Janvier	1.369	127	5.403
Février	278	18	987
Mars	1.309	121	5.292
Avril	2.076	189	7.795
Mai	2.293	199	8.157
Juin	2.378	199	8.403
Juillet	2.133	178	7.853
Août	2.276	198	8.869
Septembre	2.169	188	8.769

En effet, en juin, le nombre de tonnes transportées s'est élevé à 2.375 milliers, et le nombre de tonnes kilométriques à 199 millions en mai. A titre de comparaison, le chiffre maximum des tonnes transportées par bateaux s'est élevé à 1.806 milliers et celui des tonnes kilométriques à 166,8 millions pour le mois d'octobre 1946.

Si l'on prend pour base le nombre de tonnes kilométriques, le mouvement des transports fluviaux consiste à concurrence de 63 p. c. dans des transports intérieurs, à concurrence de 31 p. c. dans des transports internationaux à l'importation et à l'exportation, et à concurrence de 7 p. c. dans des transports en transit. Comme on le voit, les transports en transit n'ont guère d'importance dans le mouvement global, ce qui n'était pas le cas avant-guerre. La part des transports internationaux pourrait être développée, spécialement quant aux importations. Ces deux transports occupaient beaucoup de bateaux belges avant la guerre. Actuellement, l'insuffisance de ces mouvements réduit de nombreux bateaux au chômage qui, bien qu'en régression constante, est encore fort important. Toutefois, ce chômage est fort localisé et dans quelques régions telles que les bassins houillers de la Campine, il y eut parfois pénurie de bateaux. Néanmoins, il reste encore une capacité de transport inemployée, qui pourrait venir à point lors de la reprise générale du troisième trimestre.

* * *

Une des caractéristiques les plus marquantes de la période étudiée est assurément la remarquable expansion de l'activité du *port d'Anvers*. Celle-ci apparaît tant dans les mouvements de la *navigation*

maritime que dans les mouvements de la navigation fluviale et de la circulation ferroviaire.

Le nombre d'entrées et de sorties de navires de mer a haussé depuis le mois de janvier jusqu'au mois d'août. Cette tendance a été légèrement interrompue au cours des mois de juin et de juillet. La chute intervenue pendant ce dernier mois fut causée par la grève des dockers, qui eut lieu du 17 au 31 juillet inclus.

Le tonnage net global des navires entrés au cours de cette période suit une évolution parallèle. Cependant, le tonnage net moyen par navire hausse en comparaison de l'année dernière. Si cette tendance se poursuit encore, les écluses actuelles, donnant accès au port, ne pourraient plus suffire à assurer un service rapide des entrées et des sorties de navires.

Le nombre de navires entrés au cours de ces derniers mois est passé de 611 pendant le mois de janvier à 815 pendant le mois d'août. Le tonnage global des navires entrés hausse plus encore et dépasse en août la moyenne mensuelle de l'année 1938. Cette forte expansion montre que le volume de nos importations et du transit s'est accru de façon appréciable au cours de ces mois. D'autre part, la répartition des navires par pays de provenance indique l'importance des divers courants commerciaux nés de la guerre et de la situation économique actuelle de l'Europe, ainsi que leur origine. La majeure partie de ces courants provient des pays anglo-saxons, qui nous approvisionnent en matières premières.

Cette répartition n'a pas subi de modifications importantes au cours des derniers mois; on note seulement un accroissement général des courants existants. Environ 30 p. c. du total des navires entrés dans le port venaient de la Grande-Bretagne et de l'Irlande; 10 à 12 p. c. des Etats-Unis d'Amérique; le même pourcentage est valable pour les navires en provenance des Pays-Bas; 9 à 10 p. c. de la Norvège et de la Suède; 4 à 5 p. c. en provenance de la France.

Bien que le nombre de navires en provenance de ces divers pays hausse régulièrement, le pourcentage dans le total des navires entrés ne se modifie guère. Il n'en est pas de même du nombre de navires en provenance de la Baltique, qui progresse proportionnellement plus que le nombre total des navires, en raison de la bonne saison, mais aussi de nouveaux courants commerciaux noués avec l'Europe orientale. De même, le nombre de navires en provenance des Indes britanniques et du Danemark a progressé de façon appréciable au cours de cette période. Si le port reçoit beaucoup de navires en provenance de l'Europe et de l'Amérique du Nord, il entretient cependant de bonnes relations avec l'Amérique du Sud et l'Afrique. Le Levant et l'Extrême-Orient sont encore peu représentés par suite de la disparition des lignes régulières japonaises.

Le classement des navires par pavillon a peu varié au cours de ces derniers mois. On note seulement un plus grand nombre de navires battant pavillon grec. Ceux-ci, généralement de petits bâtiments, sont affrétés pour le transport de charbon américain. Enfin, pour la première fois depuis la guerre, six petits bateaux à moteur allemands sont entrés au port d'Anvers.

Le pavillon américain vient toujours en première place quant au tonnage enregistré, suivi immédiatement par le pavillon britannique. Au troisième rang vient le pavillon néerlandais. Les pavillons suédois et norvégien se disputent la quatrième place. Le pavillon grec occupe généralement la sixième place.

Si les entrées de navires haussèrent au cours de ces derniers mois, les sorties de navires chargés ne purent hausser dans une même proportion. Elles passèrent, en effet, de 446 navires en mars à 638 navires en août; les sorties de navires sur lest, d'autre part, augmentèrent et s'élevèrent même à 217 navires pendant le mois d'août. Ces deux phénomènes sont les manifestations d'une insuffisance de fret de retour qui, contrairement à l'avant-guerre, n'est plus aussi abondant que le fret d'arrivée.

Toutefois cette situation, née de la guerre, s'améliore. Déjà de nombreuses lignes régulières se rétablissent à Anvers. A la fin du mois d'août, 113 d'entre elles, reconnues par la ville, se sont à nouveau fixées au port. En 1938, il y en avait 158. Il faut y ajouter d'autres lignes régulières non reconnues par la ville. Ensemble, les lignes régulières reconnues et non reconnues s'élèvent à 166 en regard des 240 lignes régulières établies à la fin de l'année 1938. La guerre n'a pas changé la répartition existante de ces lignes par pays visités; elle a causé la disparition des lignes régulières allemandes et japonaises. Celles-ci desservaient les ports de l'Asie, de l'Extrême-Orient, de la Méditerranée et de la mer Baltique. Leur disparition apparaît encore dans la répartition des lignes par pays visités.

<i>Pays visités</i>	<i>Nombre de lignes</i>	
	1938	Août 1947
Grande-Bretagne, Irlande	23	15
Mer du Nord, mer Baltique	27	18
France, Espagne (Océan Atlantique), Portugal	7	8
Méditerranée, mer Noire	24	14
Amérique du Nord (Atlantique)	5	9
Amérique centrale	8	5
Amérique du Sud (Atlantique)	13	11
Amérique du Nord (Pacifique)..	4	3
Amérique du Sud (Pacifique)..	3	3
Afrique	17	11
Asie (Indes -- Extrême-Orient)	22	10
Australie	5	4
Total :	158	113

La répartition des relations maritimes du port avec le reste du monde montre jusqu'à présent une grande stabilité, tant aux entrées qu'aux sorties de navires. Celle-ci est un indice d'une situation saine et est un grand avantage pour notre port. Néanmoins, la solution du problème allemand pourrait la modifier sensiblement.

Le mouvement des navires, d'autre part, reflète la situation économique de l'Europe occidentale au lendemain de la guerre. La disproportion entre les importations et les exportations a eu une répercussion immédiate sur le mouvement maritime. De fortes entrées soulignent les approvisionnements en matières premières, spécialement de charbons, néces-

sités par une production européenne insuffisante. Celle-ci, d'autre part, limite les exportations qui n'ont pu atteindre le niveau d'avant-guerre. Aussi, les sorties de navires chargés sont-elles inférieures au chiffre d'avant-guerre. Enfin, cette disproportion montre l'importance du transit en provenance de l'Allemagne. Celui-ci assurait à notre port l'avantage d'un équilibre entre les entrées et sorties de navires, qui facilitait grandement l'exploitation économique des navires par l'assurance d'un fret de retour.

Cette situation apparaît plus clairement dans le mouvement des embarquements et des débarquements de marchandises.

TABEAU XXVI

Embarquements et débarquements au port d'Anvers

(milliers de tonnes)

Source : Institut national de Statistique.

Mois	Embarquements				Débarquements				
	Exportation	Réexportation	Transit	Total	Mises en consommation	Importation temporaire	Entrées en entrepôt	Transit	Total
1946 Octobre	292,3	13,4	58,6	364,3	272,8	46,6	327,2	123,7	770,3
Novembre	236,4	8,8	47,8	293,0	468,2	45,2	82,9	118,5	714,7
Décembre	329,0	6,8	57,6	393,5	489,2	10,3	32,9	121,6	654,0
1947 Janvier	121,5	1,6	48,3	171,4	719,3	43,5	54,4	100,0	917,2
Février	333,8	3,1	68,7	405,5	698,1	21,3	60,3	182,2	962,1
Mars	457,4	3,0	86,8	547,3	772,6	42,0	53,0	185,8	1.053,3
Avril	461,0	2,3	59,9	523,2	885,6	66,9	75,8	234,8	1.262,9
Mai	474,8	2,3	141,1	618,2	1.113,2	42,0	64,7	217,8	1.437,8
Juin	478,3	2,9	203,4	684,6	1.077,6	51,2	60,1	262,6	1.451,4
Juillet	514,7	2,5	101,4	619,6	918,8	49,4	47,9	295,6	1.311,7
Août	294,8	2,4	129,4	426,6	1.188,5	26,5	99,2	274,0	1.588,2
Septembre	569,7	2,8	79,2	651,6	1.031,6	50,4	70,7	196,2	1.348,8

Le mouvement des débarquements s'accroît rapidement jusqu'au mois de mai, à partir duquel il progresse encore, mais très faiblement. On perçoit une nette tendance à la stabilisation aux environs de 1.400 milliers de tonnes par mois. Les débarquements comprennent 75 p. c. de tonnes destinées à la mise en consommation et 15 à 17 p. c. destinées au transit, qui s'est développé au cours de ces mois. Cependant, les proportions ne sont plus les mêmes pour les valeurs, car les produits destinés au transit ont plus de valeur par tonne que les produits destinés à l'importation. La proportion est d'un tiers pour le transit et de deux tiers pour les mises en consommation.

Le mouvement total des débarquements a dépassé le niveau d'avant-guerre, surtout parce que les envois de charbons avaient quintuplé par rapport à l'avant-guerre et que ceux d'huiles minérales avaient également dépassé le niveau d'avant-guerre. Cet accroissement a posé des problèmes d'entreposage et de manutention. Le port d'Anvers, grâce à ses ponts-transbordeurs « Stocatra », s'est acquis une grande réputation de port de *quick dispatch*. Grâce à ces ponts, on a pu décharger un navire en quatorze heures en trans-

bordant de navire à wagons 8.200 tonnes. Cette rapidité du déchargement attire de nombreux navires charbonniers vers notre port. D'autre part, les installations pétrolières seront étendues en vue d'accroître les quantités pouvant être entreposées.

Les embarquements progressent jusqu'au mois de juin où ils atteignent 684,6 milliers de tonnes, le chiffre le plus élevé depuis la libération. A partir de ce mois, ils diminuent pour tomber à 426,6 milliers de tonnes pendant le mois d'août. Cette chute est attribuable à la grève des dockers et à une baisse très sensible de nos exportations. Elle ne sera que temporaire, puisque les exportations belges interviennent à concurrence de plus des trois quarts dans le total des embarquements. Bien que le transit accompli, d'autre part, s'accroisse grâce à l'intervention plus grande des envois de Tchécoslovaquie et de France, sa part est encore minime. En effet, avant-guerre, le nombre de tonnes de transit accompli atteignait 50 p. c. du total des embarquements; actuellement, le pourcentage est de 25 p. c.

Mais la valeur du transit accompli par tonne embarquée est supérieure à celle des exportations, car la valeur du transit accompli intervient à concurrence

de 35 à 40 p. c. dans la valeur totale des embarquements, tandis que celle des exportations s'élève à 60 et 65 p. c. de la valeur globale.

Cependant, si l'on peut constater une progression du transit, celle-ci n'est pas encore suffisante pour que les embarquements rejoignent le niveau d'avant-guerre. La disproportion, déjà observée, des entrées et sorties de navires se retrouve entre le mouvement des embarquements et débarquements. Elle a pour origine l'absence d'un transit accompli abondant, consécutive à la disparition de l'Allemagne en tant que puissance commerçante. La situation actuelle s'améliorera ou non selon le statut qui sera accordé à celle-ci. Néanmoins, les autorités belges essaient de compenser partiellement l'absence de transit allemand par la création de nouveaux courants commerciaux en provenance de l'Europe centrale. En particulier, elles cherchent à inclure la Tchécoslovaquie dans l'hinterland du port.

Sauf en ce qui concerne cette disproportion, la situation du port s'est sensiblement améliorée. Le développement du mouvement maritime a naturellement influé sur le mouvement fluvial et ferroviaire du port, intimement lié au premier.

Mais la navigation fluviale n'a pas pu participer complètement à l'accroissement du trafic maritime, à cause de la sécheresse qui a sévi à partir du mois de juin. Celle-ci a surtout frappé les mouvements vers le port d'Anvers. Cependant, l'activité générale fut supérieure à celle de l'année 1946. Le nombre de bateaux entrés et sortis s'est élevé progressivement à plus de 3.000 par mois. Quant au nombre de tonnes embarquées sur bateaux, il a atteint, pendant le mois d'août, le chiffre record de 815 milliers de tonnes. Le nombre de tonnes débarquées s'est élevé à 358 milliers de tonnes pendant le mois d'avril, chiffre le plus élevé des huit premiers mois. Depuis, il n'a cessé de diminuer pour tomber à 290 milliers de tonnes pendant le mois d'août, par suite de la sécheresse.

C'est principalement l'intérieur du pays qui alimente les mouvements de la navigation fluviale dans le port d'Anvers. Cependant, le transit acheminé par voie d'eau s'est encore accru au cours de cette période et, en particulier, les relations par eau entre Anvers et les pays bordant le Rhin se sont développées.

Les chemins de fer ont subi presque tout le poids de l'augmentation du transit à l'exportation et à l'importation, par suite de l'inutilisation partielle des canaux due à la sécheresse. Mensuellement, plus de 20.000 wagons chargés sont arrivés au port et plus de 250.000 tonnes de marchandises ont été transbordées des wagons sur navires. En août, les transbordements se sont élevés à 316.569 tonnes de marchandises.

Le mouvement est encore plus important aux sorties. Celles de wagons chargés s'élèvent en moyenne mensuellement à plus de 25.000 unités. Au cours du mois d'août, 41.238 wagons chargés ont été expédiés du port; le maximum atteint pendant l'année 1938

était seulement de 27.450. Les expéditions mensuelles de marchandises transbordées sur wagons se sont élevées en moyenne à plus de 430.000 tonnes; en août, elles ont atteint 624.597 tonnes. La majeure partie de ces transports n'est pas à destination ou en provenance de l'intérieur du pays, mais bien des marchandises en transit. Celles-ci ont souvent une grande valeur par tonne, ce qui leur permet de supporter les frais du transport par chemin de fer.

Parmi les principaux pays, qui transitent leurs marchandises par ce moyen de transport, on note, en premier lieu, la France, suivie de loin par la Suisse, puis la Tchécoslovaquie et l'Allemagne. D'autres pays, tels que les Pays-Bas, l'Italie, l'Autriche, la Hongrie, la Yougoslavie et les pays scandinaves, passent également assez fréquemment des marchandises en transit par Anvers, mais celles-ci interviennent peu dans le total transit. Cependant, la participation de ces pays montre la profondeur de l'hinterland anversoïse et l'attraction qu'exerce l'activité de notre port.

Ainsi, l'activité de la navigation fluviale et du chemin de fer bénéficie de l'accroissement du mouvement maritime, tout en l'accentuant eux-mêmes par un élargissement de l'hinterland de notre port.

Comparée à l'avant-guerre, l'activité actuelle du port de Gand est toujours réduite pour deux raisons. L'accroissement du tonnage moyen des bâtiments interdit souvent aux navires le passage par le canal de Terneuzen. L'absence, faute de transit, d'un fret de retour abondant au port d'Anvers, ne les incite guère à remonter jusqu'à Gand, qui est moins bien desservi qu'Anvers. Les autorités du port cherchent à remédier à cet état de choses. Elles veulent, entre autres, agrandir les écluses « bouchon » de Terneuzen et créer un centre industriel le long du canal. Ensuite, les industriels désirent établir à Gand un grand marché du coton qui supplanterait le marché de Liverpool. Ces deux initiatives assureraient au port un regain d'activité.

En dépit des deux difficultés déjà mentionnées, la situation générale du port s'améliore; le nombre de navires entrés et sortis hausse régulièrement. Au cours du mois d'août, il est même entré au port 99 navires. En juillet, le port de Gand a profité de la grève des dockers au port d'Anvers, car 111 navires sont entrés dans le port au cours de ce mois. Ce même chiffre fut atteint pour les sorties de navires au cours du mois d'août.

Le port est visité principalement par des navires anglais et suédois. Cependant, on voit beaucoup plus fréquemment le pavillon grec, au point que, pendant un mois, il supplanta tous les autres pavillons. Le port est fréquenté également par les pavillons norvégien et russe. Au reste, la diversité des pavillons est une des caractéristiques du port de Gand.

L'accroissement régulier des entrées et des sorties de navires a eu pour cause un accroissement régulier

des embarquements et des débarquements. Ces derniers sont progressivement passés de 109 milliers de tonnes de marchandises en janvier à 191 milliers de tonnes pendant le mois d'août. Le mouvement des embarquements est, d'autre part, plus irrégulier. Néanmoins, on perçoit une nette tendance à la hausse. Mais le volume embarqué est encore très faible en regard des débarquements et des chiffres atteints avant-guerre.

En réalité, le port de Gand ne connaîtra son ancienne activité que lorsqu'auront été levées les deux principales difficultés : l'étroitesse des écluses de Terneuzen et l'absence d'un fret de retour au port d'Anvers.

* * *

Du mois de mars au mois d'août, l'ensemble des transports a connu une grande activité en constants progrès. Le nombre de tonnes transportées s'approche et même excède dans certains cas le chiffre moyen de l'année 1938. Seule la navigation fluviale n'a pu, à partir du mois de juin, y prendre entièrement part. Néanmoins, les transports n'ont pas encore retrouvé leur situation d'avant-guerre, spécialement quant au rendement et aux mouvements internationaux ou en transit.

En effet, en comparaison des années 1936-1938, le rendement est encore insuffisant, spécialement pour les chemins de fer. La cause en est souvent l'absence d'un rééquipement adéquat, mais aussi les modifications introduites par la guerre dans les divers mouvements de marchandises. L'insuffisance des mouvements de marchandises internationaux ou en transit touche particulièrement le port d'Anvers et la navigation fluviale.

Tant que ces deux difficultés n'auront pas été complètement levées, la situation générale des transports ne redeviendra pas normale. Etant donné que la solution des problèmes ne dépend pas entièrement de nous, on comprend l'intérêt des milieux anversoïses pour tout ce qui touche le statut futur de la navigation rhénane, qui seul pourra assurer au port et à la batellerie une situation normale.

* * *

AGRICULTURE

L'agriculture a subi de rudes vicissitudes au cours des huit premiers mois de cette année. Au sortir de l'hiver, les longues gelées ont détruit la plupart des semis des cultures vivrières, emblavées avant l'hiver; pendant l'été, la sécheresse brûla les prairies et les fourrages herbacés et ruina l'élevage, source principale de revenus pour notre agriculture. Ces deux intempéries ont touché l'agriculture belge dans ses deux grandes ressources. On évalue, *grosso modo*, le montant total des dégâts à 6 milliards de francs, dont 331 millions de francs furent causés par le gel et 5,7 milliards par la sécheresse : parmi ceux-ci, 2,2 milliards le furent uniquement à la production lai-

tière. On peut rapprocher, à titre de comparaison, ce montant de 6 milliards au revenu global de l'agriculture belge, qui s'élevait à 25 milliards en 1946.

Cependant, seules les conséquences des gelées nous sont connues de façon approximative par le recensement agricole et horticole du 15 mai 1947 et par les rendements des récoltes publiés dès le mois d'août.

Le tableau du recensement agricole nous donne la nouvelle répartition exceptionnelle des cultures au lendemain du recensement, mais aussi les progrès de la tendance que manifeste notre agriculture à retrouver son ancienne structure.

TABLEAU XXVII

Comparaison des résultats des recensements agricoles et horticoles aux 15 mai 1946 et 1947

Source : Institut national de Statistique.

Nature des cultures	1946	1947
	hectares	
A. Agriculture proprement dite.		
I. Céréales et farineux :		
a) céréales panifiables	253.189	170.405
b) autres céréales	252.865	313.482
Total des céréales et farineux...	506.054	483.887
II. Légumineuses cultivées pour la graine	16.490	15.737
III. Plantes industrielles :		
a) betteraves sucrières	44.488	52.216
b) lin	31.388	27.845
c) autres plantes industrielles.....	10.344	9.433
Total des plantes industrielles....	86.220	89.494
IV. Plantes racines et tuberculifères :		
a) pommes de terre	79.427	84.344
b) betteraves fourragères et mi-sucrières.....	86.151	87.076
c) autres plantes-racines et tuberculifères.....	4.240	3.882
Total des plantes racines et tuberculifères...	169.818	175.302
V. Fourrages herbacés	90.340	87.463
B. Prés et prairies	766.653	777.716
C. Horticulture :		
a) plantes potagères et fleurs	32.264	29.281
b) cultures fruitières en plein air	66.527	62.376
Total général des cultures...	1.747.089	1.728.914

En premier lieu, on observe une nouvelle diminution de 10 p. c. des superficies cultivées. La tendance à la diminution des surfaces cultivées s'est encore poursuivie cette année, mais elle fut plus forte à la suite des dégâts causés par les gelées. Des parcelles n'ont plus été réensemencées parce que la saison des semences était passée. Toutefois, la raison principale des diminutions successives reste la rareté et la cherté de la main-d'œuvre.

Celle-ci incite également de nombreux cultivateurs à accroître les prairies et les prés. En effet, leurs superficies sont passées de 766.653 ha à 777.716 ha. De ce fait, notre agriculture devient plus extensive, faute de main-d'œuvre.

Ce manque de bras freina l'extension des cultures industrielles. En effet, l'accroissement des superficies des cultures industrielles, telles que les betteraves

sucrières et la chicorée à café, fut très minime, tandis que les superficies consacrées à d'autres cultures industrielles se réduisirent. Les surfaces ensemencées en lin, tabac et houblon diminuèrent en conséquence du peu de profit tiré de ces cultures, en plus de la cherté de la main-d'œuvre qui frappe particulièrement la culture du lin.

Mais le trait saillant présenté par le recensement est la nouvelle répartition des cultures, consécutive aux gelées. La surface totale ensemencée en céréales panifiables est tombée de 253.189 ha en 1946 à 170.405 ha en 1947, soit une réduction de 33 p. c. en comparaison de l'année dernière. Cette réduction a été surtout sensible pour le froment d'hiver et alternatif.

Ces parcelles furent ensemencées en orge de printemps et avoine, céréales fourragères, dont les superficies emblavées passent respectivement de 33.068 ha et 189.886 ha en 1946 à 68.888 ha et 230.057 ha en 1947, de sorte que le total des emblavures de céréales non panifiables s'élève à 313.482 ha en 1947, comparés à 252.865 ha en 1946, soit une hausse de 24 p. c. Celle-ci ne compense point la diminution des emblavures de céréales panifiables, car les cultivateurs étendirent les superficies ensemencées en pommes de terre hâtives et mi-hâtives, qui s'accrurent de 40 p. c. en comparaison de l'année dernière. En revanche, les superficies ensemencées en pommes de terre tardives diminuent de 9 p. c. La préférence accordée aux pommes de terre hâtives et mi-hâtives est attribuable principalement à l'abondance des plants.

La répartition des terres cultivées entre les cultures et les prés et prairies présente toujours une légère supériorité des cultures. La part de celles-ci s'élève à 49 p. c. du total, celle des prairies à 44,86 p. c. En 1946, les pourcentages correspondants étaient respectivement 48,53 p. c. et 43,88 p. c. Ce double accroissement s'est effectué au détriment de l'horticulture et des pépinières. Toutefois, parmi les cultures, ce sont principalement celles présentant une haute valeur, telles que les plantes industrielles et les tubercules, qui s'accroissent, ainsi que les plantes pouvant servir de fourrage. Par conséquent, notre agriculture en revient, dans la mesure où cela lui est possible dans les contingences actuelles, à l'ancienne structure caractérisée par des cultures assurant de gros revenus grâce à leur haute valeur et par l'élevage de gros bétail. Ce dernier d'ailleurs, conjointement avec une pénurie de main-d'œuvre, qui freine l'expansion des cultures, incite les agriculteurs à étendre les pâturages.

Le retour à l'élevage du gros bétail ressort également de l'étude du recensement du cheptel agricole au 15 mai 1947. L'élevage du menu bétail est progressivement abandonné, tandis que celui du gros bétail se développe.

TABEAU XXVIII

**Comparaison des résultats
des recensements agricoles et horticoles
aux 15 mai 1946 et 1947**

Animaux de ferme.

Source : Institut national de Statistique.

Désignation	1946	1947
	Milliers de têtes	
Chevaux	310	304
Bovidés	1.710	1.729
dont vaches exclusivement laitières.	707	696
Moutons	233	170
Porcs	839	616
Caprins	105	86
Volaille	4.661	5.748

Le nombre de chevaux agricoles diminue faiblement. Au lendemain de la guerre, l'élevage du cheval a pris une grande extension. Mais maintenant que le cheptel chevalin est à peu près reconstitué, cet élevage rencontre des difficultés de débouchés qui ont freiné l'expansion. En revanche, le nombre de bovidés s'est encore accru cette année; il passe de 1.710.243 unités en 1946 à 1.729.341 unités en 1947, soit une hausse de 1,1 p. c. en comparaison d'une de 5 p. c. au cours de l'année culturale de 1945-1946. L'expansion du cheptel bovin semble atteindre une limite, imposée par les quantités limitées d'aliments pour le bétail.

La diminution du nombre de vaches laitières s'est encore poursuivie cette année, mais à un rythme ralenti; en 1946, elle était de 4 p. c., en 1947 de 2 p. c. Elle a été plus que compensée par une augmentation du nombre de bêtes de boucherie et de jeunes bêtes.

Le cheptel du menu bétail a encore diminué au cours de cette année. L'amélioration du ravitaillement en viande et les importations substantielles de viande ovine ont enlevé tout intérêt à l'élevage de moutons et de chèvres, qui est très onéreux en regard du profit retiré. Aussi diminuera-t-il au fur et à mesure que le ravitaillement en lait et en viande s'améliorera.

Le cheptel porcin a diminué de 25 p. c. en comparaison de l'année précédente. Les agriculteurs estiment que le prix de la viande de porc ne couvre pas les frais de production qui sont fort élevés à cause de la pénurie de fourrage. Cette baisse a ramené le cheptel porcin au chiffre de l'année 1945 qui est fort en dessous du niveau atteint avant-guerre.

Ainsi, l'élevage tend à retrouver ses caractéristiques d'avant la guerre. Cependant, la pénurie mondiale d'aliments pour le bétail freine sérieusement ce retour et fait hausser le prix de revient.

Cependant, la sécheresse de l'été a apporté à ce tableau de sérieuses modifications, qui apparaîtront dans le recensement agricole du 1^{er} janvier.

Jusqu'à ce jour, seuls nous sont connus les effets produits sur les cultures par la sécheresse et par les gelées.

Les rendements des cultures ont généralement baissé dans de sérieuses proportions et la production globale de la récolte de 1947 s'en est durement ressentie. Parmi les cultures, la production de fourrages a baissé de 44,6 p. c. en comparaison de l'année précédente; celle des plantes industrielles d'environ 25 p. c. en raison d'une forte chute du rendement des betteraves sucrières : 334 q.m. à l'hectare en 1946, environ 214,8 q.m. à l'hectare en 1947; enfin, celle des céréales a baissé de 21,3 p. c. Au contraire, la production de pommes de terre a haussé de 7 p. c. en comparaison de l'année 1946.

Ainsi, l'agriculture a été touchée dans ses deux grandes sources de revenus : l'élevage et les cultures industrielles. Cependant, cette situation ne se reflètera pas dans les prix de vente, qui ont été haussés entretemps.

En effet, à la suite de l'augmentation constante des montants des subventions, le Gouvernement a décidé de les supprimer à peu près toutes et d'autoriser, en conséquence, des relèvements de prix, tant ceux des matières premières que ceux des produits livrés au marché. L'arrêté ministériel du 29 juillet autorisa les hausses du prix des viandes, du saindoux, ainsi que du prix des aliments pour le bétail. Les prix des céréales avaient déjà été fixés au début du mois de juillet. D'autre part, la suppression des subventions et la libération des engrais azotés avaient haussé les prix de ces produits au début du mois de juillet. Il en fut de même des engrais potassiques, sauf que la subvention gouvernementale fut réduite et non supprimée.

Toutefois, ces mesures ne libéraient pas seulement le Gouvernement des subventions, mais assuraient en même temps la rentabilité de l'agriculture, car celle-ci n'était nullement rentable depuis le mois de septembre 1946, les frais de production étant supérieurs aux prix de vente des produits de la ferme. Cette situation dura jusqu'au mois d'août 1947, mois à partir duquel les prix de vente furent supérieurs aux frais de production. Du mois de janvier au mois de juin, l'indice des frais de production hausse faiblement. En juillet, la hausse du prix des engrais, des salaires et des loyers provoqua une hausse de l'indice global; elle s'est poursuivie en août, lors d'une augmentation du prix des aliments pour le bétail. Au début du mois de septembre, l'indice global des frais de production s'élevait aux environs de 360 (base 1936-1938 = 100).

L'indice des prix agricoles baisse lentement du mois de janvier au mois de juin. Tandis que l'indice des prix de l'élevage reste stable, celui des cultures, au contraire, diminue faiblement, de 2 points. En juin et juillet, celui des cultures hausse par suite d'un relèvement des prix du lin et des chicorées, tandis que celui de l'élevage diminue à cause d'une baisse du prix du beurre et du lait. En conséquence, l'indice global baisse faiblement au cours de ces deux mois. Toutefois, le relèvement du prix autorisé par l'arrêté ministériel fit monter l'indice, qui, au début du mois de septembre, atteignait 380 points environ.

La comparaison des indices des frais de production et des prix agricoles souligne que la rentabilité de l'agriculture est assurée. Mais les agriculteurs veulent encore accroître leur rendement et se libérer de la main-d'œuvre, grâce à une mécanisation plus poussée des travaux agricoles. De même, la sélection des animaux, des semences et des plants pousse également à améliorer le rendement et la qualité des produits. Car, seule la production de produits de haute qualité et de grande valeur peut assurer la rentabilité de l'agriculture à longue échéance.

SITUATION ALIMENTAIRE

Le ravitaillement du pays s'est sensiblement amélioré au cours des huit premiers mois, grâce à des importations substantielles et à une meilleure production de nos industries alimentaires.

Si le pain et les céréales sont encore rationnés, il n'en est plus de même de certaines viandes, telles que le mouton et le cheval. Les arrivages de viandes rationnées sont suffisants et les abatages d'animaux s'accroissent en comparaison des années précédentes. Cependant, on observe, au cours du second trimestre, une baisse du nombre des abatages de porcs, de moutons et de gros bétail, en raison principalement d'une diminution du cheptel. Toutefois, les chiffres atteints se maintiennent encore à un haut niveau.

La fabrication de la margarine a atteint son niveau d'avant-guerre et son approvisionnement en huile est assuré, de sorte que la production pourra se maintenir. Néanmoins, en raison de la pénurie de matières grasses dans le monde et de l'insuffisance de la production du beurre, les graisses sont encore rationnées, tout en l'étant largement.

La production de lait a été plus abondante cette année, mais est encore insuffisante et ne couvre pas nos besoins, contrairement à la situation d'avant-guerre. Cependant, la sécheresse a fortement réduit la production à partir du mois de juillet. Aussi, le Ministère du Ravitaillement a-t-il procédé à de grosses importations de boîtes de lait. Ceiles-ci permettront de couvrir nos besoins.

L'activité de la pêche maritime a été très intense au cours des huit premiers mois de l'année. En effet, au cours de ces mois, on a vendu à la minque d'Ostende en moyenne 3.602 tonnes de poissons en 1947, en regard de 2.740 tonnes en 1946 et de 2.210 tonnes en 1938.

ERRATUM.

Dans notre Bulletin de mai dernier, p. 290, 2^e colonne, nous disions que le capital de l'Institut de Récompte et de Garantie avait été augmenté de 200 millions, en mai 1940.

Il y a lieu de noter que cette augmentation ne fut jamais effective. Il y eut simplement une promesse de la Banque Nationale faite aux banques actionnaires de l'Institut, d'augmenter le capital lorsque les formalités légales pourraient être accomplies.

INFORMATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

GRANDE-BRETAGNE

Le nouvel indice des prix de détail

(*Interim Index of Retail Prices*)

Les progrès de la science économique et l'attention de plus en plus large qui est accordée aux aspects dynamiques de l'économie, ont permis et provoqué l'élaboration et la mise au point d'instruments de mesure des phénomènes économiques dont les manifestations se prêtent à l'analyse quantitative. Parmi ces instruments de mesure, les indices de prix et notamment l'indice du coût de la vie sont probablement ceux dont la connaissance s'est le plus largement diffusée au point que leur calcul est entré dans les habitudes sociales.

Sans aucun doute, la généralisation de la pratique des négociations collectives des salaires et des traitements barémiques n'est pas étrangère à l'intérêt que les pouvoirs publics, les employeurs et les organisations syndicales ont attaché à l'établissement de ce genre d'indice. Et peut-être faut-il déplorer que le caractère scientifique de cet instrument de mesure ait été parfois détérioré, le souci d'approcher de près la réalité absolue des mouvements de prix ayant pu être altéré par le désir d'appuyer certaines politiques économiques.

Si les fluctuations de l'indice du coût de la vie devaient mesurer les augmentations ou les diminutions relatives de la dépense consacrée à l'achat de quantités déterminées de certains biens et services, en fonction des variations des seuls prix, la nature et le volume proportionnel de ces biens et services soumis à l'observation devraient rester inchangés. Mais il va de soi que le coût de l'existence d'une même catégorie sociale est à la fois fonction du niveau des prix de détail et du standard de vie de la population. Dès lors, il faut que la nature des divers produits et services dont les prix sont recensés et les proportions dans lesquelles les quantités de ces divers produits et services se trouvent les unes par rapport aux autres, correspondent avec une approximation suffisante à un état de fait réel. Aussi ces données sont-elles généralement réunies à l'occasion d'enquêtes sociales. Mais si le standard de vie moyen du groupe social a varié sensiblement depuis la période du recensement ou si les habitudes de consommation ont fortement évolué — en l'occurrence, si le revenu de la catégorie sociale qui a fait l'objet

de l'observation n'est plus consacré dans la même proportion aux diverses dépenses de consommation —, l'indice ne sera plus suffisamment représentatif du coût de l'existence.

C'était effectivement le cas de l'indice officiel du coût de la vie de la Grande-Bretagne qui avait été, à l'origine, composé d'après les données fournies par l'examen des budgets ménagers de deux mille familles ouvrières, se rapportant à l'année 1904. La période de base de l'indice se situait en juillet 1914; on avait estimé à l'époque que les habitudes de consommation n'avaient guère évolué au cours de la décade antérieure, de sorte que les résultats de l'enquête de 1904 avaient servi de guide lors du choix des produits et services qui interviendraient dans le calcul de l'indice et lors de la détermination de leur importance respective. La base de l'indice fut donc déterminée par l'application de ces données aux prix recensés en juillet 1914.

Les modifications profondes survenues au cours de l'entre-deux-guerres dans le genre de vie de la population ouvrière avaient provoqué une détérioration rapide de la valeur représentative de l'indice, et une nouvelle enquête sociale fut menée entre octobre 1937 et juillet 1938, portant sur les budgets de dix mille ménages ouvriers répartis dans tout le pays. Les résultats de cette enquête ne furent connus qu'après le début des hostilités et les conditions anormales qui prévalaient à ce moment au point de vue niveau et composition de la consommation, exclurent la possibilité d'envisager une révision du mode de calcul de l'indice.

Après la fin de la guerre, malgré la structure encore artificielle des dépenses de consommation, il apparut que les données qui avaient servi à établir la base de l'indice officiel du coût de la vie étaient réellement par trop désuètes. Or, les indications que l'on peut tirer de cet indice intéressent le sort matériel de quelque deux millions et demi de travailleurs britanniques dont les rémunérations varient suivant une échelle mobile basée sur le niveau de l'indice du coût de la vie.

Un Comité consultatif, groupant les représentants des employeurs, des *Trade Unions*, des mouvements coopératifs, du commerce de détail et des associations féminines, conseilla au Ministre du Travail d'introduire un nouvel indice. Celui-ci, cependant, aurait un

caractère purement provisoire : il se baserait sur les résultats de l'enquête de 1937-1938 auxquels l'évolution, accélérée par la guerre, du mode de vie, conférerait déjà un caractère anachronique. Dès que les conditions économiques qui régissent l'utilisation des revenus à des fins de consommation se seraient normalisées et que, par conséquent, cette utilisation aurait retrouvé un caractère plus spontané, une nouvelle enquête serait entreprise sur laquelle puisse s'appuyer l'établissement d'un indice définitif.

L'« *Interim Index of Retail Prices* » — on remarquera que l'expression « *Cost-of-living index* » a été abandonnée — caractérise donc l'évolution des prix, à partir du 17 juin 1947, des produits et services auxquels la population ouvrière consacrait, pendant la dernière période normale connue, la dépense de ses revenus, compte étant tenu de la proportion dans laquelle les diverses catégories de produits et services intervenaient dans la dépense totale.

Il ne s'agit donc pas seulement de prendre une nouvelle période de base pour le calcul du futur indice, mais les modalités mêmes de ce calcul ont été sensiblement modifiées, et il est dès lors impossible de raccrocher directement les deux séries statistiques que constituent d'une part l'indice officiel du coût de la vie (base : juillet 1914 = 100) et d'autre part, l'indice provisoire des prix de détail (base : 17 juin 1947 = 100).

Ce dernier sera désormais établi mensuellement, au moyen des prix observés au milieu du mois (plus précisément, le mardi le plus proche du 15) alors que l'indice officiel du coût de la vie donnait le niveau des prix au début du mois. Mais c'est dans la révision du nombre des articles dont les prix sont recensés et des coefficients de pondération dont ces prix sont affectés que résident les modifications essentielles apportées à l'établissement de l'indice.

Non seulement les cinq groupes de produits (alimentation, logement, habillement, chauffage et éclairage, divers) qui intervenaient dans le calcul de l'ancien indice, comprendront, dans l'*Interim Index of Retail Prices*, une beaucoup plus grande variété d'articles, mais trois nouveaux groupes seront introduits dans cet indice, qui n'étaient pas pris en considération dans le *Cost-of-living Index*, notamment : biens ménagers durables, services, boissons et tabacs. Chaque groupe contient un certain nombre de sections composées de divers articles choisis de telle façon que les fluctuations de leurs prix puissent être considérées comme indépendantes de toute modification qualitative du produit. L'achat de ces articles représentait, dans les budgets ouvriers observés en 1937-1938, la plus grande partie des dépenses consacrées à chacune des sections; aussi le mouvement des prix de la section tout entière peut-il être considéré comme reflété exactement par les variations des cours des articles sélectionnés. L'indice général de tous les articles correspondra à la moyenne pondérée des indices particuliers des divers groupes, obtenue en

adoptant comme coefficients de pondération, les proportions des dépenses indiquées par les budgets de 1937-1938, réajustées en tenant compte des changements relatifs de prix intervenus entre 1937-1938 et la mi-juin 1947. Par le même processus, les indices particuliers des diverses sections de chaque groupe serviront à déterminer l'indice du groupe.

La liste ci-après donne en regard le détail des articles pris en considération dans le calcul respectif de chacun des deux indices (voir page suivante).

Ces divers groupes de produits seront, comme on l'a précisé, affectés de coefficients de pondération différents de ceux qui avaient servi dans le calcul de l'indice antérieur du coût de la vie. Le tableau suivant met en regard ces deux séries de coefficients :

Groupes	Pondération de l'indice 1914	Pondération de l'indice 1947	Groupes
I. Alimentation	60	34,8	I. Alimentation.
II. Logement	16	8,8	II. Logement.
III. Habillement	12	9,7	III. Habillement.
IV. Chauffage et éclairage	8	6,5 7,1	IV. Chauffage et éclairage.
V. Divers	4	3,5 7,9 21,7	V. Biens ménagers durables. VI. Produits divers. VII. Services. VIII. Boissons et tabacs.
	100	100	

En fait, cependant, les modifications des pondérations ne seront pas aussi importantes qu'il semble ressortir du tableau précédent, car si les quantités de produits intervenant dans le calcul de l'indice du coût de la vie restaient constantes depuis 1914, l'évolution divergente des prix des divers groupes modifieraient l'importance relative de ceux-ci dans le total. En réalité, si les quatre premiers groupes voient leur importance dans l'indice d'ensemble réduite au profit du cinquième, la réduction la plus importante atteint, quoi qu'il paraisse, le groupe « Habillement ». On remarquera également que la réduction de l'incidence, sur l'indice des prix de détail, des prix des produits alimentaires, pourra faciliter une révision et un assouplissement de la politique de stabilité des prix poursuivie actuellement en recourant au système coûteux des subsides.

On a souligné l'impossibilité de raccrocher directement les deux indices statistiques. Certains travaux établissent cependant un élément de comparaison entre eux. Au 17 juin 1947, l'ancien indice du coût de la vie indiquait un renchérissement de 31 p. c. par rapport à septembre 1939, soit de 30 p. c. environ par rapport aux prix de 1938. On a estimé (1) approximativement à 60-65 p. c. l'augmentation des prix, de 1938 à juin 1947, en adoptant comme base, non plus la consommation des classes ouvrières de 1914, mais la consommation de ces mêmes classes au cours des années 1937-1938.

(1) *London and Cambridge Economic Service*, 11 August 1947.

Catégorie	Articles compris dans l'indice 1914	Articles compris dans le nouvel indice (1)
Alimentation	Pain	Pain; <i>biscuits; cake.</i>
	Farine ordinaire	Farine ordinaire; <i>farine fermentante.</i>
	Bœuf	Bœuf; <i>corned beef; saucisses de bœuf; foie de bœuf.</i>
	Mouton	Mouton; <i>agneau.</i> <i>Porc; saucisses de porc.</i> <i>Lapins.</i>
	Bacon	Bacon.
	Poisson	Poisson; <i>saumon en boîte.</i>
	Lait frais	Lait frais; <i>lait condensé; poudre de lait.</i>
	Beurre	Beurre.
	Margarine	Margarine; <i>graisse végétale.</i>
	Fromage	Fromage.
	Œufs	Œufs.
	Thé	Thé.
	Sucre	Sucre, <i>sirop.</i>
	Pommes de terre	Pommes de terre. <i>Légumes frais; haricots en boîte; fruits frais; fruits secs; fruits en boîte; flocons d'avoine roulés; céréales pour le déjeuner; confiture; confiture d'orange; cacao; chocolat; bonbons; gelée aux fruits; poudre à flan; sauce; sel de table; boissons non alcoolisées.</i>
Logement	Loyers et taxes foncières sur les types d'habitations non garnies existant en 1914	Loyers et taxes foncières sur les habitations non garnies, y compris les logements de la Commune et autres construits entre 1914 et 1947.
Habillement	Vêtements	Vêtements.
	Vêtements de dessus pour hommes (2 articles)	Vêtements de dessus pour hommes (7 articles).
	Vêtements de dessous pour hommes (3 articles)	Vêtements de dessous pour hommes (5 articles). <i>Vêtements de dessus pour femmes (10 articles).</i>
	Vêtements de dessous pour femmes (3 articles)	Vêtements de dessous pour femmes (9 articles). <i>Vêtements de dessus pour enfants (9 articles).</i> <i>Vêtements de dessous pour enfants (7 articles).</i>
	Aunages : 13 articles	Aunages : 4 articles.
	Chaussures (d'hommes, de femmes et d'enfants)	Chaussures (d'hommes, de femmes et d'enfants), y compris les pantoufles et les sandales d'enfants, les sandales et les bottes « Wellington ».
	Chauffage — Eclairage	Charbon
	Gaz	Gaz. <i>Electricité.</i>
	Huile à lampe	Huile à lampe.
	Bougies	Bougies.
Biens ménagers durables	Quincaillerie	Quincaillerie.
	Faïenceries	Faïenceries; <i>verreries.</i>
	Brosses et balais	Brosses et balais. <i>Mobilier; tissus d'ameublement et ameublement.</i> <i>Tapis.</i> <i>Appareils (postes de radio, vélos, voitures d'enfants, aspirateurs, appareils de chauffage et de cuisine à l'électricité et au gaz).</i>
Biens divers	Savon (d'entretien)	Savon (d'entretien; <i>de toilette; poudre de savon; savon en paillettes.</i>)
	Soude	Soude. <i>Encaustique; poudres à lessiver.</i>
	Allumettes	Allumettes.
	Journaux	Journaux; <i>livres; papeterie.</i> <i>Médicaments; articles de toilette.</i>
Services	Tarifs de transport	Tarifs de transport; <i>pétrole; taxes automobiles. Tarifs postaux; taxes sur les postes de radio.</i> <i>Distractions (cinéma, football).</i> <i>Autres services (réparations de bottines et souliers, blanchisserie, coiffure).</i>
Boissons et tabacs	Tabacs et cigarettes	Tabacs et cigarettes; <i>boissons alcooliques.</i>

(1) Les articles qui n'intervenaient pas dans l'indice 1914 sont en italiques.

LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au *Moniteur* belge, au cours du mois précédant celui de la parution du *Bulletin*.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. *Législation économique et sociale générale*
- II. *Législation monétaire, bancaire et financière*
- III. *Législation agricole*
- IV. *Législation industrielle*
- V. *Législation du travail*
- VI. *Législation relative au commerce intérieur*
- VII. *Législation relative au commerce extérieur*
- VIII. *Législation des transports*
- IX. *Législation relative aux prix et aux salaires*
- X. *Législation relative au rationnement et au ravitaillement*
- XI. *Législation en matière de restauration et de dommages de guerre*

I — LEGISLATION ECONOMIQUE ET SOCIALE GENERALE

Annexes à l'arrêté du Régent du 22 juillet 1947

relatif à l'octroi d'une allocation compensatoire de la hausse des prix de certains produits, consécutive à la suppression des subsides gouvernementaux. — *Erratum* (*Moniteur*, 1-2 septembre 1947, p. 7941).

Arrêté ministériel du 22 juillet 1947

relatif aux subsides à allouer aux comités de patronage des habitations ouvrières (*Moniteur*, 26 septembre 1947, p. 8745).

Loi du 12 août 1947

relative aux taxes assimilées au timbre (*Moniteur*, 17 septembre 1947, p. 8425).

Loi du 13 août 1947

instituant le Conseil national des Charbonnages, ainsi que l'Institut national de l'Industrie charbonnière (*Moniteur*, 7 septembre 1947, p. 8080). (Voir texte rubrique IV.)

Loi du 13 août 1947

relative aux droits d'enregistrement, de greffe, de succession et de timbre, et aux taxes assimilées au timbre (*Moniteur*, 17 septembre 1947, p. 8426).

Loi du 14 août 1947

contenant le budget du Ministère des Travaux publics pour l'exercice 1947 (*Moniteur*, 1-2 septembre 1947, p. 7920).

Loi du 14 août 1947

contenant le budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1947 (*Moniteur*, 3 septembre 1947, p. 7952).

Loi du 14 août 1947

portant modification aux lois sur les droits d'enregistrement, d'hypothèque, de greffe, de succession, de timbre et les taxes assimilées au timbre, et majorant les amendes pénales (*Moniteur*, 17 septembre 1947, p. 8436).

Loi du 14 août 1947

contenant le budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1947 (*Moniteur*, 27 septembre 1947, p. 8784).

Arrêté du Régent du 18 août 1947

portant règlement organique de l'Institut d'étude économique et sociale des Classes moyennes (*Moniteur*, 1-2 septembre 1947, p. 7938).

Loi du 18 août 1947

contenant le budget du Ministère de la Santé publique et de la Famille pour l'exercice 1947 (Moniteur, 5 septembre 1947, p. 8024).

Loi du 18 août 1947

contenant le budget-annexe du Ministère du Budget pour l'exercice 1947 (Moniteur, 15-16 septembre 1947, p. 8384).

Loi du 20 août 1947

apportant des modifications : a) aux lois et arrêtés relatifs aux impôts sur les revenus et à la contribution nationale de crise; b) aux lois et arrêtés relatifs aux taxes spéciales assimilées aux impôts directs. — Erratum (Moniteur, 3 septembre 1947, p. 7960).

Loi du 20 août 1947

contenant le budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1947 (Moniteur, 6 septembre 1947, p. 8048).

Loi du 20 août 1947

contenant le budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1947 (Moniteur, 17 septembre 1947, p. 8446).

Loi du 20 août 1947

concernant le tarif des douanes (Moniteur, 20 septembre 1947, p. 8544).

Loi du 21 août 1947

contenant le budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1947 (Moniteur, 8-9 septembre 1947, p. 8115).

Loi du 25 août 1947

relative aux comptes de prévision de la Régie des Télégraphes et des Téléphones pour l'exercice 1947 (Moniteur, 1-2 septembre 1947, p. 7928).

Loi du 30 août 1947

contenant le budget du Ministère des Victimes de la guerre pour l'exercice 1946 (Moniteur, 29-30 septembre 1947, p. 8848).

Arrêté du Régent du 12 septembre 1947

complétant l'arrêté du 21 août 1947 supprimant temporairement et partiellement l'exemption de la taxe de transmission à l'exportation (Moniteur, 17 septembre 1947, p. 8440).

IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Loi du 13 août 1947

instituant le Conseil national des Charbonnages, ainsi que l'Institut national de l'Industrie charbonnière (Moniteur, 7 septembre 1947, p. 8080).

TITRE I^{er} — Du Conseil national des Charbonnages

Article 1^{er}. — Il est créé un Conseil national des Charbonnages composé de vingt-quatre membres, nommés et révocables par le Roi, et répartis en deux sections, savoir :

1^o Une section de la production, composée de :

Cinq membres désignés parmi les candidats présentés sur une liste double par les organisations les plus représentatives de la direction des entreprises charbonnières;

Cinq membres désignés parmi les candidats présentés sur une liste double par les organisations les plus représentatives du personnel ouvrier et employé des charbonnages;

Le directeur général des mines;

Un délégué du ministre ayant le combustible et l'énergie dans ses attributions;

Un délégué du ministre ayant les finances dans ses attributions;

Un délégué du ministre ayant les affaires économiques dans ses attributions;

Un délégué du ministre ayant le travail et la prévoyance sociale dans ses attributions;

Un délégué du ministre ayant le rééquipement national dans ses attributions.

2^o Une section des prix, composée de :

Deux membres désignés parmi les candidats présentés sur une liste double par les organisations les plus représentatives de la direction des entreprises charbonnières;

Deux membres désignés parmi les candidats présentés sur une liste double par les organisations les plus représentatives du personnel ouvrier et employé des charbonnages;

Un délégué du ministre ayant le combustible et l'énergie dans ses attributions;

Un délégué du ministre ayant les affaires économiques dans ses attributions;

Un délégué du ministre ayant le travail et la prévoyance sociale dans ses attributions;

Un délégué du ministre ayant le rééquipement national dans ses attributions.

Le siège du Conseil est établi à Bruxelles ou dans une commune de l'agglomération bruxelloise.

Art. 2. — La section de la production du Conseil est présidée par le directeur général des mines. La section des prix est présidée par le délégué du Ministre des Affaires économiques.

Dans chacune des sections, le secrétariat est assumé par le délégué du Ministre du Combustible et de l'Energie.

Lorsque certaines questions relèvent simultanément de la compétence des deux sections, celles-ci peuvent se réunir ensemble, sur convocation et sous la présidence du directeur général des mines, et exercer conjointement leur mission.

Art. 3. — Le Conseil peut faire appel au concours d'experts. Ceux-ci n'ont pas voix délibérative.

Art. 4. — La section de la production du Conseil national des Charbonnages a pour mission :

1° De contrôler l'activité des charbonnages et d'informer le Gouvernement de toutes situations qui, par leur maintien ou leur développement, nuiraient à l'intérêt général;

2° De préparer les règles uniformes selon lesquelles les charbonnages devront tenir leur comptabilité et présenter leurs bilans et leurs comptes de profits et pertes;

3° De formuler des règles sur l'établissement des prix de revient;

4° De poursuivre une enquête approfondie sur les besoins de rééquipement les plus urgents et de formuler des recommandations en cette matière;

5° De fournir à la Commission nationale mixte des Mines toutes informations relatives à l'amélioration du statut et des conditions de travail des mineurs;

6° De suggérer toutes mesures susceptibles de réduire la consommation propre de combustible des charbonnages;

7° De procéder à un examen approfondi de la répartition géographique des concessions minières, de l'état des travaux du fond et de l'équipement de chacun des exploitants; de faire rapport, à la suite de cet examen, sur tous remembrements et fusions de charbonnages qu'il reconnaîtra nécessaires pour augmenter le volume de la production ou pour en diminuer le coût; de donner des indications sur les conditions susceptibles de favoriser les dits remembrements et fusions; de provoquer des réunions de conciliation entre les représentants des entreprises dont il recommande la fusion;

8° De relever et de contrôler les prix de revient des charbonnages, d'en analyser les facteurs et d'en suivre l'évolution, de dégager les effets exercés par le niveau des prix sur le volume de la production et sur les conditions d'exploitation et de formuler tous avis pour que ces effets n'exercent pas une action défavorable sur l'économie charbonnière;

9° De préparer la création de l'Institut national de l'Industrie charbonnière prévu à l'article 15.

Art. 5. — La section des prix du Conseil national des Charbonnages a pour mission :

1° De procéder à toutes études préalables à la fixation des barèmes de vente du charbon;

2° De donner tous avis et indications permettant aux ministres ayant les affaires économiques, le rééquipement national et le combustible et l'énergie dans leurs attributions, de fixer les barèmes de prix du charbon;

3° De préparer les règles uniformes selon lesquelles les organismes d'achat et de vente prévus à l'article 9 devront tenir leur comptabilité et présenter leurs bilans et leurs comptes de profits et pertes;

4° De faire enquête sur les conditions dans lesquelles s'opère la distribution du charbon dans le pays et de soumettre ses conclusions aux ministres ayant les affaires économiques, le rééquipement national et le combustible et l'énergie dans leurs attributions;

5° De formuler tous avis concernant la politique d'importation et d'exportation du charbon.

Art. 6. — Chacune des sections du Conseil national des Charbonnages est tenue de faire rapport sur ses travaux au ministre ayant le combustible et l'énergie dans ses attributions et de présenter, dans les neuf mois de l'entrée en fonction du Conseil, des conclusions sur les objets de sa mission définie, d'une part, aux 2°, 3°, 4°, 6°, 7°, 8° et 9° de l'article 4, et d'autre part, aux 1°, 2°, 3° et 4° de l'article 5.

Le Conseil étudie, soit à son initiative, soit à celle du Ministre des Affaires économiques, du Ministre du Rééquipement national ou du Ministre du Combustible et de l'Energie, toutes mesures d'ordre technique, administratif, économique, financier ou juridique, destinées à coordonner, rationaliser et surveiller la production, la distribution et la consommation du charbon.

Il se préoccupe également des problèmes sociaux tels que : niveau de vie des ouvriers, recrutement de la main-d'œuvre, hygiène et sécurité des travaux.

Art. 7. — Le Conseil national des Charbonnages dispose, pour chacune des sections ou pour les sections conjointes, des pouvoirs d'investigation les plus étendus en vue et dans les limites de l'accomplissement de sa mission.

Il peut notamment consulter tous documents et entendre toutes personnes en vue de l'exécution de sa mission. Le Conseil peut subdéléguer tout ou partie

de ses pouvoirs à certains de ses membres ou à des personnes désignées par lui, agissant isolément ou en collège.

Lorsqu'elles sont dûment mandatées à cet effet, ces personnes peuvent entrer dans tous les immeubles ou installations du fond et de la surface, et consulter toutes écritures quelconques, sans les déplacer. Elles sont assermentées et tenues au secret professionnel. L'article 458 du Code pénal leur est applicable, sans préjudice des sanctions disciplinaires éventuelle

Art. 8. — Le Conseil national des Charbonnages, sur avis conforme du ministre ayant le combustible et l'énergie dans ses attributions, peut établir un secrétariat permanent, divisé éventuellement en deux sections, pour les besoins de son fonctionnement.

Un règlement d'ordre intérieur, qui devra être approuvé par le ministre ayant le combustible et l'énergie dans ses attributions, fixera les règles de fonctionnement du Conseil national des Charbonnages, les conditions de ses délibérations, le mode de rémunération des experts et des personnes chargées de mission par cet organisme, ainsi que le montant des indemnités pour frais de déplacement dans l'exercice de leurs fonctions.

Les frais de fonctionnement seront mis à charge du budget du Ministère du Combustible et de l'Énergie.

TITRE II — *Dispositions générales*

Art. 9. — Les ministres ayant les affaires économiques, le rééquipement national et le combustible et l'énergie dans leurs attributions fixent, après avoir entendu le Conseil national des Charbonnages, les barèmes des prix maxima du charbon.

Les importations et les exportations, ainsi que les conditions auxquelles s'effectuent ces opérations, sont subordonnées à l'accord du Conseil des Ministres.

Les Ministres des Affaires économiques et du Combustible et de l'Énergie peuvent prescrire que les opérations d'achat et de vente, d'importation et d'exportation se feront par l'intermédiaire ou sous le contrôle d'un ou de plusieurs organismes centraux ou de tels organismes existants spécialement agréés à cet effet.

Art. 10. — Tous remembrements, toutes fusions ou absorptions totales ou partielles de charbonnages sont soumis à l'approbation préalable des ministres ayant le combustible et l'énergie et le rééquipement national dans leurs attributions, sur avis du Conseil national des Charbonnages.

Art. 11. — Il est intercalé dans le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe un article 301ter, ainsi conçu :

« Art. 301ter. Sont enregistrés gratuitement les actes constatant la fusion de sociétés ayant pour objet l'exploitation de charbonnages, ainsi que les actes constatant l'absorption par une société ayant le même objet, des biens ou avoirs d'une ou plusieurs autres sociétés affectés à cette activité.

» La gratuité prévue à l'alinéa précédent est subordonnée à la double condition :

» 1° Que l'acte constatant la fusion ou l'absorption soit présenté à la formalité de l'enregistrement avant le 1^{er} janvier 1950;

» 2° Qu'une copie certifiée conforme de la décision d'approbation par les autorités compétentes soit annexée à l'acte au moment de l'enregistrement. »

Art. 12. — Sont timbrées gratuitement les actions émises par les sociétés ayant pour objet l'exploitation de charbonnages, ensuite de fusion de pareilles sociétés ou d'absorption des biens ou avoirs d'une ou plusieurs autres sociétés affectés à cette activité.

La gratuité prévue à l'alinéa précédent est subordonnée à la double condition :

1° Que l'acte constatant la fusion ou l'absorption soit présenté à la formalité de l'enregistrement avant le 1^{er} janvier 1950;

2° Que l'opération soit préalablement approuvée par les autorités compétentes.

Art. 13. — La taxe mobilière, la taxe professionnelle et la contribution nationale de crise ne sont pas applicables à l'occasion du partage de l'avoir social des sociétés de capitaux ou de personnes, qui ont pour objet l'exploitation de charbonnages et qui, avec l'approbation des autorités compétentes, liquideront par absorption ou fusion avant le 1^{er} janvier 1950.

Toutefois, en cas de partage ultérieur de l'avoir social de la société absorbante ou de la société née de la fusion, le capital déductible en vue de l'application, dans son chef, des dispositions de l'article 15, § 2, des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus, sera constitué par le total des capitaux qui, au moment de l'absorption ou de la fusion, étaient susceptibles d'être déduits dans le chef des sociétés absorbantes et absorbées ou des sociétés fusionnées, majoré ou diminué selon le cas des libérations effectives ou des remboursements de capital opérés postérieurement à l'absorption ou à la fusion.

Art. 14. — Les règles de comptabilité pour les charbonnages et les organismes prévus à l'article 9 qui auront été préparées par le Comité national des Charbonnages et approuvées par le ministre ayant le combustible et l'énergie dans ses attributions seront imposées par arrêté royal.

TITRE III — *De l'Institut national de l'Industrie charbonnière*

Art. 15. — Il est créé, sous la surveillance du ministre ayant le combustible et l'énergie dans ses attributions, un établissement public doté de la personnalité civile dénommé « Institut national de l'Industrie charbonnière ».

Son siège est établi à Liège.

Art. 16. — L'Institut est administré par un conseil d'administration composé d'un président et de dix-huit membres répartis comme suit :

Cinq membres désignés par les organisations les plus représentatives de la direction des entreprises charbonnières;

Deux membres désignés par les organisations les plus représentatives du personnel ouvrier et employé des charbonnages;

Deux membres désignés par le ministre ayant le rééquipement national dans ses attributions et trois membres désignés par le ministre ayant le combustible et l'énergie dans ses attributions, parmi les personnalités particulièrement compétentes en matière économique et sociale et dans la science de l'exploitation des mines;

Deux membres appartenant à l'administration des mines;

Un membre délégué du ministre ayant le rééquipement national dans ses attributions;

Trois membres désignés par l'Institut pour l'Encouragement des Recherches scientifiques dans l'Industrie et l'Agriculture.

Le président est nommé par le Roi, sur proposition du conseil d'administration.

Les membres sont nommés par le Roi.

Le conseil d'administration a, dans les limites de la présente loi, les pouvoirs les plus étendus d'administration et de disposition pour la réalisation de l'objet de l'Institut.

Art. 17. — L'Institut national de l'Industrie charbonnière a pour objet :

1° de coordonner et de provoquer l'étude, du point de vue scientifique, de tous problèmes d'ordre technique, économique, social ou professionnel relevant de l'industrie charbonnière;

2° de réunir et de tenir à jour une documentation précise sur les utilisations de la houille, notamment pour la production de l'énergie et des produits de distillation, ainsi que sur les conséquences résultant de l'emploi d'autres combustibles ou de la découverte de nouvelles sources d'énergie;

3° de promouvoir et de subsidier toutes recherches scientifiques, techniques et technologiques relatives à l'exploitation des mines et susceptibles notamment d'améliorer la production charbonnière, le rendement du travail, l'hygiène et la sécurité.

Art. 18. — Les ressources de l'Institut national de l'Industrie charbonnière sont assurées :

d'une part, par un subside annuel de l'Etat, inscrit au budget du Ministère du Combustible et de l'Energie;

d'autre part, par une redevance à la tonne nette produite dont le montant est fixé chaque année par le Roi.

Art. 19. — La vérification des comptes est assurée par un collège de commissaires composé de quatre membres, dont un désigné par les organisations les

plus représentatives de la direction des entreprises charbonnières, un désigné par les organisations les plus représentatives du personnel ouvrier et employé et deux désignés respectivement par les ministres ayant les finances et le combustible et l'énergie dans leurs attributions.

Les membres sont nommés par le Roi.

Art. 20. — La gestion courante de l'Institut est assurée par un directeur, nommé par le Roi, sur présentation du conseil d'administration.

Le directeur remplit les fonctions de rapporteur auprès du conseil d'administration, avec voix consultative. Il est chargé d'exécuter les décisions du conseil.

Art. 21. — La surveillance de l'activité de l'Institut est exercée par un commissaire du gouvernement, nommé par le ministre ayant le combustible et l'énergie dans ses attributions. Les pouvoirs du commissaire du gouvernement et les modalités suivant lesquelles ils sont exercés seront précisés par arrêté royal.

Art. 22. — Le budget, le bilan, le compte de résultats et le rapport d'activité sont soumis annuellement au ministre ayant le combustible et l'énergie dans ses attributions.

Le rapport d'activité est communiqué aux Chambres législatives.

Art. 23. — L'Institut est assimilé à l'Etat pour l'application des lois relatives aux taxes et impôts directs au profit de l'Etat, des provinces et des communes.

Art. 24. — Les modalités de fonctionnement de l'Institut seront établies par arrêté royal.

Art. 25. — Les Ministres ayant les Affaires économiques, le Rééquipement national et le Combustible et l'Energie dans leurs attributions sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution de la présente loi.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par le *Moniteur belge*.

Arrêté du Régent du 14 août 1947

prescrivant des mesures techniques spéciales applicables dans les établissements où il est fait usage de brai broyé (Moniteur, 26 septembre 1947, p. 8730).

Arrêté du Régent du 18 août 1947

mettant à la disposition du Ministre des Affaires économiques et des Classes moyennes une somme de 180.000.000 de francs en vue de l'attribution de subventions à l'industrie du gaz (Moniteur, 3 septembre 1947, p. 7965).

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Arrêté du Régent du 12 juillet 1947

fixant le montant de la cotisation au Fonds de garantie à percevoir pour l'exercice 1947 conformément à la loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail (Moniteur, 18 septembre 1947, p. 8489).

Arrêté du Régent du 12 juillet 1947

complétant et modifiant les arrêtés du Régent en date des 19 octobre 1944 et 16 octobre 1945 concernant l'octroi d'allocations à certaines catégories de victimes d'accidents du travail (Moniteur, 18 septembre 1947, p. 8490).

Arrêté du Régent du 15 juillet 1947

modifiant et complétant l'arrêté du Régent du 2 avril 1947, déterminant les modalités générales d'exécution de l'arrêté-loi du 25 février 1947, relatif à l'octroi de salaires aux travailleurs pendant huit jours fériés par an. — Erratum (Moniteur, 10 septembre 1947, p. 8192).

Arrêté du Régent du 6 août 1947

déterminant certaines modalités spéciales d'application concernant les vacances à accorder en 1947 aux travailleurs de l'industrie de la réparation de navires du port d'Anvers (Moniteur, 15-16 septembre 1947, p. 8398).

Arrêté du Régent du 6 août 1947

déterminant certaines modalités spéciales d'application concernant les vacances à accorder en 1947 aux travailleurs de l'industrie forestière, de l'industrie des bois de mines et des scieries de bois (Moniteur, 17 septembre 1947, p. 8459).

Arrêté du Régent du 6 août 1947

déterminant certaines modalités spéciales d'application de l'arrêté-loi du 3 janvier 1946 concernant les vacances annuelles des travailleurs salariés dans l'industrie de la préparation des fibres de lin (Moniteur, 22-23 septembre 1947, p. 8596).

Arrêté du Régent du 20 août 1947

déterminant certaines modalités spéciales d'application de l'arrêté-loi du 3 janvier 1946 concernant les vacances annuelles des travailleurs salariés dans l'industrie textile, à l'exception de l'industrie de la préparation des fibres de lin ainsi que des entreprises situées dans l'arrondissement administratif de Verviers (Moniteur, 17 septembre 1947, p. 8460).

Arrêté du Régent du 2 septembre 1947

modifiant, en ce qui concerne les travailleurs des mines et assimilés, les dispositions de l'arrêté du Régent du 15 juillet 1947, relatif à l'octroi de salaires aux travailleurs pendant dix jours fériés par an (Moniteur, 15-16 septembre 1947, p. 8399).

Arrêté du Régent du 9 septembre 1947

instituant un Fonds de Sécurité d'Existence pour les travailleurs du commerce de charbon d'Anvers et environs (Moniteur, 12 septembre 1947, p. 8280).

VI — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE INTERIEUR

Arrêté ministériel du 28 août 1947

abrogeant, en ce qui concerne le savon de ménage importé du Congo belge, l'arrêté ministériel du 15 février 1946, coordonnant la réglementation relative à la distribution du savon (Moniteur, 3 septembre 1947, p. 7960).

Arrêté ministériel du 24 septembre 1947

suspendant, en ce qui concerne les bois résineux importés du Nord, l'application de l'arrêté ministériel du 3 octobre 1945, réglementant l'achat, la vente, la livraison et l'utilisation du bois (Moniteur, 28 septembre 1947, p. 8827).

VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Accord

concernant l'échange de marchandises entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Hongrie (Moniteur, 29-30 septembre 1947, p. 8898).

Le Gouvernement belge agissant au nom de l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Gouvernement hongrois,

Animés du désir de voir reprendre et se développer dans toute la mesure du possible les échanges commerciaux entre les deux pays,

Soucieux de maintenir leur collaboration dans l'avenir en contribuant ainsi à la reprise de l'activité économique générale,

Sont convenus des dispositions suivantes :

L'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Hongrie s'accorderont un traitement aussi libéral que possible dans l'octroi réciproque des autorisations d'exportation et d'importation, de manière à retrouver aussitôt que possible le rythme normal de leurs échanges traditionnels.

Des licences d'importation et d'exportation seront délivrées pour les marchandises énumérées aux listes A et B annexées, à concurrence des quantités ou des valeurs qui y sont mentionnées.

Les factures relatives aux opérations d'importation et d'exportation seront établies en francs belges.

Il est entendu que les deux listes ci-dessus men-

tionnées forment partie intégrante du présent accord.

Les transactions de compensation privée entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Hongrie ne seront plus admises désormais.

Les Autorités de l'Union économique belgo-luxembourgeoise et les Autorités hongroises s'efforceront de réaliser l'équilibre des prestations réciproques.

A cet effet, il est constitué une Commission mixte composée de représentants officiels belgo-luxembourgeois et hongrois, chargée de surveiller l'application du présent accord. Elle aura mandat de soumettre toutes propositions tendant à améliorer les relations commerciales et financières entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Hongrie. Il entrera également dans ses attributions de répartir les sommes prévues pour les marchandises diverses et de modifier leur montant en cas de besoin. Enfin, elle pourra, de commun accord, apporter certains changements aux listes A et B.

La Commission mixte se réunira à la demande de l'une des deux Parties.

Le paiement des marchandises échangées entre les deux pays se fera conformément aux dispositions du Règlement des paiements entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Hongrie, conclu en date du 23 avril 1947.

Le présent accord entrera en vigueur le jour de sa signature et sera valable jusqu'au 31 octobre 1947.

VIII — LEGISLATION RELATIVE AUX TRANSPORTS

Loi du 18 juin 1947

portant ratification d'un certain nombre d'arrêtés royaux et d'arrêtés du Régent pris en vertu de la loi du 30 juin 1934, modifiée par celle du 30 juillet 1934, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises (Moniteur, 5 septembre 1947, p. 8046).

Arrêté du 1^{er} septembre 1947

relatif à l'exportation de pommes et de poires, pour une destination autre que le Grand-Duché de Luxembourg (Moniteur, 8-9 septembre 1947, p. 8432).

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté du Régent du 27 juin 1947

fixant les modalités d'attribution des subventions destinées à maintenir les prix de vente des engrais azotés de production belge et destinés à l'agriculture belge (Moniteur, 1-2 septembre 1947, p. 7940).

Arrêté du Régent du 15 juillet 1947

modifiant et complétant l'arrêté du Régent du 2 avril 1947, déterminant les modalités générales d'exécution de l'arrêté-loi du 25 février 1947, relatif à l'octroi de salaires aux travailleurs pendant huit jours fériés par an. — Erratum (Moniteur, 10 septembre 1947, p. 8492).

Annexes à l'arrêté du Régent du 22 juillet 1947
relatif à l'octroi d'une allocation compensatoire de la hausse des prix de certains produits, consécutive à la suppression des subsides gouvernementaux. — Erratum (Moniteur, 1-2 septembre 1947, p. 7944).

Arrêté du Régent du 18 août 1947
mettant à la disposition du Ministre des Affaires économiques et des Classes moyennes une somme de 180.000.000 de francs, en vue de l'attribution de subventions à l'industrie du gaz (Moniteur, 3 septembre 1947, p. 7965).

Arrêté ministériel du 20 août 1947
réglementant les prix maxima du savon dur. — Erratum (Moniteur, 20 septembre 1947, p. 8547).

Arrêté ministériel du 29 août 1947
modifiant et complétant l'arrêté ministériel du 29 juillet 1947, modifiant les prix des produits alimentaires subsidiés (Moniteur, 10 septembre 1947, p. 8190).

Arrêté ministériel du 3 septembre 1947
plaçant les plants de pommes de terre sous le régime du prix normal (Moniteur, 11 septembre 1947, p. 8260).

Arrêté ministériel du 12 septembre 1947
réglementant les prix maxima des pailles de la récolte 1947 (Moniteur, 15-16 septembre 1947, p. 8397).

Arrêté du Régent du 13 septembre 1947
relatif aux rémunérations du personnel rétribué par l'Etat (Moniteur, 15-16 septembre 1947, p. 8392).

Arrêté du Régent du 13 septembre 1947
relatif à l'allocation de foyer et à l'allocation de résidence du personnel rétribué par l'Etat. — Modifications aux arrêtés du Régent des 20 juin et 22 octobre 1946 (Moniteur, 15-16 septembre 1947, p. 8393).

Arrêté ministériel du 21 septembre 1947
réglementant les prix des produits laitiers (Moniteur, 24 septembre 1947, p. 8634).

Arrêté ministériel du 21 septembre 1947
complétant l'arrêté ministériel du 21 septembre 1947 réglementant les prix des produits laitiers (Moniteur, 26 septembre 1947, p. 8726).

Arrêté ministériel du 22 septembre 1947
abrogeant et remplaçant les arrêtés ministériels des 27 mai 1947 et 19 juin 1947, réglementant les prix des places dans les cinémas (Moniteur, 29-30 septembre 1947, p. 8857).

X — LEGISLATION RELATIVE AU RATIONNEMENT ET AU RAVITAILLEMENT

Arrêté du 20 août 1947
restreignant la consommation des produits de pâtisserie et de boulangerie autres que le pain légal. — Erratum (Moniteur, 7 septembre 1947, p. 8089).

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

I — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

2

ÉPOQUES	TAUX OFFICIELS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE											CALL-MONEY
	Escompte					Prêts et avances sur (*)						
	Acceptat. de banques prélabl. visées par B.N.B., traites accept. ou docum. représentat. d'import. ou d'export. de marchandises	Traités acceptés domiciliés en banque et warrants	Traités acceptés non domiciliés en banque	Traités non acceptés	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courir	Certificats ayant maximum 8 mois à courir	Certificats ayant maximum 12 mois à courir	Certificats à plus de 12 mois	Certificats 3 1/2 % 5 ans (1941) et certif. en réglem. des créances financières belges sur l'étranger	Autres effets publics	
1945 Moyenne annuelle.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,46	2,58	3,—	3,50	3,—	0,62
1946 Moyenne annuelle.....	1,17	1,67	1,92	2,67	3,17	2,—	2,1875	2,375	3,17	3,59	3,17	0,58
1940 Août.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Septembre.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Octobre.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Novembre (à partir du 7)...	2,—	2,50	2,75	3,50	4,—	2,—	2,1875	2,375	4,—	4,—	4,—	1,—
Décembre (à partir du 19)...	2,50(1)	3,—	3,25	4,—	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	4,50	1,—
1947 Janvier.....	2,50(1)	3,—	3,25	4,—	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	4,50	1,—
Février.....	2,50(1)	3,—	3,25	4,—	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	4,50	1,—
Mars.....	2,50(1)	3,—	3,25	4,—	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	4,50	1,—
Avril.....	2,50(1)	3,—	3,25	4,—	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	4,50	1,—
Mai.....	2,50(1)	3,—	3,25	4,—	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	4,50	1,—
Juin.....	2,50(1)	3,—	3,25	4,—	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	4,50	1,—
Juillet.....	2,50(1)	3,—	3,25	4,—	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	4,50	1,—
Août (à partir du 28).....	3,—(1)	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Septembre.....	3,—(1)	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Octobre.....	3,—(1)	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25

(1) A partir du 16 décembre 1946, les traités acceptés ou documentaires représentatives d'importations ou d'exportations de marchandises sont escomptés au taux applicable aux traités acceptés domiciliés en banque et warrants.

(*) Quotité de l'avance en octobre 1947 :

Certificats de trésorerie émis à court terme.....	95 %	} 90 % Certificats de trésorerie émis en règlement de créances financières belges sur l'étranger (arrêté du 3 févr. 1942). Quotité de l'avance consentie uniquement dans les cas spéciaux admis par la Banque Nationale de Belgique
Obligations décennales (1940-1950).....	90 %	
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 5 ans au plus (1942)...	90 %	
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 5, à 10 ou à 20 ans (1943)	90 %	
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 10 ans (1944).....	90 %	
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1947).....	90 %	
Autres effets publics.....	80 %	
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 5 ans (arrêté du 25 octobre 1941).		

II — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

ÉPOQUES	Banques — Comptes de dépôts à (*)					Caisse générale d'Épargne (dépôts sur livrets)			Soc. Nation. de Crédit à l'Industrie
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à 20.000 fr. (1)	20.000 à 100.000 fr. (1)	au delà de 100.000 fr.	
Moyennes annuelles :									
1945.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,04
1946.....	0,50	0,81	1,01	1,27	1,53	3,—	1,50	0,50	2,—
Moyennes mensuelles :									
1946 Août.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,—
Septembre.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,—
Octobre.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,—
Nov. 1 ^{er} quinzaine.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,—
2 ^e quinzaine.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,—
Décembre.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,—
1947 Janvier.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,—
Février.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Mars.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Avril.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Mai.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Juin.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Juillet.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Août.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Septembre.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Octobre.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)

(*) Moyenne de quatre banques.

(1) Du 1^{er} juillet 1946 au 30 juin 1947, le taux des dépôts a été de 3 % jusqu'à 30.000 fr. et de 1,5 % de 30.000 à 100.000 fr. A partir du 1^{er} juillet 1947, le taux des dépôts est de 3 % jusqu'à 50.000 fr. et de 1,5 % jusqu'à 100.000 fr.

(2) Comptes de dépôts à un an et plus

LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX

I — COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX

9

PÉRIODES	OR				ARGENT			
	LONDRES En sh. et d. par oz. fin	NEW-YORK En dollars par oz. fin	BOMBAY		LONDRES En d. par oz. fin	NEW-YORK En cents par oz. fin	BOMBAY	
			En roupies et annas par Fine Tola	Conversion en sh. et d. par oz. fin			En roupies et annas par 100 Fine Tola	Conversion en pence par oz. fin
1938 31 décembre	149/7 1/2	35			(1) 20,0625	42 3/4		
1945 31 décembre	172/3	35	81. 8	326/0	44,—	70 5/8	134. 4	64
1946 31 décembre	172/3	35	102. 4	409/0	55,50	88 1/2	159. 4	76
Moyennes mensuelles :								
1946 Août	172/3	35	96. 6	385/6	53,93	90 1/8	166.11	80
Septembre	172/3	35	99. 7	397/9	55,50	90 1/8	166. 8	80
Octobre	172/3	35	99.14	399/6	55,50	90 1/8	165. 8	79
Novembre	172/3	35	99.11	398/9	55,50	90 1/8	161. 9	73
Décembre	172/3	35	100. 1	400/3	55,50	87 1/10	142. 8	68
1947 Janvier	172/3	35	104. 4	417/0	55,50	76 3/4	152. 7	73
Février	172/3	35	105. 0	420/0	44, 47	72 1/4	156. 7	75
Mars	172/3	35	104. 0	416/0	47,08	77,34	163. 1	78
Avril	172/3	35	106. 2	424/6	45,83	75,63	169. 5	81
Mai	172/3	35	109.11	438/9	44,10	72,62	163. 4	81
Juin	172/3	35	113. 9	454/3	41,45	66,99	172. 1	83
Juillet	172/3	35	110.14	443/6	38,84	63,57	171.15	83
Août	172/3	35	109.15	439/9	39,95	65,65	175.10	84
Septembre	172/3	35	110. 3	440/9	42,73	70,55	167.13	81
Octobre	172/3	35	102.13	411/3	43,37	71,62	158. 6	76

(1) Cotation par oz. stand.

N. B. — 1 oz troy = 31,1035 grammes; 1 tola = 11,6638 grammes; 1 roupie = 16 annas; 1 roupie = 16 pence.

II — COURS OFFICIELS DES CHANGES AU 31 OCTOBRE 1947

fixés par la Banque Nationale de Belgique

en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1^{er} mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil

(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)

(en francs belges)

10

DEVISES	Cours contractuel	Transferts		Billets	
		Cours acheteur	Cours vendeur	Cours acheteur	Cours vendeur
1 livre sterling	176,625	176,60	176,75	175,85	176,80
1 dollar U. S. A.	—	43,70	43,96	43,50	44,—
1 dollar canadien	—	43,96	44,06	43,75	44,25
100 francs français.....	36,7969	36,75	36,84	36,40	36,95
100 florins Pays-Bas	1.652,—	1.648,—	1.656,—	1.635,—	1.662,—
100 francs congolais	—	100,—	100,—	—	—
100 francs luxembourgeois	—	100,—	100,—	—	—
1 couronne suédoise.....	12,1936	12,16	12,23	12,10	12,25
1 franc suisse	10,1275	10,10	10,15	10,05	10,20
1 couronne danoise	9,1326	9,10	9,16	9,05	9,25
1 couronne norvégienne	8,83125	8,80	8,85	8,75	8,90
100 escudos	176,625	175,75	177,60	175,—	178,—
100 couronnes tchéco-slovaques	87,655	87,39	87,92	86,80	88,50
100 lire	—	Cours variable établi tous les quinze jours par l'Ufficio Italiano dei Cambi.			
100 pesetas	400,—	Cours applicable pour les versements en francs belges au compte de l'Instituto Espanol de Moneda Extranjera.			

LE MARCHÉ DES CAPITAUX

I — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

DÉSIGNATION DES TITRES	Cotation pour	COURS AU				
		1 ^{er} mai 1940	1 ^{er} juillet 1947	1 ^{er} août 1947	1 ^{er} septemb. 1947	1 ^{er} octobre 1947
I. — Dette intérieure directe de l'Etat belge (Intérêts à bonifier).						
Dettes 2 1/2 %	100,—	51,75	62,40	62,25	62,10	61,10
Dettes 3 % 2 ^e série	100,—	65,80	90,90	91,25	91,45	91,20
Dettes 3 1/2 % 1937	100,—	69,25	82,45	82,45	82,35	81,15
Dettes 3 1/2 % 1943	100,—	—	78,75	78,90	78,25	75,60
Dettes unifiées 4 %	100,—	79,50	92,45	92,35	91,25	88,—
Emprunt de la Libération, 4 % 1945	100,—	—	89,05	88,10	86,25	82,60
Obligations décennales (1940-1950), 4 %	100,—	—	99,95	100,30	100,10	100,30
Certificats de Trésorerie à 15 ans au plus, 3 1/2 % 1942	100,—	—	100,85	100,85	100,80	101,—
Certificats de Trésorerie à 5, 10, 20 ans, 3 1/2 % 1943	100,—	—	99,60	100,75	101,—	100,85
Certificats de Trésorerie à 10 ans, 3 1/2 % 1944	100,—	—	94,55	94,75	94,50	94,20
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 % 1947	100,—	—	—	98,10	98,40	98,—
Emprunt à lots 1933, 4 %	1.050,—	901,—	1.093,—	1.085,—	1.088,—	1.070,—
Emprunt à lots 1938 (3 1/2 % jusqu'en 1947; ensuite 4 %)	500,—	411,—	507,—	505,—	506,—	499,—
Emprunt à lots 1941 (3 % jusqu'en 1946; 3 1/2 % de 1946 à 1951; ensuite 4 %)	1.000,—	—	930,—	933,—	920,—	891,—
II. — Dette indirecte et dette garantie par l'Etat (Intérêts à bonifier).						
Domages de guerre à lots 1923, 4 %	525,—	443,—	528,—	530,—	530,—	522,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche suisse), action privil. 6 %	500,—	511,—	579,—	570,—	568,—	577,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche hollandaise), action privil. 6 %	500,—	510,—	578,—	564,—	565,—	578,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche belge), action privil. 4 %	500,—	391,—	495,—	498,—	502,—	482,—
(*) Soc. Nat. des Chem. de fer vicinaux, 3 %, coup. janvier-juillet	100,—	56,—	74,10	74,10	73,45	71,90
Régie des Télégraphes et Téléphones, 3 1/2 %, 1943	100,—	—	80,80	80,80	80,70	79,40
III. — Dette directe de la Colonie.						
<i>Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888</i>						
Dettes coloniales 1904, 3 %	100,—	129,50	291,—	287,—	278,—	268,—
<i>Intérêts à bonifier :</i>						
Dettes coloniales 1936, 4 %	100,—	64,45	78,70	78,65	78,45	77,80
Dettes coloniales 1937, 3 1/2 %	100,—	77,50	92,40	92,40	92,45	89,60
(*) Dette coloniale 1937, 3 1/2 %	100,—	65,60	82,40	82,20	82,20	81,70

(*) Les coupons des emprunts ci-dessus sont nets d'impôts; ceux passibles d'un impôt de 2 % sont marqués d'un astérisque

II — INDICE MENSUEL DES ACTIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

15

Source: Institut National de Statistique.

DATES	Indice général	Assurances, banques, soc. à portéf.	Entr. immobili., hypothécaires et hôteliers	Tramways, chemins de fer écon. et vicinaux	Trusts d'entr. de tramways et d'électricité	Entrepr. de gaz et d'électricité	Industries métallurgiques	Zincs, plombs et mines	Produits chimiques	Charbonnages et fours à coke	Glaceries	Verreries	Industrie de la construction	Industries textiles et soieries	Entreprises coloniales	Alimentation	Diverses
-------	----------------	-------------------------------------	---	--	---	----------------------------------	---------------------------	------------------------	--------------------	------------------------------	-----------	-----------	------------------------------	---------------------------------	------------------------	--------------	----------

Indices par rapport aux cours du mois précédent

1947 1 ^{er} septembre	104	103	102	97	98	101	105	101	101	97	103	104	111	105	107	100	101
1 ^{er} octobre	97	99	99	98	97	100	97	93	94	94	100	94	94	97	98	96	97

Indices par rapport à la période 1936 à 1938 = 100

1946 1 ^{er} août	256	210	322	142	172	158	253	179	305	231	256	533	416	386	353	311
2 septembre	261	213	346	151	170	157	266	182	322	222	267	546	431	404	360	323
1 ^{er} octobre	244	201	316	136	153	141	250	165	304	206	240	495	398	391	343	303
4 novembre	249	198	302	134	156	151	252	163	303	236	240	494	385	380	355	298
2 décembre	242	186	299	128	147	146	242	155	297	227	235	458	372	373	353	293
1947 3 janvier	226	175	268	123	134	134	229	143	268	209	221	405	347	350	335	270
3 février	211	175	255	115	123	128	213	145	244	206	186	364	313	315	308	263
3 mars	199	169	247	110	112	120	200	135	240	192	187	351	307	313	286	253
1 ^{er} avril	192	161	229	103	113	118	190	122	223	173	171	332	200	304	233	238
2 mai	194	165	228	102	113	121	194	130	225	180	160	327	286	308	287	237
2 juin	166	144	199	93	96	107	171	122	194	157	142	272	243	259	237	205
1 ^{er} juillet	162	140	193	91	99	106	167	124	181	142	140	256	232	251	233	191
1 ^{er} août	164	143	184	92	98	102	171	117	195	148	129	244	221	245	240	190
1 ^{er} septembre	170	148	187	89	96	103	179	118	198	144	133	254	245	258	257	190
1 ^{er} octobre	165	147	185	87	93	103	174	110	187	136	133	238	231	253	182	193

III — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

Source: *Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.*

15

PÉRIODES	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions		Total	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1945 (1)	134	112	108	3.797	6.715	3.909	6.823
1946	245	253	234	6.300	11.145	6.553	11.379
1946 Août	20	22	20	557	1.055	579	1.075
Septembre	21	21	19	507	867	528	886
Octobre	23	24	21	450	755	474	776
Novembre	18	18	17	420	727	438	744
Décembre	20	20	18	414	652	434	670
1947 Janvier	21	21	20	374	607	395	627
Février	20	16	14	331	504	347	518
Mars	20	18	16	377	554	395	570
Avril	20	16	15	327	443	343	458
Mai	18	14	12	264	345	278	357
Juin	21	16	14	364	410	380	424
Juillet	22	15	14	339	325	354	339
Août	20	13	11	357	415	370	426
Septembre	22	16	14	335	353	351	372
Octobre	23	16	15	403	402	419	417

(1) Les bourses ont été fermées du 1^{er} septembre 1944 au 3 juin 1945 inclus.

IV — COURS ET RENDEMENTS DES PRINCIPAUX TYPES D'OBLIGATIONS

16

DATES	TYPES DOMINANTS									OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS Types divers		
	Cours					Rendement (eu égard au cours seulement)				Valeur boursière moyenne	Rendement net moyen	
	I	II	III	IV		I	II	III	IV			
	Dette unifiée	Dette coloniale 1936	Provinces, villes et communes	Entreprises industrielles et commerciales		Dette unifiée	Dette coloniale 1936	Provinces, villes et communes	Entreprises industrielles et commerciales			
4 %	4 %	4 %	4 %	4 ½ %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 ½ %			
1946 1 ^{er} août	92,40	92,75	93,03	91,34	97,82	4,33	4,31	4,30	4,38	4,60	95,28	4,57
2 septembre	92,20	92,15	92,30	91,86	97,34	4,34	4,34	4,33	4,35	4,62	94,95	4,59
1 ^{er} octobre	91,80	92,—	91,70	92,11	97,61	4,36	4,35	4,36	4,34	4,61	95,13	4,58
4 novembre	91,15	91,40	91,20	91,42	97,08	4,39	4,38	4,39	4,38	4,64	94,77	4,60
2 décembre	90,55	91,—	90,67	89,74	96,18	4,42	4,40	4,41	4,46	4,68	93,88	4,64
1947 3 janvier	90,70	90,70	90,27	89,17	96,05	4,41	4,41	4,43	4,49	4,69	93,76	4,65
3 février	91,15	91,—	p 90,92	p 90,65	p 98,33	4,39	4,40	p 4,40	p 4,41	p 4,68	p 96,56	p 4,60
3 mars	91,40	91,40	p 90,72	p 90,67	p 98,34	4,38	4,38	p 4,41	p 4,41	p 4,68	p 96,53	p 4,60
1 ^{er} avril	91,55	91,55	p 91,10	p 91,24	p 98,33	4,37	4,37	p 4,39	p 4,38	p 4,68	p 96,90	p 4,59
2 mai	92,—	91,85	p 91,06	p 90,63	p 98,17	4,35	4,35	p 4,39	p 4,41	p 4,68	p 96,42	p 4,60
2 juin	92,35	92,15	p 90,93	p 89,29	p 97,14	4,33	4,34	p 4,40	p 4,48	p 4,63	p 95,31	p 4,68
1 ^{er} juillet	92,45	92,40	p 90,28	p 89,80	p 96,22	4,33	4,33	p 4,43	p 4,45	p 4,68	p 94,90	p 4,68
1 ^{er} août	92,35	92,40	p 90,12	p 87,61	p 97,52	4,33	4,33	p 4,44	p 4,57	p 4,61	p 95,38	p 4,66
1 ^{er} septembre	91,25	92,45	p 89,75	p 88,37	p 98,03	4,38	4,33	p 4,46	p 4,53	p 4,59	p 95,75	p 4,64
1 ^{er} octobre	88,—	89,60	p 88,58	p 87,58	p 97,18	4,55	4,46	p 4,52	p 4,57	p 4,63	p 94,86	p 4,69

N. B. — Méthode d'établissement: voir *Bulletin d'Information et de Documentation* de mars 1939, p. 187

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
ET CONGOLAISES (*)

Tableau rétrospectif

(milliers de francs)

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Sociétés anonymes) (Sociétés en commandite par actions) (Sociétés de personnes à responsabilité limitée)			
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré sur valeur nominale
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale				
1945.....	870	749.335	512.803	1.542	423.198	382.670	279	1.307.965	602.926	482.024
1946.....	1.372	1.900.554	1.388.573	2.096	623.881	560.783	651	3.595.613	3.195.352	2.587.184
1946 9 premiers mois.....	956	1.175.109	905.254	1.585	463.282	415.773	407	1.915.799	1.356.382	1.067.760
(*) 1947 9 premiers mois.....	915	924.390	766.648	1.143	352.458	325.399	529	5.224.680	5.379.229	4.260.011
1946 Juillet.....	122	145.240	206.588	209	72.159	67.864	56	109.635	93.241	76.505
Août.....	80	63.391	55.459	127	42.640	38.896	35	91.565	121.556	64.205
Septembre.....	107	125.207	104.272	137	43.765	41.927	42	107.490	108.100	70.705
Octobre.....	101	74.989	65.149	164	46.928	41.463	56	541.590	304.206	546.415
Novembre.....	126	404.893	216.773	139	50.946	45.734	62	276.736	193.753	149.858
Décembre.....	189	245.563	201.397	208	62.725	57.813	126	861.488	841.011	823.151
(*) 1947 Janvier.....	116	175.043	151.507	139	39.280	37.257	56	630.747	409.667	231.023
Février.....	111	95.110	66.235	166	42.347	41.098	42	183.474	253.755	215.392
Mars.....	112	140.056	124.485	166	53.376	49.715	63	1.205.261	1.805.085	1.430.239
Avril.....	119	94.234	85.598	144	43.642	41.946	68	362.060	170.822	127.919
Mai.....	93	123.825	81.029	112	35.099	31.794	70	396.377	291.436	220.123
Juin.....	104	88.369	73.045	95	42.207	37.132	67	672.047	881.768	563.847
Juillet.....	110	101.313	89.767	121	32.789	30.500	59	222.126	456.655	371.412
Août.....	67	54.310	45.287	85	22.488	20.390	32	54.200	53.486	40.335
Septembre.....	83	52.130	44.695	115	41.230	35.567	67	1.498.388	1.062.655	1.009.721

PÉRIODES	ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		Ensemble des émissions Montant nominal	PRIMES D'ÉMISSION (1)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		ÉMISSIONS destinées au rembour- sement d'anciens emprunts (4)	Emissions nettes (5)
	Nombre	Montant nominal			Apports en nature (2)	Incorporation de réserves au capital (3)		
1945.....	30	1.093.840	2.869.297	140.699	647.526	17.065	11.089	1.935.456
1946.....	41	880.800	6.600.587	156.550	1.312.739	1.122.416	14.008	3.125.727
1946 9 premiers mois.....	26	588.300	3.583.073	58.072	821.007	167.669	14.008	2.032.475
(*) 1947 9 premiers mois.....	34	885.500	7.541.077	45.091	725.185	2.973.072	—	2.583.892
1946 Juillet.....	3	90.000	500.640	3.387	165.093	13.924	—	265.327
Août.....	3	46.000	273.587	13.387	48.589	31.803	—	137.555
Septembre.....	—	—	277.072	125.125	81.706	21.887	—	113.436
Octobre.....	4	45.000	971.123	15.802	102.909	336.698	—	274.222
Novembre.....	6	158.000	807.592	78.398	115.710	21.672	—	511.381
Décembre.....	5	89.500	1.238.799	4.278	273.113	596.377	—	306.649
(*) 1947 Janvier.....	3	150.000	773.890	—	134.544	33.635	—	451.604
Février.....	5	256.000	647.212	5.073	59.187	143.691	—	391.020
Mars.....	3	34.000	2.032.517	25.128	142.015	940.308	—	581.248
Avril.....	2	22.500	331.198	756	67.841	63.721	—	147.157
Mai.....	6	100.000	550.360	4.030	71.389	99.193	—	266.394
Juin.....	3	174.000	1.186.344	621	65.232	440.075	—	348.333
Juillet.....	3	20.000	604.757	5.278	83.219	300.623	—	133.115
Août.....	7	106.000	236.284	4.205	43.680	15.904	—	156.633
Septembre.....	2	22.500	1.178.515	—	58.078	936.022	—	118.383

(1) Non comprises dans les montants libérés.

(2) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

(3) Compris dans les augmentations de capital.

(4) Compris dans les augmentations de capital et les émissions d'obligations.

(5) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

(*) Depuis janvier 1947, les données de ce tableau nous sont communiquées par l'Institut national de Statistique.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

17

Détail des émissions

(milliers de francs)

SEPTEMBRE 1947

Source : Institut National de Statistique.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (1)					AUGMENTATION DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES				DISSOL. DE SOCIÉTÉS(1) (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)		RÉDUCTIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)					
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée		Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Augmen- tations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal									Montant libéré sur valeur nominale	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant	Nombre			Montant
Banques																								
Assurances	1	100	100				100	900	180															
Opérations financières et immobilières	3	300	300	5	2.200	2.000	75.008	55.992	55.992						100	1.755	1.000	54.992	3	1.560				
Commerce de détail	11	2.020	1.970	24	5.021	4.871	502	908	908						1.295	3.642	110	345	6	1.400				
Comm. de gros et com. extérieur	17	8.720	6.520	20	7.250	6.875	22.160	48.970	34.340						3.890	2.166		11.100	11	2.280				
Fabrications métalliques	6	5.880	5.880	9	4.770	1.520	258.500	205.050	203.950						4.135	252		203.000	1	600				
Métallurgie du fer	2	500	244												142				1	50				
Métaux non ferreux																								
Industrie textile	6	5.170	5.170	7	6.260	6.032	14.625	41.785	41.785	1	20.000				2.903	4.954	1.400	40.035	3	435				
Industries alimentaires	4	2.200	2.200	8	2.303	2.303	55.610	107.000	107.000	1	2.500				30	1.623	600	105.000	1	400				
Industrie du bois	2	700	700	6	1.691	1.591									464	1.281			1	100				
Industrie chimique	7	4.000	2.976	1	500	500	661.800	312.550	312.226						1.302	1	2.000	306.000	2	200				
Industrie du verre							68.000	3.400	3.400									3.400						
Electricité																								
Gaz																								
Eau																								
Cuir	2	1.125	1.125	2	460	460									960	200			2	100				
Papier et imprimerie	2	3.200	3.054	1	375	375	5.500	16.500	15.940						2.936	325		15.100	1	100				
Transport	1	100	100	6	1.670	1.670	1.000	2.210	2.210							1.280			1	135				
Tourisme	3	725	725	1	200	200	3.600	7.160	6.650						595	199						1	400	
Intermédiaires	1	150	150	1	80	80	400	600	600						100	80			2	150				
Déchets et matières de récupération																								
Constructions	5	8.405	5.921	6	3.260	1.900	3.530	33.470	33.470						990	1.047		33.000	3	250				
Charbons							6.700	8.520	8.520								8.520			2	19.050			
Terre cuite																								
Ciment et industries connexes							126.000	24.000	24.000									24.000						
Carrières	1	30	30				126	100	100								40	50						
Chaux																								
Industries céramiques																								
Industrie du tabac				2	450	450	4.427	7.000	7.000							418			1	25				
Industrie du diamant																								
Editions, librairies, presse	2	205	205												105				3	1.155				
Films, théâtres, attractions																								
Artisanat				9	2.675	2.675	200	400	400							917			1	200				
Agric., Hortic., Pêche, Elevage	2	6.750	6.350	1	140	140									2.055	70								
Divers non dénommés	5	1.850	975	6	1.925	1.925	190.600	186.150	151.050						539	1.507	150	140.000	1	75			650	
TOTAUX...	83	52.130	44.695	115	41.230	35.597	1.498.388	1.062.655	1.009.721	2	22.500				22.541	21.717	13.820	936.022	44	9.215	2	19.050	2	1.050

(1) Coopératives : 19 sociétés constituées au capital minimum de 1.679.400 francs; 6 sociétés dissoutes au capital minimum de 133.500 francs.

**V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
ET CONGOLAISES**

Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance
du capital nominal émis ou annulé

17 Source : Institut National de Statistique. (milliers de francs) SEPTEMBRE 1947

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (soc. de pers. à resp. limitée)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS			PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL Montant
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature (1)		Incorporations de réserves au capital (2)	Liquidations	Fusions	Montant	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Nombre	Capital ancien		

1 — Selon le lieu où s'exerce leur activité

Belgique	83	52.130	44.695	115	41.230	35.567	65	1.436.380	974.663	935.729	2	22.500	—	—	58.078	883.030	8.615	19.050	1.050
Belgique et étrang.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Congo belge	—	—	—	—	—	—	2	62.008	87.992	73.992	—	—	—	—	—	52.992	600	—	—
TOTAL	83	52.130	44.695	115	41.230	35.567	67	1.498.388	1.062.655	1.009.721	2	22.500	—	—	58.078	936.022	9.215	19.050	1.050

2 — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	72	26.045	22.264	108	25.350	24.475	38	24.933	17.208	15.104	—	—	—	—	28.367	1.595	9.215	—	1.050
de 1 à 5 mill..	10	20.085	16.431	7	15.880	11.092	10	112.200	27.600	25.870	1	2.500	—	—	18.236	19.400	—	—	—
de 5 à 10 mill..	1	6.000	6.000	—	—	—	7	22.247	56.055	56.055	—	—	—	—	10.575	34.135	—	6.300	—
de 10 à 20 mill..	—	—	—	—	—	—	3	23.000	46.800	46.800	1	20.000	—	—	900	45.900	—	12.750	—
de 20 à 50 mill..	—	—	—	—	—	—	4	144.000	137.000	87.900	—	—	—	—	—	57.000	—	—	—
de 50 à 100 mill..	—	—	—	—	—	—	2	97.008	152.992	152.992	—	—	—	—	—	152.992	—	—	—
plus de 100 mill..	—	—	—	—	—	—	3	1.075.000	625.000	625.000	—	—	—	—	—	625.000	—	—	—
TOTAL	83	52.130	44.695	115	41.230	35.567	67	1.498.388	1.062.655	1.009.721	2	22.500	—	—	58.078	936.022	9.215	19.050	1.050

(1) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

(2) Comprises dans les augmentations de capital.

18 **VI — EMPRUNTS
DES POUVOIRS PUBLICS
ET DES ORGANISMES
D'UTILITÉ PUBLIQUE (1)**
19 (Emprunts à long terme ayant fait
20 l'objet d'une émission publique.)

PÉRIODES	en Belgique		à l'étranger
	en millions de francs	en millions	
1945	13.112	\$ can. 18	
1946	65.629	\$ can. 34 \$ U.S. 100	
1946 Septembre	400	\$ U.S. 3	
Octobre	400	\$ can. 2	
Novembre	—	\$ can. 5	
Décembre	—	—	
1947 Janvier	—	—	
Février	300	—	
Mars	—	—	
Avril	1.050	—	
Mai	550	Fr. s. 50	
Juin	3.558	—	
Juillet	—	—	
Août	—	—	
Septembre	—	—	
Octobre	—	—	

**VII — OPERATIONS BANCAIRES
DU CREDIT COMMUNAL**

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

PÉRIODES	DÉPENSES EXTRAORDINAIRES		DÉPENSES ORDINAIRES	
	Prélèvements sur comptes	Remboursements nets	Avances nettes	Remboursements nets
	(milliers de francs)			
1945	1.781.174	41.506	740.481	597.286
1946	1.154.595	678.381	1.208.349	896.085
1946 Août	124.556	1.065	113.207	22.875
Septembre	84.835	23.234	94.945	34.999
Octobre	148.646	3.204	47.260	41.902
Novembre	124.610	148.848	30.862	80.375
Décembre	149.616	168.100	63.948	159.804
1947 Janvier	97.251	122.185	161.848	219.904
Février	93.598	51.292	228.325	293.099
Mars	88.149	13.654	181.642	132.131
Avril	73.093	47.593	82.904	145.731
Mai	60.192	60.458	96.208	45.973
Juin	96.836	3.165	40.960	188.854
Juillet	121.485	3.435	50.707	53.070
Août	166.344	4.071	88.369	21.422
Septembre	191.600	3.285	96.207	17.780
Octobre	176.314	21.240	121.874	53.715

**VIII — INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (2)**

PÉRIODES	Montant d'après les droits d'inscription perçus
	milliers de fra
1945 Moyenne mens.	248.230
1946 Moyenne mens.	648.151
1946 Août	721.505
Septembre	667.291
Octobre	764.299
Novembre	679.145
Décembre	723.844
1947 Janvier	701.445
Février	617.267
Mars	707.193
Avril	680.214
Mai	735.505
Juin	768.137
Juillet	877.473
Août	720.272
Septembre	781.782
Octobre	866.651

(1) Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc.

(2) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

LES FINANCES PUBLIQUES

RENDEMENT DES IMPOTS

26

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercices

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Montiteur belge*.

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
1945.....	9.440	2.593	8.124	20.167	—
1946.....	13.014	7.115	16.542	36.671	—
1946 Août.....	938	557	1.376	2.871	22.391
Septembre.....	1.030	691	1.507	3.228	25.619
Octobre.....	1.314	858	1.706	3.878	29.497
Novembre.....	965	847	1.640	3.452	32.949
Décembre.....	1.330	938	1.454	3.722	36.671
1947 Janvier.....	1.805	799	1.749	4.353	4.353
Février.....	1.171	788	1.360	3.319	7.672
Mars.....	1.399	758	1.718	3.875	11.547
Avril.....	1.326	754	1.585	3.665	15.211
Mai.....	1.350	720	1.524	3.594	18.805
Juin.....	1.239	761	1.518	3.518	22.322
Juillet.....	1.484	812	1.603	3.899	26.221
Août.....	1.756	820	1.494	4.070	30.291
Septembre.....	1.289	867	1.577	4.033	34.324
Octobre.....	1.142	1.030	1.884	4.056	38.380

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 octobre 1947 pour les exercices 1946 et 1947

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Montiteur belge*.

	EXERCICE 1946 (1)		EXERCICE 1947		OCTOBRE 1947
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exercice 1947
I. Contributions directes.....	15.346	12.720	8.019	8.115	1.142
II. Douanes et accises.....	7.202	2.847	7.992	5.083	1.030
dont douanes.....	2.146	400	2.930	1.929	373
accises.....	4.134	2.440	4.247	3.098	538
taxes spéciales de consommat.....	854		741		80
III. Enregistrement.....	16.532	9.950	16.303	11.002	1.884
dont enregistrement.....	1.675	1.200	1.237	1.000	138
successions.....	947	900	805	750	88
timbre et taxes assimilées.....	13.733	7.750	14.086	9.165	1.639
Total.....	39.080	25.517	32.314	24.200	4.056
Différence par rapport aux éval. budgét.	+ 13.563		+ 8.114		

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

(1) L'exercice 1946 s'est clôturé le 31 juillet 1947.

LES REVENUS ET L'ÉPARGNE

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en septembre 1947

Source : Institut National de Statistique.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations brutes (2)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			

(milliers de francs)

A — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques	1	1	—	10.000	1.765	1.373	—	850	—	—
Assurances	1	1	—	1.200	4.066	242	—	264	—	—
Opérations financières et immobilières	18	10	8	158.335	32.923	11.273	771	8.916	424.630	15.756
Commerces de détail	9	8	1	5.918	3.148	1.357	75	162	—	—
Commerces de gros et commerce extérieur ..	30	23	7	31.674	10.741	9.353	1.682	2.185	1.250	100
Fabrications métalliques	22	21	1	76.830	48.376	18.479	11	7.024	7.447	323
Métallurgie du fer	4	3	1	27.922	3.880	10.892	3	4.724	171.746	7.504
Métaux non ferreux	3	3	—	17.500	6.419	9.733	—	3.253	—	—
Industrie textile	30	25	5	119.302	68.681	44.663	485	12.305	1.000	50
Industries alimentaires	23	13	10	92.249	78.844	9.361	3.758	3.526	10.525	476
Industrie du bois	5	4	1	8.860	6.566	2.263	96	150	2.500	150
Industrie chimique	9	7	2	20.620	— 3.200	3.098	123	1.234	63.797	2.500
Industrie du verre	4	4	—	258.356	16.978	60.075	—	27.791	—	—
Electricité	1	1	—	1.600	—	16.558	—	16.558	107.633	4.350
Gaz	1	—	1	3.000	100	—	71	—	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	1	—	1	6.000	6.629	—	354	630	—	—
Papier et imprimerie	4	4	—	2.460	16.733	1.290	—	510	12.866	597
Transport	7	5	2	1.440	1.037	1.416	31	400	—	—
Tourisme	8	3	5	20.100	16.945	3.011	537	1.975	1.250	87
Intermédiaires	4	2	2	1.215	230	463	220	370	—	—
Déchets et matières de récupération	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions	2	2	—	36.350	84.388	6.524	—	18	—	—
Charbons	3	3	—	40.626	4.423	5.500	—	—	90.887	4.040
Terre cuite	—	—	—	—	—	—	—	—	1.865	93
Ciment et industries connexes	3	2	1	94.300	6.965	9.275	3	3.937	—	—
Carrières	3	2	1	4.802	1.386	110	51	—	—	—
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	2.500	125
Industrie du diamant	—	—	—	—	—	—	—	—	400	32
Éditions, librairies, presse	1	1	—	100	12	26	—	24	—	—
Films, théâtres, attractions	2	2	—	500	— 34	152	—	—	—	—
Artisanat	3	2	1	1.800	230	226	20	25	—	—
Agriculture, horticulture, pêche, élevage ..	9	7	2	112.344	20.209	6.179	29	4.643	—	—
Divers non dénommés	2	1	1	1.225	524	114	125	102	—	—
TOTAL...	213	160	53	1.156.628	438.964	233.006	8.445	101.576	900.305	36.273

B — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Banques, sociétés financières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés commerciales	2	2	—	11.500	2.383	1.417	—	—	—	—
Sociétés industrielles	1	1	—	10.000	— 128	275	—	—	—	—
Sociétés agricoles	1	1	—	3.100	1.165	1.297	—	697	—	—
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mixtes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	4	4	—	24.600	3.420	2.980	—	697	—	—

C — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses	3	3	—	6.540	4.310	525	—	191	—	—
TOTAL...	3	3	—	6.540	4.310	525	—	191	—	—
Total général...	220	167	53	1.187.768	446.694	236.520	8.445	102.404	900.305	36.273

(1) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(2) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de septembre 1947 :

(milliers de francs)

Coupons d'emprunts directs de l'Etat	21	—
Coupons d'emprunts de la Colonie	28	14.645
Coupons d'emprunts des provinces et communes	23	25.337
Coupons d'emprunts d'organismes divers	229	858

269.840

Coupons d'emprunts extérieurs de l'Etat

8.989

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES (*) (suite)

Tableau rétrospectif

30

PÉRIODES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dettes obligataires (1)	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
(milliers de francs)										
1945.....	6.602	4.226	2.376	39.610.238	12.631.121	1.948.788	1.927.563	925.802	7.504.410	313.652
1946 (2).....	7.256	5.710	1.546	47.341.519	20.117.472	5.858.637	635.190	2.219.913	8.741.165	358.065
1946 (9 premiers mois).....	4.601	3.660	941	29.467.481	14.072.479	3.542.507	285.620	1.461.137	6.714.175	276.301
(*) 1947 (9 premiers mois).....	5.382	4.261	1.121	38.720.144	25.177.884	6.704.379	381.851	3.081.805	7.225.470	294.291
1946 Juillet.....	337	263	74	4.428.992	1.651.131	425.526	32.858	215.974	1.264.339	51.231
Août.....	127	101	26	892.876	2.560.339	225.075	6.133	74.326	628.216	26.202
Septembre.....	199	158	43	998.532	306.808	171.048	7.375	53.051	563.464	23.437
Octobre.....	419	342	77	4.628.301	1.593.336	797.595	14.960	291.568	1.033.306	40.141
Novembre.....	196	151	45	3.940.643	1.725.177	417.342	10.928	150.873	315.510	13.257
Décembre.....	176	146	30	2.024.426	858.158	344.381	28.155	119.430	678.174	28.366
(*) 1947 Janvier.....	63	57	11	333.239	284.816	60.601	14.653	24.546	1.115.750	47.735
Février.....	146	119	27	588.308	669.916	84.932	4.386	23.904	684.821	24.862
Mars.....	1.288	1.015	273	6.366.637	3.335.568	1.006.596	57.493	424.632	599.493	24.287
Avril.....	1.583	1.262	321	10.398.966	6.794.481	1.631.125	143.671	786.812	840.160	33.616
Mai.....	1.110	870	240	8.154.890	6.638.368	1.267.244	78.006	477.765	494.987	19.283
Juin.....	510	406	104	5.389.713	2.917.149	891.494	35.064	270.377	755.078	31.040
Juillet.....	339	274	65	5.828.406	3.834.771	1.450.802	30.563	938.311	1.122.018	49.141
Août.....	118	91	27	472.217	256.121	75.065	9.570	32.994	712.858	28.554
Septembre.....	220	167	53	1.187.768	446.694	236.520	8.445	102.464	900.305	36.273

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(2) Renseignements définitifs. L'addition des éléments des douze mois ne correspond pas au total annuel, étant donné que ce chiffre comprend les sociétés qui publient leur bilan avec retard.

(*) A partir de janvier 1947 : statistique établie par l'Institut National de Statistique.

II — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne (Épargne pure)

(milliers de francs)

31

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période	Nombre de livrets à fin d'année
1944.....	4.483.402	1.638.135	2.845.267	19.422.068 (1)	6.161.671
1945.....	3.865.396	2.049.814	1.815.582	17.922.700 (2)	6.316.307
1946 Août.....	557.273	350.193	207.080	18.849.101	
Septembre.....	383.411	327.626	55.785	18.904.886	
Octobre.....	389.554	341.191	48.363	18.953.249	
Novembre.....	391.983	272.598	119.385	19.072.634	
Décembre.....	514.251	376.695	137.556	20.686.737 (3)	
1947 Janvier.....p	621.541	263.882	357.659	21.044.396	
Février.....p	878.350	425.706	452.644	21.497.040	
Mars.....p	673.360	387.866	285.494	21.782.534	
Avril.....p	561.287	423.355	137.952	21.920.486	
Mai.....p	435.347	397.832	37.515	21.958.001	
Juin.....p	511.311	455.638	55.673	22.013.674	
Juillet.....p	598.445	480.587	117.858	22.131.532	
Août.....p	545.504	386.402	159.102	22.290.634	
Septembre.....p	580.403	365.848	214.505	22.505.139	
Octobre.....p	647.343	389.953	257.390	22.762.529	

(1) Le solde au 31 décembre 1944 comprend les intérêts capitalisés de l'exercice.

(2) Y compris les intérêts capitalisés, mais déduction faite de l'emprunt de l'assainissement monétaire et de l'impôt sur le capital.

(3) Y compris les intérêts capitalisés et les intérêts sur les obligations de l'emprunt de l'assainissement monétaire, ainsi que le montant du rachat des obligations du même emprunt.

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite

(milliers de francs)

PÉRIODES	TRAVAILLEURS MANUELS et versements libres en dehors du cadre des lois d'assurances obligatoires (lois des 16 mars 1865 et 15 décembre 1937)	EMPLOYÉS (lois des 10 mars 1925 et 18 juin 1930)	OUVRIERS MINEURS (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937)	Total
1944.....	301.097	64.864	19.494	385.255
1945.....	295.752	113.994	15.660	425.406
1946 Avril.....	31.767	15.328	3.266	142.774
Mai.....	29.416	14.742		
Juin.....	32.950	15.305	p 2.219	p 151.435
Juillet.....	31.813	16.619		
Août.....	36.013	15.151	p 1.175	p 157.375
Septembre.....	p 32.542	p 17.078		
Octobre.....	p 33.529	p 19.507		
Novembre.....	p 31.450	p 17.736		
Décembre.....	p 33.177	p 20.801		
1947 Janvier.....	p 37.014	p 19.196		
Février.....	p 38.096	p 18.811		
Mars.....	p 37.076	p 18.382		
Avril.....	p 41.107	p 18.879		

LE MOUVEMENT DES AFFAIRES

I — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

a) Mouvement général

35

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					Vitesse de circulation de la monnaie dans les banques (1)	CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES		
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES			COMPTANT		
	Nombre de chambres à fin de période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)		Nombre de séances	Nombre de particip. à fin de période	Montant liquidé (millions de francs) (2)
1945 Moyenne mensuelle	38 (3)	99	72.804	43	61.772	8,23	20 (4)	1.007 (3)	2.260 (4)
1946 Moyenne mensuelle	38 (3)	168	137.049	75	118.292	10,16	20	1.027 (3)	2.143
1946 Octobre	38	213	158.734	93	136.160	—	23	1.029	1.872
Novembre	38	190	141.729	84	120.612	—	18	1.034	1.536
Décembre	38	203	157.588	90	133.363	10,46	20	1.027	1.581
1947 Janvier	38	202	199.069	90	175.654	—	21	1.021	1.363
Février	38	193	146.353	84	124.770	—	20	1.020	1.220
Mars	38	207	157.835	93	136.025	11,59	20	1.022	1.384
Avril	38	204	188.861	91	155.831	—	20	1.022	1.128
Mai	38	201	171.995	90	141.801	—	18	1.020	999
Juin	38	208	264.451	95	227.258	14,18	21	1.018	1.322
Juillet	38	220	219.838	101	180.759	—	22	1.020	1.203
Août	38	197	193.764	90	159.583	—	20	1.021	1.037
Septembre	38	229	242.660	104	200.879	14,93	22	1.016	1.325
Octobre	38	248	268.857	110	225.868	—	23	1.018	1.256

(1) Rapport des capitaux compensés par trimestre, au solde des dépôts en comptes à vue et à moins de 30 jours à la fin du trimestre.

(2) Les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

(3) Au 31 décembre.

(4) Moyenne des sept derniers mois.

b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles

PÉRIODES	Call-money		Titres, effets publics et coupons		Virements, chèques, lettres de change, promesses, quittances, etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux	
	Nombre de pièces (milliers)	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces (milliers)	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces (milliers)	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces (milliers)	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces (milliers)	Capitaux (millions de francs)
1946 Octobre	2	91.928	1	4.291	86	37.322	4	2.618	93	136.160
Novembre	2	81.084	1	4.527	77	32.668	4	2.332	84	120.612
Décembre	2	85.957	1	7.175	84	37.723	3	2.508	90	133.363
1947 Janvier	2	127.214	1	6.886	84	39.456	3	2.098	90	175.654
Février	2	84.429	1	3.994	78	33.741	3	2.606	84	124.770
Mars	2	93.220	1	6.199	87	33.977	2	2.628	92	136.025
Avril	2	104.563	1	6.505	85	42.133	3	2.630	91	155.831
Mai	2	93.277	1	5.702	84	39.726	3	3.096	90	141.801
Juin	3	170.511	1	7.469	88	45.745	3	3.533	95	227.258
Juillet	3	124.846	1	4.036	94	48.409	3	3.468	101	180.759
Août	2	106.836	1	3.752	84	44.669	3	4.325	90	159.582
Septembre	3	141.625	1	4.836	97	50.678	3	3.740	104	200.879
Octobre	3	161.828	1	5.236	104	54.801	2	4.005	110	225.868

II — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

(millions de francs)

36

PÉRIODES	Nombre de comptes à fin de période	Avoir global (*) (moyenne journalière)	Avoir des particulières (*)	CRÉDIT		DÉBIT		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation (2)
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1945 Moyenne mensuelle	(1) 554.315	17.460	13.847	7.977	27.488	7.212	27.488	70.165	90	2,61
1946 Moyenne mensuelle	603.427	24.153	16.972	13.343	48.350	12.852	48.350	122.896	90	2,91
1946 Octobre	595.824	24.422	17.985	16.900	56.075	16.952	56.075	146.003	91	3,20
Novembre	599.585	24.436	18.019	15.021	49.531	14.216	49.531	128.299	90	3,08
Décembre	603.427	25.316	17.699	16.412	54.367	12.015	54.367	137.160	90	2,98
1947 Janvier	606.748	26.523	17.961	18.017	56.434	20.210	56.434	151.096	91	3,12
Février	608.061	25.601	17.894	16.243	55.713	19.614	55.713	147.283	92	3,45
Mars	609.823	24.105	16.588	17.262	51.531	15.672	51.531	135.996	91	3,02
Avril	610.966	25.052	16.797	17.969	55.185	18.953	55.185	147.293	91	3,30
Mai	611.492	24.926	17.088	17.490	54.025	16.727	54.025	142.267	91	3,30
Juin	612.277	25.854	17.899	17.748	55.519	16.695	55.519	145.481	91	3,18
Juillet	612.764	27.092	19.026	18.653	56.757	17.817	56.757	149.984	91	3,11
Août	613.719	27.258	19.269	17.638	54.273	18.161	54.273	144.345	91	3,14
Septembre	614.753	27.116	18.792	18.735	55.945	17.108	55.945	147.734	91	3,07
Octobre	615.264	27.706	19.562	20.464	62.424	21.572	62.424	166.884	90	3,29

(1) Au 31 décembre.

(2) Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

(*) Ces avoirs comprennent : les avoirs libres temporairement indisponibles et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

LES PRIX

INDICES DES PRIX EN BELGIQUE

Base 1936-1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut national de Statistique).

Périodes	INDICES DES PRIX DE GROS			INDICES DES PRIX DE DÉTAIL		
	Charbons agglomérés, briquettes type II	Fonte de moulage	Produits agricoles (froment, seigle, orge, avoine)	Produits alimentaires (34 articles)	Produits non alimentaires (22 articles)	Indice général (56 articles)
1946 Janvier	255	269	264			376
Février	255	269	264			355
Mars	255	269	264			353
Avril	255	269	264			352
Mai	255	269	264			347
Juin	255	290	264			317
Juillet	413	290	264			318
Août	413	332	327			319
Septembre	413	290	327			324
Octobre	413	290	327			322
Novembre	413	290	327			327
Décembre	413	290	327			333
1947 Janvier	413	290	311	282	412	333
Février	413	332	313	282	411	332
Mars	548	406	313	280	405	330
Avril	548	398	313	278	413	330
Mai	548	398	313	280	412	332
Juin	548	398	313	286	412	334
Juillet	548	398	335	303	406	338
Août	548	398	335	320	403	352

LA PRODUCTION

I — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE

Source : Administration des Mines.

Périodes	MINES DE HOUILLE									
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS PRÉSENTS		PRODUCTION PAR BASSIN (milliers de tonnes)						Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	TOTAL		
1936-38 Moyenne mensuelle	86.827	125.238	407	353	640	448	540	(2) 2.420	24,0	1.502
1945 Moyenne mensuelle	64.978	100.401	225	178	315	196	405	1.919	23,5	(1) 287
1946 Moyenne mensuelle	93.001	132.856	297	248	448	301	604	1.898	24,6	(1) 311
1946 Octobre	93.486	135.294	330	273	503	354	627	2.087	26,9	306
Novembre	97.238	138.695	313	264	473	315	595	1.961	24,2	311
Décembre	98.449	139.908	300	254	459	306	573	1.892	23,2	311
1947 Janvier	99.582	140.748	355	292	515	348	636	2.146	25,9	318
Février	97.722	138.438	310	258	480	316	590	1.954	23,5	338
Mars	99.234	141.002	360	293	519	360	676	2.198	25,8	320
Avril	100.083	143.080	359	294	519	355	658	2.184	24,9	294
Mai	99.490	143.270	339	280	506	342	615	2.081	23,9	291
Juin	94.521	137.313	323	280	491	319	599	2.011	24,5	296
Juillet	95.115	138.277	291	250	426	303	590	1.860	22,6	302
Août	91.373	135.404	319	230	469	276	534	1.827	23,4	342
Septembre	88.470	131.374	339	273	503	328	563	2.006	25,6	407
Octobre	88.300	132.000	364	292	541	345	602	2.144	26,9	393

(1) A fin d'année.

(2) Y compris 32.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages qui faisaient partie de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

Périodes	COQUES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	PRODUCTION MÉTALLURGIQUE (milliers de tonnes)				
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Acier brut	Pièces d'acier moulées	Acier fini	Fer fini
1936-38 Moyenne mensuelle	451	3.831	142	855	(1) 37	261	253	6,0	198	3,8
1945 Moyenne mensuelle	172	2.953	66	545	(2) 22	61	60	2,4	54	2,3
1946 Moyenne mensuelle	322	3.831	90	553	(2) 31	181	186	4,7	148	2,8
1946 Octobre	336	3.876	100	538	30	223	231	5,2	193	2,6
Novembre	327	3.878	94	504	30	211	215	4,8	163	3,3
Décembre	337	3.861	93	540	31	216	218	4,8	172	2,3
1947 Janvier	342	3.880	115	547	32	223	226	4,9	201	3,7
Février	308	3.886	111	534	32	201	202	4,5	168	2,1
Mars	347	3.902	133	575	32	223	224	5,1	198	2,5
Avril	368	3.925	126	581	32	225	228	5,2	191	3,1
Mai	385	3.936	113	574	32	229	228	5,1	182	2,4
Juin	392	4.096	110	551	32	228	228	4,5	176	2,4
Juillet	425	4.155	96	528	33	236	236	5,2	174	2,0
Août	416	4.148	79	530	32	221	222	5,1	181	1,9
Septembre	408	4.182	95	522	33	196	204	5,3	174	2,5
Octobre	452	4.296	116	572	34	272	286	6,8	234	2,5

(1) Au 31 décembre 1938.

(2) Au 31 décembre.

II — PRODUCTIONS DIVERSES

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut national de Statistique).

PÉRIODES	CIMENT	CHAUX (tonnes)	CALCAIRES	AMMONIAQUE DE SYNTHÈSE ET DÉRIVÉS		ENGRAIS COMPOSÉS (tonnes)	PAPIER		BRIQUES	
				(tonnes d'azote primaire)	(tonnes d'azote dans les engrais finis)		Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement
1937-39 Moyenne mensuelle ...	250.000	(1) 117.382	(1) 155.538				15.462			
1946 Moyenne mensuelle	157.481	83.235	74.928	9.202	8.074	4.336	16.888			
1946 Août	180.861	94.246	84.981	9.708	8.214	1.854	15.843	1.536		
Septembre	196.252	100.898	82.894	9.675	8.605	5.262	14.522	1.765		
Octobre	226.849	110.686	79.558	10.074	8.750	3.590	17.771	1.812	152.317	10.092
Novembre	208.986	106.095	80.582	9.908	8.731	2.666	16.581	1.675	153.850	9.042
Décembre	181.958	92.821	65.734	9.878	8.296	4.656	14.944	1.445	128.320	10.788
1947 Janvier	180.543	95.444	78.126	9.798	8.858	7.357	17.403	1.672	155.706	10.467
Février	122.926	78.605	55.329	8.381	7.698	7.889	16.557	1.617	153.886	12.181
Mars	144.553	89.838	62.463	10.111	9.043	9.220	17.846	1.485	134.260	17.739
Avril	216.699	93.734	93.923	10.444	9.516	11.461	18.882	1.677	115.739	14.732
Mai	236.296	89.863	107.567	10.772	9.962	5.190	18.369	1.693	118.420	16.058
Juin	198.040	90.220	113.387	10.380	9.269	2.554	18.877	1.940	150.039	17.139
Juillet	251.825	98.586	109.586	10.251	8.822	2.856	17.608	1.667	173.096	19.342
Août	239.543	105.251	97.456	9.103	9.221	2.675	16.974	1.543	190.235	14.500
Septembre	222.027	116.840	101.226	9.092	8.517	4.608	19.609	1.742		
Octobre	270.000	125.689	104.873	11.614	10.525	5.894 ^p	20.636 ^p	2.045		

(1) Moyenne mensuelle 1937-1938-1939.

Source : Administration des Douanes et Actes.

PÉRIODES	SUCRES				BRASSE- RIES	DISTILLE- RIES	ALLUMETTES			PÊCHE			
	Production		Stocks (sucres bruts et raffinés) fin de mois	Déclara- tions en consom- mation			Quantités de farines déclarées	Production d'alcool	Fabrica- tion	Consom- mation	Exporta- tion	Vente de poisson (2) aux minques d'Ostende Nieupoort, Zeebrugge et Blankenberghe	
	sucres bruts	sucres raffinés										Quantités (tonnes)	Valeurs (milliers fr)
	(tonnes)						(tonnes)	(hectolitres)	(millions de tiges)				
1936-38 Moyen. mens.	17.493	17.183	120.910	20.667	(1) 16.412	35.046	4.421	1.807	2.590	2.260	7.189		
1945 Moyenne mens.	11.447	9.608	64.695	16.481	4.572	14.210	2.170	2.035	322	1.086	23.469		
1946 Moyenne mens.	18.350	9.549	59.713	12.988	9.661	20.683	3.778	2.430	1.245	2.572	26.003		
1946 Août	—	6.480	9.541	9.399	10.742	28.153	3.366	2.083	1.521	2.221	21.272		
Septembre	—	9.561	9.360	10.634	9.246	19.436	4.050	2.558	1.049	1.425	18.427		
Octobre	61.041	12.479	62.589	11.046	10.269	31.615	4.599	2.390	2.138	2.569	24.677		
Novembre	128.580	19.427	170.138	21.676	10.044	17.207	4.275	1.909	2.190	2.317	24.502		
Décembre	30.168	12.579	184.125	16.135	8.660	24.559	4.020	1.950	1.984	2.643	29.976		
1947 Janvier	916	8.543	166.454	16.841	7.982	27.162	4.357	1.907	2.332	2.870	35.949		
Février	78	8.071	148.603	16.979	6.025	24.486	3.836	1.804	2.208	2.658	30.725		
Mars	69	9.279	130.733	17.914	9.230	25.625	4.462	1.077	2.802	6.270	54.771		
Avril	78	9.810	111.695	19.311	11.406	17.893	5.053	1.184	3.125	3.962	38.872		
Mai	21	9.461	93.310	19.428	13.324	17.239	4.137	1.348	1.905	3.946	35.225		
Juin	2	8.807	75.651	19.832	13.148	20.456	4.255	1.530	2.173	3.415	28.701		
Juillet	—	11.601	55.208	19.945	12.745	21.065	4.214	1.767	1.873	3.105	28.343		
Août	—	10.230	38.694	10.841	15.713	29.496	2.772	1.727	2.394	2.593	22.847		
Septembre	79	12.856	10.404	26.340	11.326	29.691	4.696	2.206	3.861	2.313	29.926		
Octobre	38.400	15.506	35.104	12.630	10.995	32.453	4.832	1.949	3.172	2.713	37.159		

(1) Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

(2) Non compris les harengs, esprots et crevettes. En 1936-1938: vente à la minque d'Ostende uniquement.

III — INDUSTRIE TEXTILE

(tonnes)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut national de Statistique).

56

PÉRIODES	PRODUCTION DE FILS							PRODUCTION DE TISSUS ÉCRUS TOMBÉS DE MÉTIERS (POUR COMPTE PROPRE, SERVICES PUBLICS ET ORDRES À FAÇON)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine		Lin	Jute (1)	Coton ou fibranne (2)	Laine (3)	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée					
1947 Janvier	805	3.035	182	6.776	610	1.688	1.983	1.085	2.113	5.506	2.081	297
Février	664	3.070	224	5.661	563	1.395	1.956	719	2.210	5.288	1.896	272
Mars	772	3.205	254	6.340	618	1.914	1.923	785	2.385	6.003	2.053	321
Avril	770	3.223	231	6.628	588	1.862	1.902	805	2.344	6.215	2.126	335
Mai	747	2.774	231	5.595	553	1.744	1.626	683	2.089	5.708	1.865	326
Juin	758	2.806	270	6.192	535	1.611	1.916	811	2.110	5.766	1.850	344
Juillet	684	2.696	253	5.545	523	1.258	2.076	793	2.013	5.519	1.890	299
Août	738	2.710	191	5.422	530	1.173	1.758	563	2.029	5.110	1.687	303

(1) Y compris les tapis en jute.

(2) Y compris les couvertures et les tapis en coton, les torchons, le couil à matelas, les tissus d'ameublement, le velours, les tissus pour pantoufles, etc.

(3) Y compris couvertures et tapis en laine.

IV — PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

(Centrales de 100 kw. et plus)

Source : Ministère des Travaux publics — Office central d'Électricité et d'Électromécanique.

58

PÉRIODES	NOMBRE TOTAL DES CENTRALES	PRODUCTION (milliers de kwh.)				
		Union des Exploitations électriques de Belgique	Association des centrales électriques industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	Total
1936-38 Moyenne mensuelle.	(1) 343	189.800	201.175	26.726	20.361	438.062
1945 Moyenne mensuelle...	(1) 321	223.952	111.190	12.910	16.237	(2) 377.058
1946 Moyenne mensuelle...	(1) 323	288.174	193.296	13.160	25.642	620.272
1946 Août	323	260.629	189.168	12.037	20.792	482.616
Septembre	323	274.797	204.677	12.286	23.543	515.303
Octobre	323	315.686	227.649	14.987	30.541	588.863
Novembre	323	313.182	222.581	16.157	30.417	582.337
Décembre	323	348.637	220.277	14.230	34.443	617.587
1947 Janvier	309	363.250	237.183	10.167	34.972	645.572
Février	309	337.233	201.412	8.908	31.793	579.346
Mars	309	337.091	226.743	9.094	31.132	604.060
Avril	309	315.650	230.205	9.431	25.881	579.167
Mai	309	295.057	243.841	9.056	22.738	570.693
Juin	309	282.354	236.846	9.271	21.915	550.416
Juillet	309	294.453	234.498	9.219	20.934	559.104
Août	309	304.389	220.944	8.427	23.634	557.394
Septembre	309	323.415	213.722	9.551	26.823	573.511
Octobre	309	355.658	248.469	10.944	33.490	648.561

(1) A fin d'année.

(2) Y compris 12.769 milliers de kwh. produits par les centrales flottantes.

V — DISTRIBUTION DU GAZ (1)

(milliers de mètres cubes)

Source : Ministère des Travaux publics.

59

PÉRIODES	RÉGIES COMMUNALES		SOCIÉTÉS DE DISTRIBUTION		SOCIÉTÉS INDUSTR.	Total
	produisant elles-mêmes partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz produit)	achetant le gaz qu'elles distribuent (gaz acheté)	produisant elles-mêmes partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz produit)	achetant partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz acheté)	productrices de gaz alimentant directement des établissements consommateurs (gaz vendu)	
1936-38 Moyenne mensuelle.	5.733	463	1.238	38.777	13.010	53.221
1945 Moyenne mensuelle...	4.220	254	2.717	25.935	3.823	36.950
1946 Moyenne mensuelle...	5.970	592	3.251	47.108	9.747	66.667
1946 Août	5.986	758	3.211	46.728	8.930	65.613
Septembre	5.771	659	3.342	47.893	10.592	68.258
Octobre	6.499	598	3.349	48.197	10.782	69.425
Novembre	6.147	524	3.156	46.197	10.356	66.380
Décembre	6.778	586	3.207	47.755	10.287	68.613
1947 Janvier	6.884	628	3.231	48.064	10.537	69.344
Février	6.524	507	3.060	43.611	9.817	63.519
Mars	7.355	588	3.472	48.773	15.334	75.522
Avril	6.375	629	3.241	50.240	12.788	73.272
Mai	6.271	657	3.370	52.472	14.809	77.580
Juin	5.669	634	3.143	47.763	14.095	71.304
Juillet	5.517	739	3.203	49.716	14.936	74.111
Août	5.635	796	3.181	50.556	14.961	75.129
Septembre	6.284	660	3.185	50.854	14.519	75.502
Octobre	6.357	565	3.185	55.265	15.697	81.069

(1) Cette statistique se rapporte à la distribution du gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille. Elle ne comprend donc pas le gaz de l'espèce produit dans les cokeries minières, métallurgiques et chimiques et dans les autres industries et utilisé pour les besoins propres des producteurs

LA CONSOMMATION (*)

I — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

(Période 1936 à 1938 = 100)

65

Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	GRANDS MAGASINS												
	VÊTEMENTS					AMEUBLEMENT				ARTICLES DE MÉNAGE ET DIVERS			
	Grands magasins sans distinction d'activité	Grands magasins à rayons multiples			Grands magasins spécialisés dans la confection et la couture	Grands magasins sans distinction d'activité	Grands magasins à rayons multiples			Grands magasins sans distinction d'activité	Grands magasins à rayons multiples		
		Chiffre d'affaires mensuel					Chiffre d'affaires mensuel				Chiffre d'affaires mensuel		
	de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total		de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total		de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total		
1946 Août	328	223	350	343	262	378	207	385	376	271	179	284	273
Septembre	352	259	362	357	326	426	249	433	423	264	181	276	265
Octobre	467	368	477	471	439	464	264	471	460	284	166	300	286
Novembre	384	294	402	396	327	400	286	405	399	363	210	384	366
Décembre	414	340	444	439	309	397	263	403	396	415	216	442	418
1947 Janvier	311	314	334	333	218	343	160	352	342	266	218	273	267
Février	273	242	292	290	201	306	126	314	305	244	151	257	245
Mars	393	294	397	391	402	437	174	432	419	304	178	321	305
Avril	438	333	436	429	471	429	495	423	429	297	169	314	297
Mai	428	335	439	433	408	408	309	422	409	278	174	291	278
Juin	339	278	357	352	291	338	231	352	338	251	167	261	251
Juillet	345	292	368	363	272	374	227	394	374	288	182	301	288
Août	307	297	330	328	222	353	241	368	353	316	207	329	316
Septembre	380	329	397	393	326	440	320	455	440	371	248	386	371
Octobre		365	494	486		467	308	488	467	357	217	374	357

PÉRIODES	GRANDS MAGASINS Source : Institut National de Statistique				MAGASINS A SUCCURSALES		COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX						
	Grands magasins sans distinction d'activité	Indice général			Indice général	Alimentation	Indice général	Boulan-gerie	Alimen-tation	Vête-ments			
		Grands magasins à rayons multiples						Source : I. N. S.	Source : B. N. B.	Source : I. N. S.	Source : Banque Nationale de Belgique		
		Chiffre d'affaires mensuel											
	de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total										
1946 Août	304	191	318	307	255	229	175	87	220	327			
Septembre	314	202	323	313	287	244	180	83	204	351			
Octobre	373	218	380	367	281	266	225	95	233	518			
Novembre	375	233	393	379	267	290	207	91	227	393			
Décembre	413	247	439	423	298	319	212	89	272	369			
1947 Janvier	291	236	303	297	262	281	193	86	227	363			
Février	261	170	275	266	255	282	184	83	242	306			
Mars	352	204	359	346	303	292	222	94	265	417			
Avril	365	238	368	356	318	291	207	89	257	414			
Mai	350	230	357	345	321	291	204	90	268	419			
Juin	295	202	304	295	303	274	180	82	255	384			
Juillet	319	214	334	323	341	313	206	90	284	414			
Août	316	233	333	324	321	311	224	148	294	390			
Septembre	381	277	397	386	368	376	254	155	334	456			
Octobre		264	428	413									

(*) Pour les consommations de sucre et d'allumettes, voir tableau n° 56.

II — CONSOMMATION DE TABAC

(Fabrication et importation)

66

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer priser et mâcher
	(millions de pièces)			(tonnes)
1936-1938 Moyenne annuelle	195	593	5.161	13.166
1945 Moyenne annuelle	108	249	2.562	6.065
1946 Moyenne annuelle	124	301	6.385	10.144
1944 3 ^e trimestre	16	39	487	954
4 ^e id.	13	38	375	977
1945 1 ^{er} id.	19	42	437	1.004
2 ^e id.	23	64	677	1.547
3 ^e id.	32	71	658	1.607
4 ^e id.	34	72	790	1.907
1946 1 ^{er} id.	31	76	1.241	2.092
2 ^e id.	31	77	1.363	1.996
3 ^e id.	32	77	1.607	2.794
4 ^e id.	30	71	2.174	3.262
1947 1 ^{er} id.	25	54	2.016	2.587
2 ^e id.	19	55	2.096	2.489
3 ^e id.	24	63	2.457	2.490

III — ABATAGES DANS LES 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

67

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets,	Moutons, agneaux, chèvres
1936-38 Moyenne mensuelle	16.561	698	12.242	26.679	6.462
1945 Moyenne mensuelle	9.605	238	11.505	2.810	1.068
1946 Moyenne mensuelle	14.248	1.189	10.406	20.657	11.380
1946 Août	16.004	934	11.857	14.827	17.491
Septembre	15.410	1.939	8.134	17.953	17.592
Octobre	21.387	2.129	8.788	31.078	18.420
Novembre	25.668	3.441	7.343	33.001	26.133
Décembre	23.246	2.912	5.385	28.122	21.782
1947 Janvier	13.985	1.786	6.092	29.934	12.034
Février	11.226	1.151	8.391	26.216	5.316
Mars	11.982	1.557	12.595	34.205	4.080
Avril	13.361	1.114	14.054	27.596	5.907
Mai	12.732	1.899	8.653	18.781	3.401
Juin	7.724	3.627	7.034	15.518	3.147
Juillet	16.743	3.683	11.271	21.039	2.947
Août	20.738	2.119	11.050	22.230	2.232
Septembre	30.333	2.367	13.884	23.884	6.827
Octobre	29.258	3.624	10.008	16.940	14.689

LES TRANSPORTS

I — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

a) Recettes et dépenses d'exploitation (*)

(millions de francs)

70

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs et bagages	Marchandises	Diverses	Total			
1938 Moyenne mens. (1)	73,8	146,6	5,2	225,6	238,9	— 13,3	105,89
1945 Moyenne mensuelle	123,6	122,0	(2) 12,0	(1) 257,6	(2) 287,4	(2) —29,8	111,58
1946 Moyenne mens. .p	230,5	364,9	(2) 19,0	(1) 614,3	(2) 689,7	(2) —75,3	112,26
1946 Août	296,9	376,7	16,2	689,8	674,3	+ 15,5	97,75
Septembre	267,4	394,2	17,6	679,1	647,1	+ 32,0	95,28
Octobre	215,4	450,1	23,9	689,4	687,3	+ 2,1	99,69
Novembre	198,2	415,0	18,5	631,7	649,3	— 17,6	102,78
Décembre	242,1	399,0	24,0	665,1	754,2	— 89,1	113,39
1947 Janvier	194,0	402,0	28,4	624,4	724,3	— 99,9	115,98
Février	164,0	384,8	28,0	576,8	708,4	— 131,6	122,81
Mars	224,1	467,3	23,1	714,5	724,0	— 10,4	101,46
Avril	180,2	482,2	53,3	715,7	738,5	— 22,8	103,19
Mai	225,9	430,0	27,1	683,0	712,2	— 29,2	104,29
Juin	239,8	405,7	16,6	662,0	707,7	— 45,7	102,11
Juillet	287,9	416,8	18,5	723,3	766,3	— 43,0	105,94
Août	315,7	410,4	21,2	747,3	738,4	+ 8,9	98,80
Septembre	264,7	465,0	25,7	755,4	754,5	+ 0,9	99,89
Octobre	212,3	509,6	23,9	745,8	763,1	— 17,3	102,32

(1) Y compris le Nord-Belge.

(2) Ces moyennes ne correspondent pas exactement à la moyenne des douze postes mensuels; la S.N.C.F.B. les a rectifiées en tenant compte de certains subsides spéciaux accordés par l'Etat.

(*) A partir de mai 1946, ces montants tiennent compte des subsides accordés par l'Etat.

PÉRIODES	b) Nombre de wagons fournis à l'industrie (1)				c) Statistique du trafic (2)							
	A	B	C	A + C	1° Trafic général			GROSSES MARCHANDISES				
					VOYAGEURS		Tonnes transp. (milliers)	Tonnes-km. (millions)				
Nombre (milliers)	Voyageurs-km. (millions)	Service interne belge	Service internat.	Transit	Total							
1938 Moyen.mens(3)	388.982	114.745	90.665	479.647	16.004	511	5.250	186	154	88	428	
1945 Moyen. mens..	124.982	46.401	52.286	177.268	14.216	416	2.119	113	36	22	171	
1946 Moyen. mens..	268.049	85.279	38.064	306.113	18.748	571	4.255	214	119	58	391	
1946 Août	273.129	82.566	36.554	309.683	17.074	612	4.192	194	114	83	391	
Septembre.....	291.590	85.921	35.843	327.433	19.690	623	4.435	218	120	71	409	
Octobre	336.919	93.899	42.641	379.560	19.631	588	5.237	242	146	81	469	
Novembre	315.947	87.132	43.893	359.840	18.115	555	5.059	226	140	86	453	
Décembre	269.371	86.061	39.641	309.012	19.204	572	4.249	200	131	68	399	
1947 Janvier	292.076	98.571	37.504	329.580	19.796	579	4.557	210	143	86	439	
Février	270.074	96.582	36.589	306.663	17.483	520	4.212	197	141	89	427	
Mars	316.358	114.635	45.606	361.964	19.202	571	5.027	230	174	105	509	
Avril	327.786	108.624	43.584	371.370	19.670	605	5.192	239	161	96	496	
Mai	320.556	105.746	35.424	355.980	18.906	605	4.894	231	152	69	452	
Juin	320.424	105.060	39.256	359.680	19.439	624	4.868	225	164	65	455	
Juillet	313.351	97.378	42.713	356.064	18.956	671	4.727	219	173	62	454	
Août	321.896	98.215	38.429	360.325	19.019	714	4.830	204	194	85	483	
Septembre	343.702	107.630	40.862	384.564	21.135	679	5.149	235	179	111	525	
Octobre	379.504	113.139	49.641	429.145	20.533	619	5.841	255	204	121	580	

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

(1) Wagons chemins de fer et particuliers.

(2) Non compris les transports militaires.

(3) Y compris le Nord-Belge.

c) Statistique du trafic (1)

2° Transport des principales grosses marchandises

A — Ensemble du trafic

PÉRIODES	Tonnes-km. (millions)	(milliers de tonnes)										
		Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Prod. des carrières, sables, silice et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Prod. chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers
1938 Moyenne mensuelle (2)	429	5.250	347	2.161	401	439	476	794	54	191	66	320
1945 Moyenne mensuelle ..	168	2.134	230	1.033	112	105	195	196	20	70	23	149
1946 Moyenne mensuelle ...	391	4.252	324	1.702	345	342	455	468	50	196	56	398
1945 Décembre	345	3.609	314	1.750	253	209	290	330	23	170	47	214
1946 Mars	370	4.005	274	1.778	260	309	401	397	40	203	63	280
Juin	362	4.012	142	1.611	382	357	501	438	53	175	50	303
Septembre	409	4.435	249	1.723	353	368	464	609	116	144	55	354
Décembre	399	4.249	362	1.652	322	390	418	433	44	235	68	335
1947 Janvier	439	4.557	204	1.859	388	431	429	424	58	278	94	392
Février	427	4.213	201	1.806	362	416	389	272	74	277	78	338
Mars	509	5.027	244	2.176	418	487	415	425	66	313	103	380
Avril	496	5.192	231	2.057	393	481	493	635	59	271	103	419
Mai	452	4.893	172	1.895	407	449	522	710	51	214	76	397
Juin	455	4.862	155	1.865	384	493	508	716	45	223	71	402
Juillet	454	4.727	192	1.731	410	406	512	734	41	206	76	419
Août	483	4.830	205	1.782	505	473	487	588	83	231	82	396
Septembre	525	5.149	291	1.946	449	465	503	706	69	235	90	395
Octobre	580	5.841		2.004	506	550						

(1) Non compris les transports militaires.

(2) Y compris le Nord-Belge.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES (fin)

B — Service interne belge

70

PÉRIODES	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Mat. de constr. verres et glaces	Produits des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétrole, brais et goudrons	Divers	II Soc. Nat. des Ch. de fer vicinaux
												Tonnes-km. transportées (milliers)
(milliers de tonnes)												
1938 Moyenne mensuelle (1) ...	3.250	231	1.523	10	130	312	673	12	85	26	248	5.853
1945 Moyenne mensuelle	1.722	201	823	28	88	183	179	12	56	16	135	6.124
1946 Moyenne mensuelle	3.138	244	1.459	31	205	382	375	23	135	29	256	5.894
1946 Août	2.875	94	1.378	17	200	365	384	33	111	23	270	4.817
Septembre	3.152	173	1.433	19	195	364	470	73	107	24	295	5.435
Octobre	3.689	616	1.548	13	209	372	469	23	107	24	308	8.052
Novembre	3.522	773	1.455	12	208	321	357	10	92	19	275	8.507
Décembre	2.906	228	1.422	7	213	304	307	14	119	18	274	4.360
1947 Janvier	8.016	101	1.565	14	216	304	312	12	165	21	306	8.664
Février	2.657	84	1.471	11	198	256	181	14	162	20	260	3.074
Mars	3.132	111	1.692	14	235	285	295	12	169	25	294	4.052
Avril	3.442	100	1.695	21	239	366	495	11	156	24	335	4.685
Mai	3.312	82	1.614	15	225	382	515	12	127	23	312	4.395
Juin	3.211	70	1.557	14	233	361	525	10	116	29	298	4.411
Juillet	3.130	92	1.425	14	206	387	526	12	110	29	329	4.598
Août	2.925	100	1.344	9	199	344	435	41	127	24	302	4.355
Septembre	3.226	184	1.467	11	201	369	517	28	123	28	298	4.842
Octobre	3.679	435	1.522	10	268	391	510	13	125	33	372	6.687

(1) Y compris le Nord-Belge, en ce qui concerne la S.N.C.F.B.

III — MOUVEMENT DES PORTS

a) Port d'Anvers

71

Sources : Administration du Port d'Anvers et Bulletin du commerce avec les pays étrangers.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
1936-1938 Moy. mens.	988	2.008	1.072	837	151	1.072	3.917	1.317	417	3.762	1.268	866
1945 Moy. m.	299	1.121		55	240		2.049	720	139	2.014	704	899
1946 Moy. m.	440	988	743	283	152	242	2.242	782	247	2.200	774	411
1946 Octobre	519	1.005	770	374	143	364	2.463	893	283	2.430	860	459
Nov. ..	522	1.051	715	402	129	293	2.394	824	306	2.251	795	399
Décemb.	438	985	654	247	95	394	1.883	667	236	1.707	576	311
1947 Janvier.	422	1.033	863	299	142	171	2.389	892	230	2.155	743	605
Février ..	503	1.269	962	366	133	406	384	163	10	515	215	162
Mars ...	611	1.538	1.053	466	163	547	2.207	803	237	2.204	814	551
Avril ...	642	1.529	1.263	515	137	523	2.930	1.107	353	2.928	1.102	701
Mai ...	729	1.715	1.438	551	173	883	2.065	1.146	342	2.949	1.150	768
Juin ...	716	1.768	1.451	530	183	685	3.242	1.220	324	3.085	1.160	797
Juillet ..	600	1.476	1.312	399	147	619	2.794	1.013	313	2.520	930	334
Août ...	815	2.114	1.588	638	217	427	3.435	1.096	290	3.624	1.211	816
Sept. ...	662	1.675	1.349	491	176	652	3.212	1.034	300	3.331	1.153	706
Octobre	767	2.033	1.482	548	208	622	3.330	1.180	292	3.285	1.091	678

b) Port de Gand

Sources : Administration du Port de Gand et Bulletin du commerce avec les pays étrangers.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1936-1938 Moy. mens.	169	177	208	170	178	92	174	152
1945 Moyenne mens..	60	147		61	147			
1946 Moyenne mens..	62	76	98	60	71	19		
1946 Octobre	79	91	180	80	94	29	69	33
Novembre	70	86	48	67	58	33	76	10
Décembre	73	80	62	63	67	30	49	13
1947 Janvier	77	99	109	80	103	34	25	14
Février	54	81	66	54	74	73	2	13
Mars	74	94	123	67	83	34	14	7
Avril	76	108	132	80	104	50	61	16
Mai	73	100	116	79	121	76	99	33
Juin	90	123	118	87	113	68	90	52
Juillet	111	178	189	96	151	87	94	36
Août	99	130	191	111	159	87	69	47
Septembre	82	122	183	82	116	70	104	35
Octobre	117	190	243	114	178	63	107	35

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ÉTRANGERS

N. B. — Les éléments qui servent de base à cette statistique étant extraits exclusivement des déclarations en douane sou-
scrites par les importateurs et les exportateurs, toutes transactions que, en raison des événements, l'Administration
des douanes n'a pas été en mesure de constater, ne sont donc pas enregistrées.

75

RESUME D'APRES LES CINQ CATEGORIES DE LA NOMENCLATURE COMMUNE ADOPTÉE PAR LA CONVENTION DE BRUXELLES DU 31 DECEMBRE 1913

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)						PRIX MOYEN PAR TONNE (francs)	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN P. O.
	Anim. vivants	Objets d'ali- menta- tion et boissons	Matières brutes ou simple- ment préparées	Produits fabriqués	Totaux	Anim. vivants	Objets d'ali- menta- tion et boissons	Matières brutes ou simple- ment préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies	Totaux			
IMPORTATIONS														
1936-38 Moy. mens.	1,0	331,5	2.473,8	62,1	2.868,4	3,1	407,8	1.112,4	459,6	35,7	2.018,6	704		
1946 Moyenne mens.	0,7	206,6	1.381,9	55,2	1.644,4	6,3	1.016,5	1.789,1	1.538,9	29,3	4.380,1	2.664		
1946 Janvier	—	132,1	1.274,1	33,4	1.439,6	0,2	511,3	1.400,3	751,7	7,4	2.670,9	1.855		
Février	—	397,9	1.122,8	34,6	1.555,3	0,6	612,6	1.463,8	707,5	—	2.784,5	1.790		
Mars	—	309,3	1.246,8	34,3	1.590,4	2,1	748,0	1.376,2	836,7	—	2.963,0	1.863		
Avril	—	113,7	1.229,5	51,4	1.394,6	0,9	637,0	1.347,7	1.156,1	1,2	3.142,9	2.254		
Mai	0,1	124,2	1.335,9	35,7	1.495,9	2,4	821,1	1.771,2	1.185,4	0,4	3.780,5	2.527		
Juin	—	117,4	1.309,9	40,8	1.468,1	2,3	838,6	2.013,7	1.277,2	—	4.131,8	2.814		
Juillet	0,1	98,4	1.435,8	62,2	1.596,5	4,0	500,8	1.812,0	1.699,4	1,2	4.017,4	2.516		
Août	—	177,9	1.562,3	52,0	1.792,2	1,1	1.695,9	1.915,1	1.732,6	15,0	5.359,7	2.991		
Septembre	—	143,9	1.483,6	55,7	1.693,2	1,1	892,6	1.980,7	1.642,3	80,9	4.597,6	2.731		
Octobre	2,2	256,9	1.610,9	81,3	1.951,3	18,5	1.857,8	1.926,5	2.510,9	115,9	6.429,6	3.295		
Novembre	2,6	372,7	1.691,3	72,3	2.138,9	19,4	1.719,0	2.515,8	2.273,0	75,7	6.002,9	3.087		
Décembre	2,8	234,3	1.279,5	109,5	1.626,1	23,4	1.363,2	1.946,4	2.693,7	53,9	6.080,6	3.739		
1947 Janvier	2,7	232,7	1.427,1	67,8	1.720,2	19,7	1.451,6	2.572,8	1.940,2	55,4	6.039,7	3.511		
Février	1,4	157,1	1.176,5	82,8	1.417,7	12,0	1.182,8	2.072,4	1.988,4	1,5	5.257,0	3.708		
Mars	1,4	192,6	1.544,5	49,8	1.788,3	15,2	1.222,0	2.593,6	2.139,6	69,8	6.040,2	3.373		
Avril	1,8	200,1	1.932,8	65,8	2.260,5	16,6	1.118,0	2.862,8	2.516,2	68,0	6.682,5	2.912		
Mai	3,6	205,4	2.217,4	69,5	2.495,9	31,8	1.008,2	2.670,6	2.473,0	63,0	6.246,6	2.503		
Juin	3,2	230,8	2.111,9	69,7	2.415,6	37,4	1.163,9	2.671,8	2.375,4	89,1	6.367,6	2.636		
Juillet	3,9	200,7	2.145,9	56,1	2.406,6	40,9	1.138,6	2.881,3	2.012,4	10,7	6.083,0	2.528		
Août	5,8	310,9	2.210,0	73,8	2.600,5	58,4	1.516,3	2.891,9	2.622,1	59,2	7.147,9	2.749		
Septembre	7,5	201,1	2.153,8	74,0	2.436,4	86,3	1.320,0	2.761,1	2.593,9	81,4	6.847,7	2.810		
Octobre	9,4	339,1	2.393,4	74,5	2.816,4	105,8	2.396,3	3.296,4	2.855,8	19,0	8.073,3	3.079		
EXPORTATIONS														
1936-38 Moy. mens.	0,5	54,4	1.447,0	410,5	1.912,4	5,6	99,4	831,0	902,1	21,1	1.859,2	972	— 159,4	92,1
1946 Moyenne mens.	0,2	13,9	412,6	192,8	619,5	9,1	73,6	866,9	1.517,1	4,5	2.471,2	3.989	— 1908,9	56,4
1946 Janvier	—	35,7	242,5	93,5	371,7	1,5	75,1	470,8	626,7	—	1.174,1	3.159	— 1496,8	44,0
Février	—	31,4	244,3	108,3	384,0	1,0	91,2	544,4	662,3	0,1	1.299,0	3.383	— 1485,5	46,6
Mars	—	17,3	328,6	164,5	510,4	0,7	57,1	773,0	1.038,6	0,7	1.870,1	3.664	— 1092,9	63,1
Avril	—	6,7	338,8	137,8	483,3	1,0	49,2	705,3	909,5	1,3	1.666,3	3.448	— 1476,6	53,0
Mai	0,1	19,9	372,0	181,7	573,7	10,7	118,7	796,8	1.358,9	1,2	2.286,3	3.985	— 1494,2	60,5
Juin	0,1	12,4	375,4	187,2	575,1	8,6	91,6	719,1	1.421,3	0,6	2.241,2	3.898	— 1890,6	54,2
Juillet	0,1	4,3	490,6	223,7	718,7	9,3	36,6	1.028,0	1.815,8	0,7	2.890,4	4.022	— 1127,0	71,9
Août	0,1	1,4	455,2	196,6	653,3	2,6	15,2	763,6	1.462,0	0,1	2.243,5	3.434	— 3116,2	41,9
Septembre	0,2	1,4	483,1	226,5	711,2	8,8	25,1	1.133,8	1.836,1	0,2	3.003,9	4.224	— 1503,7	65,3
Octobre	0,2	5,2	617,0	275,5	897,9	11,3	107,4	1.126,5	2.429,3	39,6	3.714,1	4.130	— 2715,5	57,8
Novembre	0,2	10,2	471,3	246,6	728,3	16,7	65,9	1.078,9	2.130,4	2,2	3.294,1	4.523	— 3308,8	49,9
Décembre	0,8	20,9	532,9	272,2	826,8	37,4	149,6	1.263,0	2.514,2	6,9	3.971,1	4.803	— 2109,5	65,3
1947 Janvier	0,6	14,5	425,6	164,4	605,1	22,4	133,2	975,4	1.529,0	12,7	2.672,7	4.417	— 3367,0	44,3
Février	1,4	11,6	456,4	237,0	706,4	52,1	152,3	1.272,4	2.804,5	26,3	4.307,6	6.098	— 950,0	81,9
Mars	0,7	5,9	608,3	289,8	904,7	45,3	85,2	1.405,2	3.270,2	24,6	4.830,5	5.339	— 1280,0	80,0
Avril	0,2	8,9	772,0	319,3	1.100,4	14,8	97,1	1.804,9	3.408,2	15,7	5.340,8	4.853	— 1241,7	81,1
Mai	0,8	24,9	839,7	318,7	1.184,1	28,3	113,3	1.904,3	3.382,5	1,8	5.450,2	4.586	— 816,4	86,9
Juin	0,2	11,2	817,0	344,9	1.173,3	7,3	90,7	1.957,0	3.716,8	15,0	5.786,8	4.932	— 580,8	90,9
Juillet	0,1	24,7	950,3	367,7	1.342,8	1,8	141,1	1.834,5	3.794,3	3,0	5.774,7	4.300	— 309,2	94,9
Août	1,2	42,3	729,9	229,3	996,8	43,3	224,6	1.421,5	2.187,5	13,0	3.889,9	3.902	— 3258,0	54,4
Septembre	1,1	20,8	909,3	339,8	1.271,0	37,0	135,8	2.115,0	3.807,5	2,9	6.098,2	4.798	— 749,5	89,0
Octobre	0,1	30,1	892,5	373,9	1.298,6	11,7	159,1	2.119,1	3.925,4	18,0	6.233,3	4.807	— 2440,5	71,9

LE CHOMAGE

I — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81

Source : *Fonds de Soutien des Chômeurs*

MOIS	NOMBRE DE CHOMEURS CONTROLÉS						MILLIERS DE JOURNÉES PERDUES		
	CHOMEURS INSCRITS			MOYENNES JOURNALIÈRES			Chômeurs		Totaux
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels	
	complets	partiels		complets	partiels				
1946 Août	42.009	65.727	107.736	30.637	18.905	49.542	705	437	1.142
Septembre	42.326	37.077	79.403	26.937	9.768	36.705	808	292	1.100
Octobre	37.123	33.918	71.041	26.076	11.128	37.204	600	256	856
Novembre	39.356	38.462	77.818	28.647	14.744	43.391	659	339	998
Décembre	54.360	137.196	191.556	36.986	43.756	80.742	1.036	1.226	2.262
1947 Janvier	54.254	122.785	177.039	40.364	49.877	90.241	969	1.197	2.166
Février	53.387	147.991	201.378	43.786	87.193	130.979	1.048	2.089	3.137
Mars	61.139	140.824	201.963	42.991	50.658	93.649	1.277	1.516	2.793
Avril	43.441	44.253	87.694	32.449	18.705	51.154	715	406	1.121
Mai	38.983	40.314	79.297	28.872	16.297	45.169	636	358	993
Juin	40.440	56.530	97.020	26.465	19.794	46.259	794	590	1.384
Juillet	40.007	93.320	133.327	28.543	26.361	54.904	655	625	1.280
Août	43.249	86.741	129.990	27.891	20.846	48.737	809	660	1.469
Septembre	43.463	41.840	85.323	29.963	15.513	45.476	720	367	1.087
Octobre	44.358	50.614	94.972	30.913	16.829	47.742	707	380	1.087

II — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLÉS PAR PROVINCE

Source : *Fonds de Soutien des Chômeurs*

MOIS STATISTIQUE	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											

Moyenne journalière par mois

1946 Août	—	—	23	49.542	16.111	3.788	10.493	10.988	4.501	2.435	837	63	326
Septembre	—	—	30	36.705	12.857	3.128	7.650	8.902	2.352	979	573	52	212
Octobre	—	—	23	37.204	16.702	3.008	6.073	8.091	1.726	815	537	34	218
Novembre	—	—	23	43.391	21.082	3.281	7.590	7.916	1.688	971	605	76	182
Décembre	—	—	28	80.742	25.870	7.046	19.455	17.452	5.395	2.431	1.531	722	840
1947 Janvier	—	—	24	90.241	27.026	8.764	19.889	19.907	5.777	3.512	2.297	1.629	1.440
Février	—	—	24	130.979	36.988	13.770	28.228	28.936	9.129	5.670	3.717	2.071	2.527
Mars	—	—	30	93.649	29.375	10.119	15.539	20.632	6.502	3.681	2.435	2.435	1.290
Avril	—	—	22	51.154	19.858	5.261	8.999	11.405	2.849	1.474	900	108	300
Mai	—	—	22	45.169	17.816	4.451	7.458	10.557	2.578	1.261	780	49	219
Juin	—	—	30	46.259	19.343	4.518	6.697	10.688	2.635	1.480	632	37	229
Juillet	—	—	23	54.904	18.381	5.612	8.008	12.498	6.347	2.933	754	38	333
Août	—	—	29	48.737	15.283	5.392	8.482	12.214	3.862	2.404	736	50	314
Septembre	—	—	24	45.476	14.864	5.637	8.337	11.757	2.112	1.833	610	59	267
Octobre	—	—	23	47.742	17.829	5.773	8.379	10.863	2.090	1.809	638	87	274

Moyenne journalière par semaine

1947 Août	3	9	6	53.813	15.800	5.716	10.309	12.042	5.084	3.739	724	48	351
	10	16	5	54.799	17.162	5.610	9.697	12.936	5.320	2.745	960	56	313
	17	23	6	46.924	15.080	5.046	7.706	12.193	3.662	2.137	695	62	343
	24	30	6	43.569	13.588	5.302	7.121	11.765	3.101	1.717	640	46	289
	31	6	6	45.591	15.097	5.325	7.775	12.254	2.387	1.737	702	41	273
Septembre	7	13	6	44.952	14.632	5.533	7.668	12.164	2.220	1.786	639	41	269
	14	20	6	45.751	15.276	5.559	8.233	11.793	2.064	1.878	629	59	260
	21	27	6	46.032	15.042	5.689	8.767	11.683	2.095	1.830	590	66	270
	28	4	6	45.171	14.504	5.765	8.683	11.392	2.069	1.837	580	71	270
Octobre	5	11	6	57.299	26.559	5.928	8.830	11.161	2.126	1.709	649	76	261
	12	18	6	45.263	15.485	5.571	8.232	10.795	2.152	2.078	611	75	264
	19	25	6	43.627	14.431	5.713	8.129	10.688	1.943	1.749	627	90	257
	26	1	5	44.186	14.241	5.911	8.313	10.792	2.144	1.684	670	114	317

III — REPARTITION DES CHOMEURS COMPLETS INSCRITS PAR GROUPE DE PROFESSIONS

(nombre de chômeurs à fin de mois)

Source : *Fonds de Soutien des Chômeurs.*

PÉRIODES	Sidérurgie	Fabrications métalliques	Textile (production)	Vêtement	Bois	Chimie	Verre	Céramique	Cuir	Papier	Construction	Pierre	Professions graphiques	Diamant	Tabac	Alimentation	Agriculture	Forêt, chasse	Pêche	Hôtels, Restaurants	Transports	Commerce	Employés	Mancuvres	Tutelle professionnelle	Divers	TOTAL
1947 Janvier ...	36	2.187	1.519	636	1.526	61	76	1.352	416	115	3.558	208	131	3.013	—	1.591	1.645	351	1.202	2.492	463	1.576	13.484	1.108	1.303	40.049	
Février ...	46	2.394	1.564	695	2.091	64	83	1.402	540	121	4.088	237	150	3.944	—	1.614	1.876	353	1.274	2.601	479	1.547	14.578	1.518	1.467	44.726	
Mars	40	2.149	1.483	603	1.808	106	76	1.017	480	118	2.354	202	136	4.008	—	1.652	1.420	314	1.283	2.488	552	1.542	12.873	1.445	1.653	39.802	
Avril	35	1.800	1.349	522	1.581	48	66	347	431	102	1.511	154	121	3.238	514	958	1.026	62	252	1.198	2.192	523	1.529	10.772	1.030	1.606	32.967
Mai	26	1.546	1.228	476	1.521	49	43	241	377	81	1.087	133	116	3.151	462	813	575	74	314	1.057	2.070	484	1.479	9.245	764	1.512	28.924
Juin	25	1.469	1.239	690	1.525	56	43	222	544	73	1.182	128	152	2.695	442	777	855	72	340	985	1.915	510	1.624	8.851	949	1.432	28.795
Juillet	21	1.607	1.269	983	1.695	70	47	155	832	96	1.365	112	151	2.092	456	786	755	63	206	904	1.953	539	1.697	9.257	1.132	1.467	29.710
Août	23	1.679	1.347	1.086	1.533	63	43	169	634	100	1.450	150	161	1.364	434	872	729	84	199	1.145	1.998	590	1.879	9.423	1.396	1.597	30.148
Septembre.	30	1.586	1.475	884	1.468	56	56	427	518	86	1.755	130	146	973	396	918	1.115	100	226	1.501	2.128	587	1.896	9.857	1.618	1.753	31.685
Octobre...	30	1.596	1.375	800	1.476	52	75	1.423	492	87	1.787	129	156	740	425	823	621	101	227	1.814	2.112	2.580	10.094	1.745	1.566	32.326	

STATISTIQUES BANCAIRES

I — BELGIQUE ET CONGO BELGE

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

85

(millions de francs)

ACTIF

	4-9-1947	11-9-1947	18-9-1947	25-9-1947	2-10-1947	9-10-1947	16-10-1947	23-10-1947	29-10-1947
Encaisse en or	17.962	17.966	17.986	17.985	17.794	17.941	17.118	16.467	15.767
Produit indisponible en or de la réévaluation de l'encaisse (arrêté-loi n° 5 du 1-5-1944).....	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493
<i>Total de l'encaisse en or...</i>	28.455	28.459	28.479	28.478	28.287	28.434	27.611	26.960	26.260
Avoirs en devises étrangères (à vue.. à terme..)	6.757	6.816	5.931	5.458	5.602	4.896	5.194	2.626	2.912
Devises étrangères à recevoir	5.419	5.473	6.410	6.712	6.929	7.333	7.237	9.964	10.162
Créances en francs belges sur l'étranger	14	14	23	13	22	22	22	14	14
Effets commerciaux	301	342	339	284	317	345	347	312	351
Effets émis par des organismes sur la Belgique dont les engagements sont garantis par l'Etat.....	2.757	2.259	2.030	1.941	2.103	2.102	1.898	1.874	1.836
Effets publics	1.689	2.091	2.601	2.495	2.673	3.260	2.911	2.939	2.949
Avances sur fonds publics	83	83	63	63	73	83	79	73	43
Monnaies divisionnaires et d'appoint ...	492	316	319	440	600	468	422	231	596
Participation au Fonds Monétaire International :	735	737	757	728	708	705	735	758	765
Avances à l'Etat (pour cession d'or ... en francs belges	1.314	1.264	1.214	1.164	1.114	1.064	1.014	1.000	1.000
Avance au Grand-Duché de Luxembourg en francs luxembourgeois.	986	986	986	986	986	986	986	986	986
Créances sur l'Etat :	44	44	44	44	44	44	44	44	44
Avances au Trésor :									
Certificats « A » (compte propre et Office d'Aide Mutuelle)	47.684	47.489	46.359	46.604	47.634	47.739	48.064	48.254	48.579
Certificats « C » (soldes des armées alliées)	1.032	1.032	1.032	1.032	1.032	1.032	1.032	1.032	1.032
Autres créances sur l'Etat	1.050	1.050	1.050	1.050	1.050	1.050	1.050	1.050	1.050
Fonds publics	637	637	637	637	637	637	637	637	637
Immeubles de service, matériel et mobilier	146	146	146	146	146	146	146	146	146
Valeurs de la Caisse de Pension du Personnel.	275	274	274	274	275	274	274	274	274
Débiteurs pour change et or à terme ..	902	954	1.187	1.318	1.313	1.466	1.513	1.421	1.516
Divers	184	184	187	128	133	91	94	96	98
Banque d'Emission à Bruxelles	100.956	100.850	100.068	99.995	101.678	102.177	101.310	100.690	101.250
	64.597	64.597	64.597	64.597	64.597	64.597	64.597	64.597	64.597
	165.553	165.247	164.665	164.592	166.275	166.774	165.907	165.287	165.847

PASSIF

	4-9-1947	11-9-1947	18-9-1947	25-9-1947	2-10-1947	9-10-1947	16-10-1947	23-10-1947	29-10-1947
Billets en circulation	79.185	79.013	78.309	78.125	79.647	79.750	78.964	78.326	78.402
Comptes courants :									
Trésor public	4	4	4	5	5	1	4	5	5
Fonds monétaire international :									
Compte francs belges	986	986	986	986	986	986	986	986	986
Compte francs luxembourgeois	44	44	44	44	44	44	44	44	44
Banques à l'étranger	1.665	1.718	1.547	1.607	1.753	1.765	1.751	1.898	1.724
Divers	2.258	2.023	2.117	2.041	1.884	2.107	2.148	2.100	2.662
<i>Total des engagements à vue...</i>	84.142	83.788	83.007	82.808	84.319	84.653	83.897	83.359	83.823
Comptes temporairement indisponibles.	167	166	165	164	163	162	161	160	159
Devises étrangères et or à livrer.....	902	953	1.187	1.318	1.466	1.619	1.513	1.421	1.516
Trésor public. Compte indisponible de réévaluation (arrêté-loi n° 5 du 1-5-1944)..	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493
Caisse de pension du personnel	274	274	274	274	274	274	274	274	274
Créditeurs pour change à terme	14	14	23	13	21	22	22	14	14
Opérations d'inventaire différées et divers	878	878	836	843	861	875	872	892	894
Capital.....	200	200	200	200	200	200	200	200	200
Réserves et comptes d'amortissement...	437	437	437	437	437	437	437	437	437
Arrêté-loi du 6-10-1944 :	97.507	97.203	96.622	96.550	98.234	98.735	97.869	97.250	97.810
Billets à transférer en comptes temporairement indisponibles ou bloqués et billets anciens non déclarés	519	517	516	515	514	512	511	510	509
Trésor public } Provision à valoir sur le montant des billets acquis à l'Etat en vertu de l'article premier, § 2, de l'arrêté-loi du 6 octobre 1944.	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000
Comptes indisponibles } Compte spécial ouvert en vertu de l'art.9 de la loi du 14 octobre 1945	63.527	63.527	63.527	63.527	63.527	63.527	63.527	63.527	63.528
	165.553	165.247	164.665	164.592	166.275	166.774	165.907	165.287	165.847

SITUATIONS MENSUELLES DE LA BANQUE DU CONGO BELGE

(millions de francs)

ACTIF

	30-4-1947	31-5-1947	30-6-1947	31-7-1947	31-8-1947	30-9-1947	
Encaisse-or	621 (*)	621 (*)	722	722	733	746	
Compte spécial de la Colonie (**)	105	105	105	105	105	105	
Encaisses diverses	29	36	38	36	32	32	
Avoirs en banque {	en francs	347	504	424	477	937	896
	en devises étrangères	1.413	1.360	1.926	1.722	2.609	2.658
Fonds publics belges et congolais.....	180	186	186	180	186	186	
Effets publics sur la Colonie, la Belgique et l'étranger.....	6.567	6.437	6.349	6.705	5.552	5.648	
Effets commerciaux	368	459	538	559	564	532	
Débiteurs	213	217	224	254	261	263	
Colonie « compte spécial avances sur or »	519	519	519	519	519	519	
Etat belge	244	246	254	259	298	300	
Immeubles et matériel	19	20	10	10	8	9	
Divers	5	5	4	5	5	7	
	10.636	10.715	11.299	11.559	11.809	11.901	

PASSIF

	30-4-1947	31-5-1947	30-6-1947	31-7-1947	31-8-1947	30-9-1947	
Capital	29	20	20	20	20	20	
Réserves	43	43	44	44	44	44	
Circulation (billets et monnaies métalliques)	1.659	1.685	1.734	1.776	1.778	1.753	
Produit de la réévaluation de l'encaisse-or (***).....	—	—	101	101	—	—	
Créditeurs à vue {	divers	6.714	6.727	7.330	7.022	7.084	7.081
	Colonie	1.509	1.595	1.553	2.018	2.378	2.481
Créditeurs à terme {	divers	59	56	90	105	100	90
	Colonie	71	71	71	18	18	18
Transferts en route et divers	561	518	356	455	387	414	
	10.636	10.715	11.299	11.559	11.809	11.901	

(*) Soit kg. 14.632,09407 d'or fin.

(**) Art. 19 de la convention pour l'émission de billets de banque et de monnaies fiduciaires métalliques du 21 juin 1935.

(***). Décret du 19 juin 1947 concernant la réévaluation de l'encaisse-or au prix de fr. 49.318,0822 le kg. d'or fin.

II — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

86

Banque de France
(millions de francs)

DATES	Encaisse-or (monnaies et lingots)	Bons du Trésor négociables (sou-cript. de l'Etat au fonds mon. int. et au cap. de la Banque intern. p ^r la recona. et dével.)	Disponibilités à vue à l'étranger	Porte-feuille commercial et d'effets publics. (1)	Effets négociables achetés en France (décret du 17 juin 1938)	Avances sur titres	Bons du Trésor négociables	Prêts sans intérêt à l'Etat (loi du 9 juin 1957, convent. du 29-3-1878, etc.)	Avances provisoires à l'Etat (conven-tions des 29-9-38, 29-2-40, 9-6-40, 8-6-44, etc.)	Avances provisoires consenties à l'Etat en vue du paiement des dépenses d'entretien des troupes allemandes d'occu-pation en France	Billets au porteur en cir-culation	Comptes courants crédi-teurs	Rapport de l'en-caisse-or aux enga-gements à vue
1945 Moyenne ann.(2)	* 72.593	—	(*) 44,4	19.220	14.055	3.624	3) 32.542	10.000	7.268	426.000	542.099	71.444	(3) 11,84
1946 Moyenne annuel.	106.259	—	19,3	48.976	25.779	4.173	—	10.000	20.612	426.000	638.098	56.666	15,29
1946 8 août	94.817	—	4,7	59.325	24.067	4.466	35.000	10.000	1.750	426.000	624.205	59.653	13,86
5 septembre ..	94.817	—	2,9	60.483	26.113	4.632	35.000	10.000	12.100	426.000	648.485	54.512	13,49
10 octobre	94.817	—	3,0	64.613	32.977	4.712	35.000	10.000	34.700	426.000	683.219	53.693	12,87
7 novembre ..	94.817	—	2,9	68.742	31.224	5.115	35.000	10.000	55.500	426.000	700.032	57.295	12,52
5 décembre ..	94.817	—	2,8	72.358	37.206	4.621	35.000	10.000	57.100	426.000	715.498	59.071	12,24
1947 9 janvier	94.817	—	0,8	83.935	39.165	4.514	35.000	10.000	63.100	426.000	732.057	60.750	11,95
6 février	94.817	—	0,8	83.047	36.698	4.643	35.000	10.000	58.200	426.000	735.330	54.820	12,—
6 mars	82.817	12.000	0,3	85.893	43.334	4.305	35.000	10.000	67.500	426.000	747.922	58.315	10,27
10 avril	82.817	12.000	0,3	84.608	44.998	4.385	35.000	50.000	51.300	426.000	763.734	61.728	10,03
8 mai	82.817	12.000	0,3	86.993	44.521	4.459	35.000	50.000	55.700	426.000	774.219	62.795	9,89
5 juin	82.817	12.000	0,3	84.571	41.503	4.405	35.000	50.000	76.700	426.000	788.003	64.532	9,71
10 juillet	4) 64.817	12.000	0,2	81.287	57.514	4.696	53.000	50.000	106.700	426.000	825.187	72.670	7,22
7 août	64.817	12.000	0,2	94.550	41.633	4.420	53.000	50.000	113.700	426.000	832.422	70.363	7,18
4 septembre ..	64.817	12.000	0,2	96.036	40.407	4.469	53.000	50.000	134.500	426.000	854.124	67.628	7,03
9 octobre	5) 52.817	12.000	0,2	120.960	39.146	4.404	65.000	50.000	143.500	426.000	872.464	77.726	5,56

Taux d'escompte { actuel : 2,50 % depuis le 9 octobre 1947.
précédent : 1 3/4 % depuis le 10 janvier 1947.

- (*) Sans tenir compte de la situation du 27-12-1945.
- (1) Cette rubrique comprend les effets escomptés sur la France, les effets garantis par l'Office des Céréales et, à partir du 8 novembre 1945, les effets escomptés sur l'étranger
- (2) Moyenne calculée d'après les situations hebdomadaires des cinq premiers et des cinq derniers mois.
- (3) Conventions du 29-2-1940 et du 20-9-1945.
- (4) Transfert de 18 milliards de francs-cr au Fonds national de Stabilisation des Changes.
- (5) Transfert de 12 milliards de francs-or au Fonds national de Stabilisation des Changes.

Bank of England
(milliers £)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en cir-culation (Issue Department)	Montant autorisé de la cir-culation fiduciaire (1)	Dépôts (Banking Department)				Rapport de l'encaisse du Bank, Department au solde de ses dépôts %
	Monnaies et lingots d'or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Depart.)	Valeurs garan-ties par l'Etat	Escom-ptes et avances	Autres valeurs	Total			Orga-nismes publics	Banques	Autres dépôts	Total	
1945 Moyenne ann..	245	961	251.841	9.214	14.978	276.033	1.284.388	1.310.577	12.781	217.876	55.063	285.720	9,6
1946 Moyenne ann..	248	(2) 1.080	260.197	15.583	18.308	294.093	1.358.271	1.402.885	12.626	254.701	53.970	321.297	14,4
1946 7 août	248	1.276	274.198	18.282	22.502	314.982	1.390.988	1.400.000	13.910	241.100	52.155	307.165	3,4
4 septembre ..	248	1.025	275.746	11.145	17.829	304.720	1.367.450	1.400.000	10.105	251.353	58.624	320.082	10,6
9 octobre	248	1.107	280.491	11.247	17.293	309.031	1.361.866	1.400.000	10.354	267.569	52.893	330.818	11,9
6 novembre ..	248	1.029	283.036	12.023	27.733	322.792	1.365.106	1.400.000	19.490	266.749	54.883	341.122	10,6
4 décembre ..	248	(3) 1.073	298.463	20.834	16.569	335.866	1.375.670	1.400.000	9.839	279.573	54.131	343.543	8,4
1947 8 janvier ..	248	1.104	321.238	17.662	18.127	357.027	1.402.033	1.450.000	13.016	314.490	59.769	388.175	12,7
5 février	248	1.068	247.783	23.662	26.725	298.170	1.371.055	1.450.000	22.909	280.742	56.428	360.079	22,3
5 mars	248	832	343.266	12.116	18.620	374.002	1.381.418	1.450.000	9.795	318.950	96.460	425.205	16,4
9 avril	248	681	335.931	18.237	16.773	370.941	1.402.890	1.450.000	9.460	289.952	101.856	401.268	12,0
7 mai	248	1.020	311.091	17.906	26.417	355.414	1.391.789	1.450.000	13.014	288.392	95.650	397.056	15,0
4 juin	248	1.352	342.371	11.038	16.736	370.145	1.396.157	1.450.000	8.045	293.761	105.788	407.604	13,6
9 juillet	248	2.086	328.016	22.243	17.602	367.861	1.403.591	1.450.000	8.804	293.207	96.387	398.398	12,2
6 août	248	2.431	334.896	18.975	27.153	381.124	1.421.724	1.450.000	18.275	279.649	95.804	393.728	7,9
10 septembre ..	248	2.408	320.647	16.697	17.834	355.178	1.389.633	1.450.000	12.763	291.554	95.394	399.711	15,8
8 octobre	248	2.218	303.510	9.970	18.607	332.087	1.374.305	1.450.000	12.335	287.970	92.239	392.544	19,9

Taux d'escompte { actuel : 2 % depuis le 26 octobre 1939.
précédent : 3 % depuis le 28 septembre 1939.

- (1) Non compris les billets émis en contre-partie de l'or.
- (2) Moyenne des 45 premières situations. — Moyenne des dernières situations : 1.131.
- (3) A partir du 13 novembre 1946, la rubrique s'intitule : Monnaies.

Nederlandsche Bank

(millions de florins)

DATES	Encaisse or	Porte-feuille-effets sur la Hollande	Porte-feuille sur l'étranger	Correspondants à l'étranger	Moyens de paiement à l'étranger (non compris la monnaie d'appoint)	Avances sur nantissement de titres, marchandises et warrants	Certif. de Trésor. repris par la Banque à l'Etat (accord du 26-2-1947)	Créance comptable sur l'Etat (accord du 26-2-1947)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs					Ensemble des engagements à vue	
										Particuliers		Trésor				
										soldes bloqués		autres soldes	compte spécial	autres		
										des banques	autres					
1945 Moyenn. ann.	818	284,0	4.436	48,6	18,3	138	—	—	3.744	921		105	716	5.486		
1946 Moyenn. ann.	708	0,4	4.436	122,1	15,5	160	—	—	(1) 278 (2) 2.307	230	620	108	1.460	5.003		
1946 5 août ...	713	0,1	4.431	53,2	15,6	156	—	—	274	2.466	67	57	635	109	1.349	4.957
9 septemb.	698	—	4.431	73,3	15,0	159	—	—	273	2.503	100	60	672	110	1.264	4.932
7 octobre ...	699	—	4.431	122,0	15,5	161	—	—	262	2.555	55	50	679	110	1.268	4.979
4 novemb.	699	—	4.431	75,7	15,5	162	—	—	261	2.628	70	52	689	110	1.137	4.947
9 décembre	700	—	4.431	66,0	15,8	154	—	—	260	2.655	90	44	658	111	1.217	4.984
1947 6 janvier ...	700	—	4.435	109,2	16,0	152	—	—	237	2.737	115	47	624	111	1.072	4.942
10 février ...	647	—	4.471	72,2	16,3	165	—	—	237	2.693	41	44	587	111	1.260	4.903
10 mars ...	520	—	40	64,1	4,9	152	2.100	1.500	139	2.722	47	43	680	—	709	4.340
8 avril ...	520	0,1	57	51,7	4,3	155	2.100	1.500	137	2.760	64	40	698	—	636	4.335
6 mai ...	520	0,1	127	118,2	4,5	157	2.100	1.500	137	2.754	55	36	721	—	780	4.483
9 juin ...	523	0,1	135	142,1	4,7	155	2.100	1.500	126	2.747	55	38	559	—	938	4.463
7 juillet ...	502	—	130	230,9	4,9	158	2.100	1.500	126	2.752	31	35	725	—	874	4.543
4 août ...	502	—	140	210,0	5,1	172	2.100	1.500	126	2.805	32	35	723	—	837	4.558
8 septemb.	502	—	150	246,1	4,8	153	2.100	1.500	126	2.832	33	40	693	—	877	4.601
6 octobre ...	502	—	160	184,6	5,0	156	2.100	1.500	125	2.857	39	44	484	—	985	4.534

Taux d'escompte { actuel : 2 1/2 % depuis le 27 juin 1941.
précédent : 3 % depuis le 29 août 1939.

(1) Anciennes émissions.

(2) Nouvelle émission.

(3) Y compris les soldes dont on ne peut disposer que par virement, soit 19 millions au 5 novembre 1945 et 51 millions au 10 décembre 1945.

Banque Nationale Suisse

(millions de francs suisses)

DATES	Encaisse-or	Disponibilités à l'étranger	Portefeuille-effets sur la Suisse	Avances sur nantissement	Correspondants en Suisse	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1945 Moyenn. annuel.	4.689	117,3	184,1	19,7	7,3	3.527	1.276	100,06
1946 Moyenn. annuel.	4.817	172,5	55,7	36,7	11,1	3.640	1.225	102,66
1946 7 août ...	4.845	176,8	27,3	32,1	9,6	3.597	1.256	103,49
7 septembre ...	4.834	183,8	27,6	31,5	11,6	3.653	1.192	103,67
7 octobre ...	4.850	153,4	24,6	34,4	7,9	3.743	1.088	103,58
7 novembre ...	4.929	151,5	83,7	34,9	9,3	3.822	1.142	102,33
7 décembre ...	4.950	146,4	56,0	51,0	9,9	3.857	1.108	102,66
1947 7 janvier ...	4.939	158,7	81,9	68,6	17,0	3.965	1.156	99,54
7 février ...	4.925	171,6	42,9	38,9	9,1	3.822	1.216	101,15
7 mars ...	4.967	160,1	35,4	40,6	11,7	3.837	1.229	101,19
8 avril ...	5.039	152,8	28,8	44,9	10,4	3.882	1.226	101,62
7 mai ...	5.030	144,9	23,9	45,8	16,4	3.858	1.229	101,74
7 juin ...	5.041	134,3	31,1	49,6	10,9	3.862	1.160	103,04
7 juillet ...	5.110	118,9	20,9	57,4	11,6	3.912	1.156	103,18
7 août ...	5.212	88,2	25,9	60,4	12,7	3.927	1.197	103,43
6 septembre ...	5.271	69,7	61,4	65,8	11,6	3.981	1.216	102,75
7 octobre ...	5.352	62,3	62,9	54,0	13,6	4.067	1.202	102,75

Taux d'escompte { actuel : 1 1/2 % depuis le 26 novembre 1936.
précédent : 2 % depuis le 9 septembre 1936.

Federal Reserve Banks
(millions de \$)

DATES	Réserves de certificats-or			Autres Réserves	Fonds publics nationaux	Billets (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor, etc.)	Rapport des réserves aux engagements à vue %
	Certificats-or	Fonds de rachat Billets (F.R.N.)	Total					
1945 Moyenne annuel.	17.404	688	18.092	240	21.350	23.139	16.977	45,1
1946 Moyenne annuel.	17.344	773	18.117	297	23.218	24.328	17.558	43,3
1946 7 août	17.352	752	18.104	298	23.593	24.318	17.776	43,0
4 septembre	17.330	766	18.096	284	23.387	24.457	17.469	43,2
9 octobre	17.342	780	18.122	280	23.502	24.552	17.422	43,2
6 novembre	17.458	780	18.238	270	23.515	24.689	17.436	43,3
4 décembre	17.521	786	18.307	257	23.888	24.844	17.818	42,9
1947 8 janvier	17.565	813	18.378	304	23.733	24.794	17.824	43,1
5 février	17.779	796	18.575	359	23.412	24.383	18.119	43,7
5 mars	18.370	793	19.163	333	23.242	24.338	18.445	44,8
9 avril	18.498	759	19.257	283	22.276	24.170	17.720	46,0
7 mai	18.850	719	19.569	256	21.852	24.071	17.448	47,1
4 juin	19.025	712	19.737	230	21.760	24.130	17.530	47,4
9 juillet	19.376	726	20.102	232	21.611	24.244	17.800	48,0
6 août	19.686	673	20.359	267	21.869	24.127	18.208	48,1
10 septembre	19.892	700	20.592	238	22.042	24.650	18.135	48,1
8 octobre	20.150	695	20.845	246	22.355	24.533	18.888	48,0

Taux d'escompte (actuel : 1 % depuis le 25 avril 1946.
précédent : 0,50 % depuis le 10 octobre 1942.

Sveriges Riksbank
(millions de Kr.)

ÉPOQUES (moyenne annuelle ou fin de mois)	Encaisse-or (1)	Fonds d'Etat et obligations suédois	Effets payables en Suède, prêts et avances en comptes courants	Fonds d'Etat étran- gers, effets payables à l'étranger et exigible des banques et banquiers étrangers	Comptes d'ajustement de l'or et des devises	Fonds placés à la dis- position de l'Office de la Dette nationale	Actifs divers	Billets en circulation	Comptes courants				Divers passifs	Droit d'émission total (2)	Rapport en % (3)	
									des institutions d'Etat	de banques commerciales	autres déposants	Ensemble			de l'encaisse métallique aux billets en circul.	de l'encaisse métallique au droit d'émission
1945 Moyenne annuelle..	1.050	335	30	739	710	937	260	2.475	722	191	31	945	216	3.043	80,83	65,73
1946 Moyenne annuelle..	1.020	321	67	998	733	835		2.550	872	100	107	1.079		2.959	67,90	58,83
1946 Août	1.046	183	30	(4) 1.076	805	754	(5) 180	2.534	707	105	(6) 109	1.011	(7) 535	2.838	67,41	60,19
Septembre	1.040	273	39	(4) 1.037	815	832	(5) 192	2.606	835	133	(6) 112	1.080	(7) 542	2.890	65,17	58,78
Octobre	1.035	140	50	(4) 916	820	822	(5) 245	2.622	582	188	(6) 102	872	(7) 533	2.648	64,45	63,82
Novembre	939	336	217	(4) 901	785	810	(5) 189	2.576	901	47	(6) 98	1.046	(7) 535	2.834	59,56	54,15
Décembre	839	1.544	172	(4) 712	(8) 532	93	(5) 415	2.877	706	84	(6) 84	875	(7) 555	3.092	47,65	44,34
1947 Janvier	768	1.446	147	(4) 659	(8) 486	93	(5) 214	2.693	560	99	(6) 72	731	(7) 573	2.858	46,58	43,89
Février	715	1.693	128	(4) 499	(8) 453	93	(5) 280	2.678	506	260	(6) 56	822	(7) 554	2.686	43,62	43,48
Mars (2)	585	1.785	146	(4) 510	(8) 370	93	(5) 401	2.640	547	35	(6) 83	665	(7) 535	3.167	36,18	30,16
Avril (2)	478	1.812	108	(4) 429	(8) 303	93	(5) 569	2.608	526	66	(6) 72	664	(7) 518	2.980	29,98	26,39
Mai (2)	418	2.046	118	(4) 363	(8) 265	93	(5) 527	2.656	581	106	(6) 85	772	(7) 502	2.765	26,70	24,68
Juin (2)	371	2.258	126	(4) 344	(8) 235	93	(5) 454	2.618	619	41	(6) 76	736	(7) 527	3.144	23,13	19,26
Juillet (2)	310	2.123	223	(4) 391	(8) 200	93	(5) 433	2.543	570	31	(6) 81	682	(7) 554	3.017	20,32	16,77
Août (2)	278	2.431	120	(4) 431	(8) 176	93	(5) 439	2.632	478	247	(6) 70	795	(7) 541	2.953	17,22	13,92
Septembre (2)	204	2.362	234	(4) 441	(8) 129	93	(5) 455	2.664	570	62	(6) 73	705	(7) 549	2.833	12,51	10,53
Octobre (2)	223	2.589	89	(4) 564	(8) 141	93	(5) 364	2.694	558	218	(6) 61	837	(7) 533	2.864	13,50	11,27

Taux d'escompte (actuel : 2 1/2 % depuis le 9 février 1945.
précédent : 3 % depuis le 29 mai 1941.

(1) La couverture métallique est constituée par la totalité de l'or déposé en Suède et à l'étranger.
(2) Le contingent d'émission est fixé à l'encaisse métallique plus une couverture secondaire formée par certains postes d'actif. Dans le cas où cette couverture secondaire est supérieure au chiffre de l'encaisse-or augmentée de 350 millions, la couverture est constituée par le double de l'encaisse-or plus 350 millions. Ce montant est porté à 1.400 millions à partir de la situation de mars 1947 et à 2.500 millions à partir de la situation de juin 1947. L'encaisse est évaluée au prix courant de l'or.

- (3) Pour le calcul des rapports, l'encaisse est évaluée au prix de l'or.
(4) Comprend une partie de l'ancienne rubrique « Actifs divers ».
(5) Tous autres actifs.
(6) Comprend une partie de l'ancienne rubrique « Divers passifs ».
(7) Tous autres passifs.
(8) A partir de décembre 1946, « Surplus de valeur d'or » uniquement.

Taux d'escompte des principales banques d'émission (au 31 octobre 1947)

	Depuis le	%		Depuis le	%
Autriche	10 juillet 1935	3,50	Hongrie	1 ^{er} août 1946	7,—
Belgique	28 août 1947	3,50 (1)	Italie	6 septembre 1947	5,50
Bulgarie	14 août 1946	4,50	Norvège	9 janvier 1946	2,50
Danemark	15 janvier 1946	3,50	Pologne	1 ^{er} août 1947	3,50
Espagne	1 décembre 1938	4,—	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	25 avril 1946	1,—	Roumanie	8 mai 1944	4,—
Finlande	6 juin 1947	4,50	Suède	9 février 1945	2,50
France	9 octobre 1947	2,50	Suisse	26 novembre 1936	1,50
Grande-Bretagne	26 octobre 1939	2,—	Tchécoslovaquie	28 octobre 1945	2,50
Grèce	16 août 1946	10,—	Turquie	1 ^{er} juillet 1938	4,—
Hollande	27 juin 1941	2,50	Yougoslavie	1 ^{er} janvier 1947	1,— & 4,— (2)

(1) Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.
(2) Taux variant suivant les catégories de débiteurs.

Situations en milliers de francs suisses-or

[unités de 0,29032258... grammes d'or fin (art. 5 des statuts)]

	31 août 1947		30 septembre 1947		31 octobre 1947	
ACTIF						
I. Or en lingots et monnayé	79.485	15,7	89.695	17,7	85.919	16,7
II. Encaisse :						
A la banque et en compte courant dans d'autres banques	9.635	1,9	6.210	1,2	18.523	3,6
III. Fonds à vue placés à intérêts	1.726	0,3	496	0,1	3.572	0,7
IV. Portefeuille réescomptable :						
1. Effets de commerce et acceptations de banque	9.218	1,8	7.058	1,4	3.468	0,7
2. Bons du Trésor	26.941	5,3	27.099	5,3	26.870	5,2
	36.159		34.157		30.338	
V. Fonds à termes placés à intérêts :						
1. A 3 mois au maximum	3.573	0,7	16.195	3,2	7.522	1,5
2. De 3 à 6 mois	4.635	0,9	1.429	0,3	—	—
3. De 6 à 9 mois	—	—	2.161	0,4	2.166	0,4
4. De 9 à 12 mois	2.155	0,4	—	—	6.441	1,3
	10.363		19.785		16.129	
VI. Effets et placements divers :						
1. Bons du Trésor						
a) A 3 mois au maximum	—	—	—	—	6.880	1,3
b) De 3 à 6 mois	21.074	4,2	24.428	4,8	17.595	3,4
c) De 6 à 9 mois	3.497	0,7	—	—	—	—
d) De 9 à 12 mois	—	—	—	—	103	0,0
e) A plus d'un an	809	0,2	811	0,2	708	0,1
2. Autres effets et placements divers :						
a) A 3 mois au maximum	43.347	8,6	30.195	6,0	33.640	6,6
b) De 3 à 6 mois	4.536	0,9	4.546	0,9	—	—
c) De 6 à 9 mois	—	—	—	—	400	0,1
d) De 9 à 12 mois	—	—	1.191	0,2	795	0,2
e) A plus d'un an	1.062	0,2	1.062	0,2	1.051	0,2
	74.325		62.233		61.172	
VII. Fonds placés en Allemagne :						
placés en 1930-31 en application des dispositions des accords de La Haye de 1930	291.160	57,4	291.160	57,3	291.160	56,6
VIII. Autres actifs	4.286	0,8	4.290	0,8	7.373	1,4
<i>Total actif</i> ...	507.139	100,0	508.026	100,0	514.186	100,0
PASSIF						
I. Capital :						
Capital autorisé et émis 200.000 actions de 2.500 francs suisses-or chacune	500.000		500.000		500.000	
Actions libérées de 25 %	125.000	24,7	125.000	24,6	125.000	24,3
II. Réserves :						
1. Fonds de réserve légale	6.527		6.527		6.527	
2. Fonds de réserve générale	13.343		13.343		13.343	
	19.870	3,9	19.870	3,9	19.870	3,9
III. Dépôts à court terme et à vue :						
(diverses monnaies)						
1. Banques centrales pour leur compte :						
a) A 3 mois au maximum	4.143	0,8	4.145	0,8	4.141	0,8
b) A vue	3.970	0,8	3.935	0,8	3.677	0,7
	8.113		8.080		7.818	
2. Banques centrales pour le compte d'autres déposants :						
a) De 3 à 6 mois	—	—	—	—	3.077	0,6
b) A vue	2.110		2.429		2.452	0,5
	2.110	0,4	2.429	0,5	5.529	
3. Autres déposants :						
a) A 3 mois au maximum	88	0,0	88	0,0	88	0,0
b) A vue	393	0,1	411	0,1	856	0,2
	481		499		944	
IV. Dépôts à court terme et à vue (or) :						
1. A 3 mois au maximum	245	0,0	244	0,0	244	0,0
2. A vue	17.848	3,5	17.827	3,5	17.477	3,4
	18.093		18.071		17.721	
V. Dépôts à long terme reçus en application des dispositions des accords de La Haye de 1930 :						
1. Dépôts au Compte de Trust des Annuités	152.606		152.606		152.606	
2. Dépôt du gouvernement allemand	76.303		76.303		76.303	
	228.909	45,2	228.909	45,1	228.909	44,5
VI. Provision pour charges éventuelles et postes divers ...	104.563	20,6	105.168	20,7	108.395	21,1
<i>Total passif</i> ...	507.139	100,0	508.026	100,0	514.186	100,0

Note : L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de Banques centrales et les fonds détenus pour le Service des Emprunts internationaux, dont la Banque des Règlements internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal, ne sont pas inclus dans ces situations.

TABLE DES MATIÈRES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

STATISTIQUES COURANTES

	Tabl.		Tabl.
LE MARCHE DE L'ARGENT		LA PRODUCTION.	
I — Taux d'escompte et de prêts	2	I — Charbonnière et métallurgique	55
II — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Épargne	4	II — Productions diverses	56
LE MARCHE DES CHANGES ET DES METAUX PRÉCIEUX		III — Industrie textile	56
I — Cours des métaux précieux	9	IV — Production d'énergie électrique	58
II — Cours officiels des changes	10	V — Distribution du gaz	59
LE MARCHE DES CAPITAUX		LA CONSOMMATION	
I — Cours comparés de quelques fonds publics	14	I — Indices des ventes à la consom- mation	65
II — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15	II — Consommation de tabac	66
III — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles	15	III — Abatages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
IV — Cours et rendements des principaux types d'obligations	16	LES TRANSPORTS	
V — Emissions de capitaux en Belgique et au Congo belge	17	I — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges	70
Tableau rétrospectif		a) recettes et dépenses d'exploit- ation	
Détail des émissions :		b) wagons fournis à l'industrie	
septembre 1947		c) trafic :	
Groupement par importance du capital		1° trafic général	
VI — Emprunts des pouvoirs publics	18	2° grosses marchandises :	
VII — Opérations bancaires du Crédit Com- munal	19	A) ensemble du trafic	
VIII — Inscriptions hypothécaires	20	B) service interne belge	
LES FINANCES PUBLIQUES		II — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70
Rendement des impôts	26	III — Les ports	71
LES REVENUS ET L'ÉPARGNE		a) Anvers	
I — Rendement des sociétés anonymes belges	30	b) Gand	
Dividendes et coupons d'obliga- tions mis en paiement :		LE COMMERCE EXTERIEUR	
septembre 1947		Classification adoptée par la convention de Bruxelles	75
Tableau rétrospectif		LE CHOMAGE	
II — Caisse Générale d'Épargne et de Retraite	31	I — Chômage complet et partiel	81
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne		II — Répartition des chômeurs contrôlés par province	81
b) Versements inscrits aux comp- tes des affiliés à la Caisse de Retraite		III — Répartition des chômeurs inscrits par groupe de professions	81
LE MOUVEMENT DES AFFAIRES		STATISTIQUES BANCAIRES	
I — Chambres de compensation	35	I — Belgique et Congo belge :	
a) Mouvement général		Banque Nationale de Belgique :	
b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles		Situations hebdomadaires	85
II — Chèques postaux	36	Banque du Congo belge :	
LES PRIX		Situations mensuelles	85
Indices des prix en Belgique	46	II — Banques d'émission étrangères :	
		Situations	86
		Banque de France	
		Bank of England	
		Nederlandsche Bank	
		Banque Nationale Suisse	
		Federal Reserve Banks	
		Sveriges Riksbank	
		Taux d'escompte	
		III — Banque des Règlements Internatio- naux, à Bâle	87

Prix de l'abonnement annuel { Belgique, 250 francs.
Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.
